
Mémoire de fin d'études: Les églises au service d'un projet régénératif, mise à l'épreuve sur le bassin versant de l'Orneau

Auteur : Crepin, Olivier

Promoteur(s) : Possoz, Jean-Philippe; Wuytack, Karel

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/23158>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège, Faculté d'Architecture

Les églises au service d'un projet régénératif, mise à
l'épreuve sur le bassin versant de l'Orneau.

Travail de fin d'études présenté par Olivier Crepin en vue de l'obtention
du grade de master en Architecture

Sous la direction de M. Possoz Jean-Philippe

M. Wuytack Karel

Lecteurs.rices : Mme Durnez Sibrine

M. Claus David

Année académique 2024-2025

Les églises au service d'un projet régénératif, mise à l'épreuve sur le bassin versant de l'Orneau.

0. PREAMBULE

0.1 Remerciements

0.2. Résumé

Ce TFE projet va s'articuler autour de plusieurs thématiques fondamentales.

Tout d'abord, la mise en contexte permet de situer historiquement et culturellement les enjeux liés aux édifices cultuels. Ensuite, l'analyse des édifices cultuels dans la société met en lumière leur influence en tant que lieux de rassemblement, de culte et de structuration sociale.

Par ailleurs, l'étude de la structuration des paysages montre comment ces édifices ont façonné l'organisation des territoires, influençant le développement des villages et le tracé des réseaux de communication.

Toutefois, les changements sociaux ont progressivement entraîné un processus de sécularisation, transformant les fonctions traditionnelles de ces lieux pour les adapter à de nouveaux usages, souvent éloignés de leur vocation religieuse initiale.

Dans cette perspective, l'architecture régénérative émerge comme une approche innovante visant à réhabiliter ces édifices dans une optique durable et respectueuse de leur héritage historique.

Enfin, la recherche offre une ouverture prospective, en intégrant les acquis des études contemporaines pour imaginer des interventions adaptées aux besoins et aux enjeux du futur.

Une vision sera développée à l'échelle du bassin versant de l'Orneau, l'église Saint-Nicolas de Mornimont et son ensemble urbain.

0.3. Description de l'usage de l'IA

Pour la réalisation de ce travail de fin d'études, je me suis aidé de DeepL pour la traduction de certains textes rédigés initialement en anglais ou en néerlandais, afin d'assurer une meilleure compréhension et précision du vocabulaire. J'ai également utilisé ChatGPT pour la reformulation de phrases, dans le but de clarifier certaines idées, améliorer la fluidité du texte et éviter les répétitions. L'usage de ces outils est resté encadré : ils ont servi d'assistants linguistiques et rédactionnels.

0.4. Table des matières

0. PREAMBULE

- 0.1. Remerciements
- 0.2. Résumé
- 0.3. Description de l'usage de l'IA
- 0.4. Table des matières
- 0.5. Abstract
- 0.6. Problématisation et question de recherche
- 0.7. La structure du TFE et la méthodologie
- 0.8. L'état de l'art
 - 0.8.1. La sécularisation dans nos régions
 - 0.8.2. L'impact de la sécularisation sur les édifices religieux et leurs enjeux
 - 0.8.3. Projets et recherches sur les édifices religieux
 - 0.8.4. L'approche d'une architecture régénérative

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : FOCUS SUR LES TROIS ACTEURS

1. TROIS ACTEURS QUI REQUALIFIENT ET VALORISENT LES ÉDIFICES CULTUELS

- 1.1. Vers une régénération maximale : B+ et S+ initiateurs de HouseEurope une initiative citoyenne pour une législation européenne
 - 1.1.1. trois piliers pour une régénération maximale
 - 1.1.1.1. tax reductions for renovation works and the reuse of materials
 - 1.1.1.2. fair rules for the assessment of existing buildings
 - 1.1.1.3. new values for the embedded CO2 in existing structures
 - 1.1.2. deux cas d'études et un film
 - 1.1.2.1. Dominikus böhm : St. Peter and Paul church
 - 1.1.2.2. St. Agnes, l'église brutaliste devenue galerie d'art
 - 1.1.2.3. Film « power to renovation »

1.2. Le 'Bouwmeester' et sa recherche par le projet pour les édifices cultuels en Flandre

- 1.2.1. Recherche projet
- 1.2.2. Equipe et contexte
 - 1.2.2.1. Reserch for design
 - 1.2.2.2. Reserch trough design
 - 1.2.2.2.1. Une méthode de variants et une réflexion sur l'espace public définit par l'église
 - 1.2.2.2.2. Une proposition par église, une fiche individuelle par projet.
 - 1.2.2.2.3. Un petit débat entre les différents concepteurs (small talks)
 - 1.2.2.3. Reserch by design
- 1.2.3. Interview et cas d'études

1.3. Virgil Declercq président de l'ASBL Communauté Historia

1.3.1. Cadre et composition de l'équipe

1.3.2. Une vocation

1.3.2.1. Vers un héritage

1.3.2.2. Justice spatiale

1.3.2.3. La robustesse des édifices et leur caractère durable

1.3.3. Trois cas d'études

1.3.3.1. La démolition illégale de l'église Sainte-Marie de Lodelinsart

1.3.3.2. Des solutions pour éviter la démolition de l'église des Récollets à Binche

1.3.3.3. Démolir l'église Basile Parent à Charleroi pour des parkings

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DES ÉDIFICES CULTUELS DANS LE BASSIN VERSANT DE L'ORNEAU

2. LES ENJEUX TERRITORIAUX DES ÉDIFICES CULTUELS DANS LE BASSIN VERSANT DE L'ORNEAU

2.1. Cartographie des ÉDIFICES CULTUELS

2.2. Un Inventaire des 40 ÉDIFICES CULTUELS

2.3. Cartographie et constat de l'état des ÉDIFICES CULTUELS / Classée / démolie

2.4. Cartographie et constat de utilisation / signification ... affectation dans le temps

2.5. Cas d'études

2.5.1. Eglise classée de Saint-Victor (XIIe) de Fleurus, une des 10 églises du père Damien

2.5.2. Eglise désacralisée des Alouettes (1910) à Sombreffe réhabilitée en logement

2.5.3. L'église Saint-Nicolas de Mornimont, située à côté d'une nouvelle plaine de jeux, en attente de sa désacralisation

2.6. Vers des stratégies de revalorisation territorial.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE MORNIMONT

3. Le devenir matériel de l'église Saint-Nicolas de Mornimont

3.1. Archives

3.1.1. L'église et son ensemble urbain

3.1.2. L'église construite

3.1.3. Le mobilier appartenant à l'église

3.1.4. La représentation graphique de l'église

4. Projet

5. Conclusion

6. Bibliographie

7. Annexes

« C'est dans le monument que se trouve la référence au « public » : un monument existe en vertu d'un « nous » [...]. Mais le caractère public et représentatif d'une église, d'une place, d'une salle d'opéra, d'une gare, d'un balcon, n'implique pas l'unanimité, il ne présuppose nullement une harmonieuse communauté. Le monument est un lieu de contradiction et un lieu de lutte. La lutte pour le domaine public, pour le sens du passé et pour l'avenir, c'est la lutte pour les monuments, c'est l'érection et l'arrachage des statues, la destruction, l'occupation, la création d'édifices et de lieux ».

(Bart Verschaffel, 'Monumenten, resten, herinneringen', 1995) p.18

0.5. Abstract

Pour ce TFE projet, qui explore les possibilités d'une approche régénérative, je travaille sur l'église Saint-Nicolas de Mornimont (1899 pas classée, qui est abandonnée et en voie de désacralisation. Elle est située dans un village rural de 700 habitants, qui après la fusion des communes, fait partie d'une commune de 19 000 habitants (Jemeppe-sur-Sambre). Elle a donc les pires caractéristiques pour une église selon l'études du Sénat en France selon le rapport d'information n°765 relative à l'état du patrimoine religieux (2022).

En Europe, la sécularisation crée une situation particulière de grands défis pour les édifices cultuels, ils sont de moins en moins fréquentés voir abandonnés bien qu'ils aient très souvent été structurants pour la morphologie urbaine. On observe une dégradation au vu des couts de maintenance élevé qui résulte souvent à une démolition, une désacralisation et une vente pour d'autres fonctions ou une ouverture vers un nouvel usage autre que le culte. Sur le niveau Européen, on constate également, avec entre autre le projet House Europa qui veut donner un statut légal aux bâtiments et matériaux, un appel pour des solutions de plus en plus régénératif. L'ambition de ce TFE projet est de voir comment ces deux grands défis se complètent.

En Belgique, l'architecture religieuse est une responsabilité communautaire. A côté de la différence qu'on observe entre les communautés religieuses, dont je fais abstraction dans ce TFE en me focalisant seulement sur les édifices cultuels catholiques, on observe une grande différence de volonté politique et d'approche entre la Wallonie et la Flandre. J'ai eu l'occasion de rencontrer Virgil Declercq, le fondateur de l'ASBL Communauté Historia, qui se bat pour la sauvegarde du patrimoine religieux en Wallonie et David Claus de Urbain ArchitectenCollectief, qui ont réalisé 32 des 141 études de faisabilité pour la réaffectation des églises dans le cadre de la recherche du Bouwmeester sur le futur des églises paroissiales entre 2016 et 2021 qui a été développé à la demande du ministre Geert Bourgeois qui a mis cette problématique sur l'agenda politique.

L'ASBL Communauté Historia prend une posture d'activiste et questionne les décisions politiques dès qu'il y a une décision de démolition. Ils font cela dans le cadre légal existant. Tandis que le Bouwmeester, lui, cherche des solutions structurelles pour gérer sur une échelle territoriale la problématique, il ouvre le débat entre les différents acteurs afin de créer une nouvelle culture commune par rapport à ces édifices. Là où la communauté Historia met l'accent sur l'importance culturelle et sociétale de ce patrimoine de proximité, la sauvegarde du bâtiment avec ses pratiques religieuse devient pour eux crucial. Leur fondateur parle même d'une « vocation personnelle ». Pour le Bouwmeester, la réflexion sur le projet et l'importance de l'architecte dans ce processus est fondamental. On aperçoit comment il souligne envers le monde politique et les propriétaires/responsables de ce patrimoine religieux l'importance du projet (Research for design), en montrant à tous les acteurs des pratiques ou des conceptions qui ont fait la différence. Pour les concepteurs de projet, il met en place un système dans lequel on peut développer collectivement une réflexion de projet à travers les 38 Small Talks ou les concepteurs de projets parlent entre eux sur leurs expériences communes et spécifiques de la conception de leur église. Puis

pour chacun des 141 projets est consacré une fiche comparative. Une plateforme qui est une véritable mine d'or pour chacun et chacune qui s'intéresse au processus de la conception des églises (Research Through Design). Et Finalement, il publie une publication où il organise les 141 scénarios spatiaux en dix stratégies de design combinés avec plusieurs textes introductifs qui résument la question de la réaffectation des églises et l'importance du processus fait dans ce trajet afin d'avoir un document de base pour ouvrir le débat entre les différents acteurs (Research By Design). La publication à une double ambition, donner au ministre une base pour démontrer et discuter l'importance du projet, et à la communauté des concepteurs un document qui les aide à faire un meilleur projet.

Dans le cadre de ce tfe, qui donne une place privilégiée à l'architecture régénérative, on doit constater que cette approche, certes implicite dans la plupart des projets, n'était pas structurante pour identifier les dix stratégies de design. Dans le livre « Héritage » (2025) Virgil Declercq, fait le constat que « Les démolitions s'accélèrent, la circularité est en chute libre. » et il parle de la « robustesse » des édifices qu'il utilise comme élément afin de développer sa vision d'héritage de « justice spatiale » et du caractère durable des édifices. Chez lui ce n'est pas un argument pour faire autrement le projet mais juste un argument afin de ne pas démolir les monuments de proximité. Brandlhuber donne une toute autre perspective au discours sur l'architecture régénérative. Avec son House Europa, constitué d'un film qui fait le constat, une série de conférence qui ouvrent le débat académique et une nouvelle proposition de loi qui veut faire changer le statut légal des bâtiments existants et matériaux utilisés, il fait une abstraction du type de bâtiment. Dans le cadre de ce tfe, il nous semble crucial de comprendre sa relation particulière avec les édifices religieux à travers sa publication sur l'église de Dominikus Böhm à Dettingen et son projet de transformation de l'église Saint-Agnes à Berlin en galerie d'art.

Après avoir parcouru les enjeux, le discours et des projets d'édifices cultuels et de pratiques d'architecture régénérative, on se plonge dans le bassin versant de l'Orneau afin d'identifier les enjeux, le discours et les projets spécifiques. Avec mon équipe de projet a identifié des résidus que l'on a identifié sur des cartes du bassin versant de l'Orneau. Sur la cartographie des édifices cultuels qu'on a identifié comme un espace résiduel particulier, on identifie quarante édifices. A travers plusieurs cartes, j'ai pu constater territorialement quand ils sont apparus, lesquels sont démolis, lesquels sont fort fréquentés, abandonnés, classés ou désacralisés et même réaffecté. J'ai également pu constater l'impact de la fusion des communes sur le devenir de ces édifices.

J'ai identifié sur cette carte trois églises, c'est-à-dire l'église Saint-Victor de Fleurus, une église classée en pierre massive locales avec un plan très particulier c'est-à-dire deux entrées latérales avec une relation particulière à la place publique qui se trouve à côté. On remarque en dehors de l'exposition des crèches lors du marché de noël une communauté très active qui utilise l'église qui est ouverte en permanence et au moment où il fait des messes gospel, une notoriété dans la région, qui font remplir l'église. J'ai eu l'occasion d'avoir une entrevue sur cette église avec le Père Damien qui s'occupe de dix églises, ou j'ai pu constater son approche in conventionnelle d'occuper les lieux et d'y faire un lieu d'échange entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez et son ouverture d'esprit à repenser le rôle de ces édifices cultuels au-delà de mes préjugés. La seconde est l'église

des Alouettes de Sombreffe qui se trouve au milieu des champs car en 1910 elle a été conçu pour plusieurs villages alentours. En 1996, elle a été désacralisé et avec le presbytère réaffectée. En (années) elle était fortement dégradée et la commune est intervenue pour faciliter une nouvelle réaffectation/rénovation. J'ai pu visiter le chantier, interviewer le propriétaire et l'architecte sur leur intervention en bois massif pour en faire plusieurs habitations et gîte. Lors de la discussion avec l'architecte, j'ai pu constater que la législation entre la Wallonie et la Flandre est différente, ce qui rend certaines stratégies proposées par le Bouwmeester impossible. La troisième est l'église Saint-Nicolas de Mornimont (1899) ou elle a été rattachée lors de la fusion des communes de 1977 à celle de Jemeppe-sur-Sambre. En 2020 a eu lieu la dernière messe et depuis elle est inaccessible pour le public, on constate que l'absence d'entretien se fait sentir par sa dégradation. Il y a un débat autour de sa potentielle désacralisation. C'est une église qui nous invite à impliquer tous les actions à prendre qui sont développées dans l'études du Sénat en France selon le rapport d'information n°765 relative à l'état du patrimoine religieux (2022), c'est-à-dire éviter la situation radical de désaffection de permettre à ce patrimoine de rester vivant en assurant une ouverture plus systématique, à développer des usages partagés et permettre une réappropriation et une resocialisation. C'est-à-dire un besoin d'un projet régénératif afin d'accompagner la ville qui porte les coûts financiers et la fabrique d'église qui en est propriétaire.

Cette église a été choisie pour faire projet, ni la commune, ni l'abbé Simon N'Toto Buela , qui est responsable de l'église et qui m'a ouvert les portes, n'ont a disposition des documents comme des plans et coupes ni sur l'histoire de ce bâtiment. En dessinant les plans et coupes de ce bâtiment et en collectant les documents historiques, on s'est rendu compte du fabuleux devenir de cette église qui a réutilisé des éléments et des objets de l'ancienne église dont on trouve encore les restes plus loin dans le cimetière de la commune. On peut constater comment cet édifice et son espace autour faisaient partie du même ensemble urbain comportant l'église, l'école et le château ou résidait le bourgmestre qui à fait construire cet ensemble urbain et qui était également le directeur de l'usine. L'ensemble urbain se trouvait entre l'ancienne Rue Grande le long de laquelle l'ancienne église se trouvait aussi et la nouvelle Rue du Presbytère. Le long de la grande route il y avait une place qui donnait sur l'entrée et le clocher de l'église bordée à droite du château qui avait son jardin jusqu'à la route du Presbytère et à gauche l'entrée de l'école avec le presbytère le long de la Rue du Presbytère. Du côté gauche de l'église, la commune a développé un nouvel espace de jeu qui se situe entre l'école et l'ancien presbytère. Le château a été remplacé par des habitations et une salle communale.

Le plan de l'église est assez classique pour l'époque mais la coupe est remarquable, elle a une entrée le long de la Rue du Presbytère vers le soubassement et une entrée principale le long de la Place Lekeu. Les deux niveaux sont interconnectés et utilisent la différence de niveau de 2.70 m entre les deux rues. A l'intérieur de l'église on retrouve plusieurs éléments remarquables dont certains proviennent de l'ancienne église. Structurellement elle est construite en brique avec un soubassement en pierre, une charpente en bois qui porte un toit en ardoise. A côté de la circulation verticale du soubassement qui se trouve à l'entrée se trouve une grande circulation verticale dans le clocher. Ce sont ces espaces dans lesquels je vais démontrer avec mon projet régénératif on peut donner à une

architecture néo-gothique pas classée, abandonnée et en voie de désacralisation, dans une commune rurale de 19 000 habitants, permettre à ce patrimoine de rester vivant en assurant une ouverture plus systématique, à développer des usages partagés et permettre une réappropriation et une resocialisation de cette église et l'ensemble urbain dont elle faisait partie.

Comment la problématique des églises se pose dans le bassin versant de l'Orneau. Et comment on peut y intervenir à travers un projet régénératif afin de sauvegarder son importance publique ?

0.6. Problématisation et question de recherche

Depuis toujours, les édifices religieux occupent une place essentielle dans les paysages urbains et ruraux. Ils sont omniprésents : chaque village, chaque quartier, chaque ville compte au moins un bâtiment dédié au culte ou à des fonctions culturelles. Une église au milieu d'un village c'est un lieu de repère important pour chaque individu, croyant ou non. Ce sont des lieux où nous y entrons pour des raisons religieuses, culturelles ou simplement par curiosité. C'est le lieu de rassemblement d'une communauté rythmée par le son des cloches qui retentissent journalièrement. Pourtant, malgré leur présence incontournable et leur rôle historique, une partie significative de ces bâtiments est sous-utilisée, voire complètement délaissée.

Ces édifices, porteurs d'une forte dimension spirituelle et historique, sont des témoins privilégiés de l'histoire des territoires et des communautés qui les entourent. Ils ont aussi un rôle social fondamental, créant des points de ralliement pour les habitants. Toutefois, face aux défis contemporains comme l'évolution des pratiques religieuses, le manque de financement pour l'entretien ou encore les transformations urbaines leur place dans nos territoires est souvent remise en question. (Bousmar, E. ,2015)

Dans ce travail de fin d'étude, j'aimerais explorer comment l'approche régénérative peut répondre aux défis de notre temps. Le potentiel de ces bâtiments comme vecteurs de liens sociaux, du développement local et symboles de la mémoire collective est remis en question. L'intérêt à ces édifices, trop souvent négligés malgré leur richesse, est non seulement un sujet pertinent mais aussi nécessaire dans le contexte actuel de réinventer notre rapport au patrimoine et aux territoires.

Ma question de recherche est double : comment la problématique des églises se pose dans le bassin versant de l'Orneau. Et comment on peut y intervenir à travers un projet régénératif afin de sauvegarder son importance publique ?

« Les approches régénératives consistent donc fondamentalement à repenser les types de questions posées lors du processus de conception, les personnes ciblées pour y répondre et la façon dont la pensée créative est guidée. La perspective fondée sur les systèmes nécessite de tenir compte des interconnexions au sein des systèmes écologiques, sociaux et économiques ainsi qu'entre ces systèmes, à différentes échelles. Les pratiques régénératives sont donc essentiellement interdisciplinaires en ce sens qu'elles reposent sur de nombreux ensembles d'informations différents, à la fois techniques et scientifiques. »

(Foissac, M., et al., 2023, p.14)

0.7. La structure du TFE projet et la méthodologie

Ce TFE projet est structuré en quatre parties.

Un état de l'art qui est développé autour des thèmes de la sécularisation et son impact sur les édifices religieux, les projets et recherches sur la réaffectation de ces édifices et une approche d'architecture régénérative. Ici j'ai fait une recherche bibliographique afin de me rendre compte de ce qui est déjà écrit sur ce thème.

Une deuxième partie explore les différentes pratiques et projets à travers trois acteurs et différents cas d'études afin de comprendre comment cette problématique des édifices religieux et l'architecture régénérative devient un sujet de débat public à travers une posture d'activisme. Comment les édifices religieux sont mis sur l'agenda politique ainsi que l'importance et le rôle que peut jouer le projet à une échelle territoriale pour des acteurs publics et des concepteurs de projets afin de créer une nouvelle culture commune. Comment l'architecture régénérative à travers une initiative citoyenne entre dans le champ des préoccupations politiques afin de donner un statut légal aux bâtiments existants et aux matériaux utilisés à travers un changement de la législation Européenne. Afin de pouvoir développer cette partie j'ai consulté les sites internet des trois acteurs, regardé leurs films, et lu leurs publications. J'ai pu rencontrer Virgil Declercq le président de l'ASBL Communauté Historia et David Claus qui a été fortement impliqué comme auteur de projet dans toute la recherche du Bouwmeester. Finalement, j'ai pu constater comment cela a été traduit au travers de plusieurs cas d'études.

Après avoir compris en général le discours sur les édifices cultuels et le concept d'architecture régénérative, j'ai commencé une recherche située à l'échelle du bassin versant de l'Orneau, où on travaille le territoire abordé par l'atelier. Après un arpentage sur site et la production de plusieurs cartes, j'ai pu identifier trois bâtiments qui me semblaient pertinents du point de vue de la question de recherche. De nouveau j'ai dû faire des recherches bibliographiques et consulter des archives, j'ai dû aller à la rencontre de personnes clés afin d'avoir des connaissances situées, et avoir accès aux bâtiments afin de me rendre compte qu'elles étaient les pratiques (église Saint-Victor de Fleurus), le projet (église des Alouettes de Sombreffe) et l'espace afin de pouvoir dessiner les coupes et les plans (église Saint-Nicolas de Mornimont).

Finalement, la dernière partie s'appuie fortement sur les données que j'ai pu collecter dans la troisième partie et développe un projet régénératif pour l'église de Mornimont ainsi que pour l'ensemble urbain dont elle fait partie.

« la sécularisation de la société + une tension croissante est créée par le statut particulier des églises paroissiales en tant que bâtiments publics de jure. La législation napoléonienne, par exemple, stipulait que les gouvernements (locaux) étaient conjointement responsables financièrement de l'entretien des églises. Le caractère public historique des bâtiments ecclésiastiques a contribué au fait qu'en Flandre, la question de l'avenir des églises paroissiales ne s'est pas posée pendant longtemps : en cas de pénurie financière, les autorités locales sont toujours intervenues. Mais en raison de la flambée des coûts de construction, la demande de réaffectation des églises paroissiales se fait de plus en plus pressante du côté des autorités civiles. Cette demande s'accompagne du désir de mettre les églises à la disposition de la communauté élargie (y compris des non-croyants), en tenant compte ou non de considérations économiques ou fonctionnelles. »

(Erik Wieërs dans “*Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021*”, Brugge, 2023, p.20)

0.8. L'état de l'art

0.8.1. La sécularisation dans nos régions

Afin d'observer cette tendance de sécularisation, j'ai pu m'appuyer principalement sur la littérature de Bousmar E., c'est-à-dire « Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société. Les défis du patrimoine religieux, héritage encombrant ? Patrimoine d'avenir ? Tome 29, fascicule 3, (p 282-291) » et sur la littérature de Coomans T. c'est-à-dire « DOSSIER : Eglises désaffectées, patrimonialisation et usages alternatifs », Bruxelles patrimoines, n°013, Bruxelles : Bruxelles développement urbain (2014).

La sécularisation est un mouvement de la société qui tend à prendre de la distance vis-à-vis d'une religion et de l'influence qu'à celle-ci sur la société. Elle peut se distinguer sous deux formes, la première correspond à une sécularisation intentionnelle comme la laïcisation. La deuxième, quant à elle ne s'exprime pas de manière intentionnelle, on va dire qu'elle est latente. Cela ne signifie pas nécessairement une disparition de la religion, mais plutôt un rééquilibrage entre le sacré et le profane. (Dobbelaere, K. ,2008)

La désacralisation correspond à un processus où un élément précis perçu comme sacré ou qui possède une valeur symbolique perd sa dimension de sacralité. La sécularisation peut entraîner des désacralisations (comme celle des lieux de culte transformés en lieux civils), mais elles ne sont pas synonymes. La désacralisation peut aussi survenir en dehors du cadre religieux.

En sociologie des religions, le concept de sécularisation a été couramment emprunter comme un héritage complexe qui oppose la modernité et la religion. Il a été identifié que dans les sociétés européennes, l'interprétation de ces deux termes, si ils sont perçus comme dans un jeu à somme nulle, lorsque la modernité progresse, directement la religion baisse et inversement. La sécularisation est donc interprété comme un paradigme identifiant les mutations des sociétés occidentales contemporaines (Willaime, J.-P., 2006).

Ce concept emprunté par les sociologues pour démontrer l'évolution des sociétés, il a été auparavant définis de la sorte : « *le terme de sécularisation a désigné un processus historique et juridique de transfert de propriété d'une institution ecclésiastique à une institution séculière, processus posant ainsi une distinction entre le religieux et le séculier compris comme non religieux* » (Willaime, J.-P., 2006). Il y a donc déjà là une différence entre le religieux et le séculier, la sécularisation apporte alors le passage d'un état ecclésiastique à un état séculier, en France on parlera de laïcisation pour désigner le passage d'une juridiction non-religieuse à une juridiction religieuse (Willaime, J.-P., 2006).

Max Weber, dans ces débats, adopte une approche sociologique de la sécularisation : il ne la voit pas comme un idéal ou un but à atteindre, mais simplement comme un phénomène historique qu'il faut observer, décrire et comprendre dans ses différentes formes et conséquences. A cela il parle aussi de « désenchantement du monde », plus que de sécularisation. Il complète en ajoutant : « *la démagification¹ du monde est aussi bien un*

¹ Démagification : Processus de suppression des éléments mystiques, rituels et magiques au profit d'une rationalisation de la conduite de vie. La langue française. (s.d.). *Démagification*.

processus interne au religieux (à travers la rationalisation effectuée par le judaïsme et le christianisme) qu'à l'extérieur à lui (à travers l'impact de la science et de la technique sur l'explication du monde) » (Willaime, J.-P., 2006). Weber précise que la « démagification du monde » ne veut pas essentiellement présupposer la sécularisation, au contraire, la suppression des forces mystiques et magique n'exclut par la résistance du religieux comme une autorité qui donne du poids et justifie ce qui est bien ou mal, juste ou injuste, dans la société et en politique (Willaime, J.-P., 2006).

En somme, la sécularisation en Europe se traduit par une mutation socioculturelle globale produit dans un premier temps par une diminution de la pratique du culte religieux et des pratiques qui y sont associées ainsi que l'appartenance à la religion, ce qui a entraîné la réduction du rôle institutionnel et culturel de la religion. Autrefois, la religion jouait un rôle central dans la société : elle donnait un sens global à l'organisation des sociétés et influençait fortement la vie quotidienne des gens par ses croyances et son langage. Aujourd'hui, elle tend à devenir une activité parmi d'autres de la vie sociale, parfois même lointaine ou étrangère pour beaucoup, comme le montre la hausse du nombre de personnes sans religion (Willaime, J.-P., 2006).

La diffusion du christianisme et l'apparition des paroisses urbaines est étroitement lié à la renaissance urbaine qui s'est déroulé selon les régions entre la fin du XIème siècle et le milieu du XIIème siècle. Le christianisme étant en expansion, le nombre d'édifices cultuels n'étant pas assez suffisant dans les noyaux urbains, des églises ont alors été construites en milieu rural. Ces constructions ont permis de rendre le culte plus accessible et d'accueillir un plus grand nombre de fidèles. Il est évident qu'à cette période la paroisse occupait une place essentielle dans la vie des fidèles. Elle est le lieu de cérémonies chrétiennes et d'actes essentiels. Elle accompagne les fidèles depuis le baptême à la tombe. L'apparition et la formation des paroisses dans des milieux urbains n'est pas identique à celle des milieux ruraux (Gaudemet, J., 1973). En milieux urbain, les paroisses délimitent la zone géographique des paroisses, tandis qu'en milieu rural, un village ne délimite pas forcément une paroisse, celle-ci peut être composée de plusieurs villages. L'édification des églises dans les villages va modifier considérablement le territoire. Les clochers étant facilement visible, ils vont représenter des repères visuels qui serviront à se déplacer et ainsi former des réseaux de chemins (Cremer, L., 2018).

Les églises paroissiales sont des bâtiments importants tant dans les villages que les villes. Elles ne sont pas seulement des lieux de rassemblement pour certains cultes, elles sont aussi des points d'ancre pour les communautés vivant aux alentours. Ces bâtiments étant dédiés à la pratique du culte d'un dieu, ceux-ci bénéficient de dimensions et de luminosité importante. La Wallonie rencontre des défis important quant à l'avenir de l'héritage du patrimoine religieux. Des observations alarmantes ont été soulignées, certaines spécifiques à la Belgique, d'autres communes aux sociétés occidentales, il y a une diminution du nombre de membres du clergé et une surcharge de travail, une baisse de la pratique religieuse et abandon des lieux de culte, entraînant ainsi un abandon relatif des édifices. Cela reflète une crise chronique du patrimoine historique religieux dans nos régions. Le manque de moyens financiers pour entretenir ces bâtiments est crucial. (Bousmar, E. ,2015) La sécularisation du monde occidental implique la fermeture et la

sous-utilisation d'un grand nombre d'églises et de couvents. L'usage de ces édifices devient complexe, le problème n'étant pas simplement lié à la dimension spirituelle mais bien aux dimensions politiques, économiques, culturelles, juridiques et sociales. Il existe des usages alternatifs mais très peu de cas ont été réalisés en Wallonie. (Coomans, T., 2015) En novembre 2019, la Conférence des évêques de Belgique a publié son « Rapport annuel sur l'Église catholique ». Ce dernier révèle l'importance d'opérer une transition au sein de l'Église paroissiale pour adapter celle-ci aux besoins de la société, à l'évolution de la population catholique pratiquante et au nombre de prêtres vieillissants. (Emond, D., 2021)

Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2018)

	1977	1996	2007	2009	2016	2018
Baptêmes	66,2 %	68,1 %	54,8 %	-	42,1 %	38,1 %
Mariages	77,7 %	50,2 %	25,8 %	-	17,8 %	15,0 %
Funérailles	63,7 %	77,7 %	58,4 %	-	-	43,4 %
Pratique dominicale	29,4 %	13,1 %	-	5,0 %	< 4,5 %	< 3,8 %

Source : C. Sägesser, *Cultes et laïcité*, Bruxelles, CRISP, Dossier n° 78, 2011, p. 73 ; *Rapport annuel*.

L'Église catholique en Belgique, novembre 2018, p. 15 ; *Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique*, décembre 2019, p. 15.

Ce tableau provenant du deuxième rapport de l'Église catholique en Belgique, démontre que la baisse de pratique religieuse catholique en Belgique est constante. En moyenne, chaque année, le taux de mariage baisse de 1,5% et le taux de baptême baisse de 1%. Cependant ces dernières années on peut remarquer que cette baisse de pratique est en accélération, le taux de mariage a baissé de 2,6% et celui du baptême a baissé de 4% (Sägesser, C., 2020). Ce rapport annuel de l'année 2020 met en avant la transition vécue par l'Eglise. La désaffection des églises en raison d'un manque de fidèles, de personnel pastoral ou de ressources est un phénomène croissant. En réponse, la Conférence des évêques de Belgique a publié des directives en juin 2019. Entre 2012 et 2016, 75 églises ont été désaffectées, suivie de 31 églises en 2018 et 26 en 2019. Depuis 2018, une dizaine de ces églises ont été réaffectées à d'autres cultes chrétiens, une solution favorisée par la Conférence des Évêques. (Masquelier, J., 2021) Entre 2012 et 2019, environ 132 églises ont été désaffectées dans tout le pays, selon les rapports annuels de l'Église catholique en Belgique. Les désaffectations se poursuivent, particulièrement dans les grandes villes comme Bruxelles, où des dizaines d'églises sont en cours de transformation ou menacées de fermeture. (Arcq, É., 2011) D'après ces chiffres, il se pose la question de qu'est-ce qu'il va devenir de tous ces bâtiments de cultes dans le futur.

En Wallonie, comme dans le reste de la Belgique ou comme partout en Europe occidentale, le nombre d'églises paroissiales diminue. Cela provient de plusieurs facteurs mais notamment par la sécularisation de la société occidentale. Ce phénomène engendre des complications du fait des couts d'entretiens de ces édifices. Ces difficultés amènent à se poser la question de ; que vont devenir à l'avenir ces bâtiments de cultes ? Rien qu'en Belgique, les politiques de protections des églises sont différentes entre les régions flamande, wallonne et bruxelloise. Cependant, dans les trois régions, il y a une politique qui plaide en faveur d'une protection sélective des bâtiments. (Coomans, T., 2015)

Le patrimoine religieux dans nos régions est d'une importance quantitative particulièrement remarquable. Cependant, la question la plus cruciale qui se pose est sans aucun doute celle du manque de moyens. Assurer la préservation et donner un sens à ce patrimoine historique et culturel est important. Parfois, la réaffectation se présente comme la solution optimale. Depuis la fin du 18e siècle, nous observons des exemples de telles réaffectations profanes dans nos régions. Des églises et des couvents sont transformés en casernes, hôpitaux, usines, ateliers, restaurants, et même en hôtels de ville. Ces transformations offrent de nouvelles vies à ces vieilles pierres chargées d'histoire. Cependant, il est impératif de veiller à ce que ces réaffectations préservent l'aspect patrimonial et urbanistique des bâtiments. Elles doivent également respecter au mieux l'insertion du bâtiment dans l'espace public. (Bousmar, E. , 2015) En Belgique, la plupart des églises sont gérées parce que l'on nomme les fabriques d'églises, ce sont des entités publiques gérant le patrimoine des édifices religieux, approuvé par l'État ou la Région. Elles bénéficient d'un statut fiscal spécifique. Avant toute réaffectation, la désaffectation légale en tant que lieu de culte est nécessaire, autorisée par l'évêque du diocèse et validée par le gouvernement régional. Ce processus implique la dissolution de la fabrique d'église et le transfert de ses biens vers d'autres entités. Les églises peuvent être la propriété de la commune, de la fabrique d'église ou de propriétaires privés. (Coomans T., 2014) L'organisation actuelle de l'Église de Belgique repose sur une province ecclésiastique composée de huit diocèses territoriaux. Ces diocèses sont regroupés sous un niveau interdiocésain, qui s'est structuré au fil du temps pour offrir des services de coordination. À l'intérieur des diocèses, les paroisses jouent un rôle central, constituant les espaces principaux où de nombreux laïcs s'engagent activement. La répartition territoriale des diocèses en Belgique suit, pour l'essentiel, la carte établie par le concordat de 1801. Chacun de ces diocèses est dirigé et administré par un évêque, qui en assume la responsabilité. (Arcq, É., 2011)



Hitier, H. (Photographe). (2019, 15 avril). *[Photographie de l'incendie de Notre-Dame de Paris]*. Dans Ministère de la Culture, *Le récit en images*. <https://notre-dame-de-paris.culture.gouv.fr/fr/le-recit-en-images>

0.8.2. L'impact de la sécularisation sur les édifices religieux et leurs enjeux

Afin de pouvoir constater l'impact de cette sécularisation sur les édifices religieux, je me suis appuyé sur la recherche « RAPPORT D'INFORMATION n°765, relative à l'état du patrimoine religieux » (2022). On peut expliquer l'attention portée par le monde politique à cette question de maintenance à travers la destruction par le feu de Notre Dame à Paris le 15 avril 2019 et les témoignages très émotionnels des français, laïcs ou pas, et les fonds gigantesques qui ont été libérés par le privé afin de reconstruire cette église. L'importance de l'étude est qu'elle explique l'intérêt de ce patrimoine de proximité, les causes de sa dégradation, les menaces à anticiper et les actions à prendre. La Wallonie n'a pas commander une recherche pareille, ou on met l'accent sur la gouvernance et l'entretien de ce patrimoine religieux et l'impact politique. C'est pour cela qu'une ASBL comme Communauté Historia œuvre pour le préserver. Le dernier acteur est Virgil Declercq, activiste et défenseur du patrimoine. Il créa en 2016 une ASBL qui se nomma dans un premier temps « Communauté de la Défense du Château Rouge », qui deviendra par la suite « Communauté Historia ». L'ASBL agit de deux manières : d'une part, en sensibilisant le grand public ; d'autre part, en engageant des recours juridiques pour contester certaines décisions politiques. Leurs actions se concentrent principalement en Wallonie, sur la protection du patrimoine, car pour eux, cela équivaut à « préserver notre identité culturelle et lutter contre les dérives d'un modèle de construction insoutenable » (Communauté Historia, 2025). Comme développé plus tard au chapitre : « 1.3. Virgil Declercq président de l'ASBL Communauté Historia ».

Dans la publication de l'équipe du Bouwmeester, on, constate que « *L'église paroissiale ne marque pas seulement le centre d'une communauté de foi, elle agit aussi comme un ancrage spatial pour le quartier, le district ou la congrégation. Une église paroissiale est toujours plus que sa simple fonction, plus qu'un espace pour le rassemblement des croyants. Le bâtiment exprime une culture et une histoire qui définissent encore aujourd'hui notre condition humaine, et dans lesquelles la relation de l'homme avec « le haut » est un thème central. C'est pourquoi la plupart des églises sont beaucoup plus hautes, plus grandes, plus sombres ou plus claires que leur fonction ne l'exige.* » (Wieërs, E. 2023, p.3) Et que « *Depuis plusieurs décennies, l'utilisation des églises pour le culte est en déclin, créant une demande pour de nouvelles utilisations de ces bâtiments. Leurs caractéristiques spatiales particulières et leur importance historique et symbolique les rendent également intéressantes lorsque leur utilisation change* » (Wieërs, E. 2023, p.3) tout de même la publication se focalise principalement à des scénarios spatiaux et des stratégies de conception.

La France, ainsi que d'autres pays occidentaux de tradition catholique, constatent une baisse de la pratique religieuse, cependant des solutions face à ce constat commencent seulement à émerger. Au contraire des pays d'Europe du Nord et d'Amérique du Nord, ceux-ci ont déjà mis en place depuis plusieurs dizaines d'années des systèmes de transformation et de reconversion des bâtiments dédiés au culte (Ouzoulias, P., 2022).

Contrairement à certains d'autres pays cités plus tôt, en France, la majorité des édifices cultuels d'intérêt patrimonial appartiennent aux communes et non aux cultes. Ces édifices patrimoniaux religieux se retrouvent face à des risques de dégradations accélérée. Les coûts d'entretien et de restauration de ces bâtiments étant à charge des communes et donc des maires, qui éprouvent des difficultés grandissantes à combler ces dépenses au vu de la diminution des ressources publiques. De plus que la pratique et la fréquentation des édifices dédiés au culte est en baisse (Ouzoulias, P., 2022).

Dans un contexte plus concret, comme le souligne Marc Eynaud dans une tribune parue dans *Le Figaro* le 4 août 2023 : « En 2019, à peine 3 % du budget du ministère de la Culture était alloué à l'entretien du patrimoine. En sachant que la culture représentait un peu plus de 2 % du budget de l'État, on commence à avoir une idée assez nette de la volonté de la France dans la sauvegarde de son patrimoine. » (Eynaud, 2023). Cette observation met en évidence une réalité budgétaire qui questionne sur la volonté des pouvoirs publics à faire prospérer le patrimoine. Cela amène à se questionner sur le rôle que pourrait jouer d'autres acteurs dans la sauvegarde du patrimoine, tels que des collectivités ou les citoyens eux-mêmes. A cela s'ajoute une absence de volonté à entretenir ces biens de la part de certaines communes, cela se traduit par un manque de moyens pour l'entretien des églises. Au fil du temps ces édifices tombent en ruines. C'est au moment qu'un danger d'effondrement apparaît que les municipalités s'en préoccupent (Eynaud, 2023). Ne faut-il pas se poser la question de différence entre le coup de préservation des édifices cultuels et le coup de la perte de ce symbole au centre du village ?

« *Peut-on dresser un parallèle entre la démolition de ces édifices et la déchristianisation de la France?* » Les deux phénomènes sont bien sûr à lier, l'abandon des églises à favoriser des pratiques non-conventionnelles tels que des profanations, vols et autres incendies. Il poursuit avec une réflexion plus critique sur les causes profondes de cette situation : « Si l'État a abandonné nos églises, c'est aussi parce que les fidèles l'ont désertée en premier. "Abandon fait larron", dit le vieux proverbe français, et c'est hélas la première des explications » (Eynaud, 2023). Les diocèse et les curés ont la volonté de garder ces lieux ouverts pour le culte mais les fidèles se faisant remplacer par des malfaiteurs, on pourrait alors comprendre la volonté de détruire ces édifices.

LE PATRIMOINE RÉLIGIEUX EN FRANCE

En 2022 a été publié un rapport sur l'état du patrimoine religieux en France, il évalue le nombre d'églises qui pourrait disparaître d'ici 2030, ce nombre monte entre 2 500 et 5 000 édifices. Si l'on voudrait rattraper le retard accumuler face à ce constat, il faudrait que l'état dépense 750 millions d'euros par an (Eynaud, 2023). Ce constat met en évidence la nécessité de s'intéresser rapidement aux moyens de valorisation de ces édifices, c'est-à-dire leurs possibles usages et utilisation bénéfiques à la société.

La France comprend un patrimoine religieux très important, un des plus riches juste derrière l'Italie. D'après l'Observatoire du patrimoine religieux, l'hexagone compterait jusqu'à 100 000 édifices religieux sur tout son territoire, ce nombre se fait tous cultes confondus, y sont comptés les édifices cultuels désertés et ceux à l'état de ruine (Ouzoulias, P., 2022).

Parmi ce nombre, plus de 40 000 de ceux-ci situés sur le territoire français seraient la propriété des collectivités publique et non des cultes, en ajoutant à cela que la plupart appartiennent au culte catholique. Cette proportion d'appartenance à l'état provient de l'histoire de France mais surtout de la Révolution française, pendant celle-ci les biens du clergé ont été nationalisés (Ouzoulias, P., 2022).

Les églises sont des éléments témoins du passé, la conservation de ceux-ci ne concerne pas seulement la conservation de quelques vieilles pierres mais plutôt la conservation d'un pan entier de la culture. C'est pour cela que ces édifices sont plus qu'une fonction liée au culte. La population est attachée à ce patrimoine religieux, pas seulement les croyants mais bien une grande partie de la population, cela s'est révélé le 15 avril 2019 lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris. L'église est une part essentielle de l'identité structurelle des paysages, il s'agit d'un point de repère dans l'espace et dans le temps pour la population avoisinante. Ces lieux de culte visibles et accessibles par tous, représente un véritable point commun. Au-delà de ça, l'église représente plus qu'un lieu de culte, elle a aussi des valeurs historiques, culturelles, artistiques et architecturales (Ouzoulias, P., 2022).

D'un point de vue géographique, ces édifices sont répartis sur l'ensemble du territoire français, ils représentent l'élément patrimonial principal au niveau de la proximité au vu de sa présence dans chaque ville, village, hameau,.. Le patrimoine religieux représente un vecteur de transmission de mémoire et de valeurs. La mise en valeur de celui-ci constituent un réel enjeu à sa préservation (Ouzoulias, P., 2022).

Une étude menée de 2013 à 2018 sur l'état de conservation du patrimoine protégé communal a pour objectif de mettre en relation cet état avec la taille des communes. Cette étude démontre que ce sont les communes de taille moyenne, celles qui comptent entre 2 000 et 10 000 habitants, qui ont le plus de risque de détenir des édifices patrimoniaux en danger. Contrairement aux plus petites communes, qui sont composées de moins de 500 habitants, dont le bilan sanitaire affiche qu'elles sont moins exposées à posséder des monuments en périls sur leur territoire. Cela s'explique notamment par l'intention des plus petites communes de conserver ces monuments patrimoniaux car ils constituent un élément essentiel de leur identité. En ce qui concerne les communes de plus de 10 000 habitants, les risques sont plus faibles au vu de leurs moyens financiers et humains supérieurs (Ouzoulias, P., 2022).

LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Le patrimoine cultuel français est considéré comme sain mais se retrouve vulnérable de manière croissante. En 1832, Victor Hugo lançait déjà des alertes pour la conservation du patrimoine avec son pamphlet intitulé « Guerre aux démolisseurs », par la suite, en 1914, Maurice Barrès produit un livre nommé « La grande pitié des églises de France » (Ouzoulias, P., 2022). Comme quoi ces préoccupations ne sont pas nouvelles, pourtant des directives à grandes échelles n'ont pas encore vu le jour.

Diverses raisons favorisent la dégradation du patrimoine religieux, les principales sont celles-ci : « la sécularisation croissante de la société, la désertification de certaines zones géographiques, les contraintes budgétaires accrues des communes, ainsi que les

regroupements paroissiaux, la progression des fusions de communes et le développement des intercommunalités » (Ouzoulias, P., 2022).

LES QUELLES ?

Contrairement au édifices liés culte catholique, les édifices de cultes juif et les édifices de cultes protestants évoluent dans des conditions différentes, puisque la responsabilité de leur entretien est principalement à charge des associations cultuelles juives et protestantes auxquelles ils sont affiliés. De plus, la quantité d'édifices n'est pas comparable avec celles du culte catholique. En effet ; « La Fédération protestante de France avance le chiffre de 3 800 lieux de culte identifiés comme protestants en France. Le Consistoire central israélite de France évoque 300 synagogues relevant de son autorité. La base Mérimée recense environ 600 temples protestants et 200 synagogues » (Ouzoulias, P., 2022). Le Consistoire central israélite de France et la Fédération protestante de France précisent qu'ils bénéficient actuellement d'un soutien financier significatif de la part de leurs communautés de fidèles.

Parmi l'ensemble des édifices dédiés au culte, une catégorie se trouve particulièrement en danger et menacée de démolition, et le Sénat recommande d'en renforcer la protection. Paradoxalement, ces édifices sont les plus récents, c'est-à-dire ceux qui datent du XIXe et XXe siècle.

Concernant ceux datant du XIXe siècle, cela correspond à peu près à un quart des édifices présents en France, le manque d'intérêt provient de deux facteurs :

- Le premier étant la taille imposante des édifices, qui au vu des besoins actuels, sont de moins en moins adaptés aux pratiques religieuses actuelles ;
- Le second étant plus lié au style néo qui regroupe les styles néo-byzantin, néo-gothiques, néo-médiéval... Il s'avère que ces styles plaisent moins puisqu'ils sont perçus comme des copies, ils ont donc une valeur patrimoniale et touristique plus faible que les édifices les plus anciens.

Les édifices religieux datant du XXe siècle, notamment ceux construit durant la deuxième moitié de ce siècle, font face à différents problèmes que ceux constatés plus haut et c'est particulièrement dû aux évolutions de l'architecture religieuse durant cette période ;

- D'une part, l'utilisation du béton et de matériaux de construction médiocres a favorisé une durée de vie limité et des couts de préservation élevés ;
- D'autre part, la législation française ne protège pas les édifices qui datent de moins de cinquante ans car ils ne les considèrent pas comme des monuments historiques. Cependant, une partie de ces édifices bénéficient du label « Architecture contemporaine remarquable », ceux-ci sont au nombre de cent cinquante pour les églises et d'une cinquantaine pour les chapelles. Néanmoins, ce label ne procure par une véritable protection de ces édifices étant donné qu'ils ne créent pas de servitude d'utilité publique (Ouzoulias, P., 2022).

LES MENACES À ANTICIPER

De nombreux édifices sont aujourd’hui peu fréquentés ; leur conception architecturale ne correspond plus aux usages actuels, ce qui complique leur adaptation aux exigences contemporaines du culte et des pratiquants. Face à cela, il y a des menaces à anticiper, surtout que le plus grand risque pour ces édifices est qu’ils ne soient plus entretenus et que cela engendre une démolition pur et simple. Concernant la vente de ceux-ci à des propriétaires privés, cela ne représente pas une grande menace étant donné leurs dimensions et les contraintes liées à leur architecture, ces édifices constituent un patrimoine qui suscite peu d’intérêt. L’affectation au culte d’un bâtiment a été rendu perpétuelle à la personne publique qui le détient par la loi du 9 décembre 1905. Ce qui convient de procéder à une désaffectation si l’on veut envisager une démolition ou une reconversion. Cette même loi oppose aussi que pour pouvoir désaffecter un bâtiment, il faut répondre à certaines contraintes telles que :

« soit parce que l’association bénéficiaire est dissoute ; soit parce que le culte cesse d’être célébré pendant plus de six mois consécutifs, en dehors des cas de force majeure ; soit parce que la conservation de l’édifice ou des objets mobiliers classés est compromise par l’insuffisance d’entretien et après mise en demeure dûment notifiée du conseil municipal ou, à son défaut, du préfet ; soit parce que l’association cesse de remplir son objet ou les édifices sont détournés de leur destination ; soit parce que l’association ne respecte pas ses différentes obligations légales » (Ouzoulias, P., 2022).

Cette procédure conséquente ne favorise pas les désaffectations surtout qu’à cela il faut ajouter un triple accord qui est composé de l’accord de la municipalité, du culte affectataire et des services de l’Etat. Toutes ces raisons ont conduit, jusqu’à présent, à ce que « les ventes ou démolitions d’édifices cultuels sont restées marginales » (Ouzoulias, P., 2022).

En 2015 est paru un article dans le Wall Street Journal, celui-ci concernait les chiffres d’une enquête sur les ventes d’églises en Europe. Le contexte de cette enquête est basé sur une baisse générale de la pratique religieuse en Europe et il donne des chiffres sur les églises principalement situées dans le Nord de l’Europe : «

- environ 20 églises fermeraient au Royaume-Uni chaque année ;
- environ 200 églises au Danemark seraient considérées comme sous-utilisées ou non viables;
- plus de 500 églises catholiques auraient été fermées en Allemagne au cours de la dernière décennie ;
- les Pays-Bas seraient le pays le plus touché par ce phénomène, avec

potentiellement deux tiers des 1 600 églises catholiques menacées de désaffectation d’ici dix ans et 700 églises protestantes risquant la fermeture dans les quatre ans. » (Ouzoulias, P., 2022)

Ces chiffres que l’on pourrait trouver rassurant ne doivent pas nous faire oublier les menaces qui pèsent sur les édifices religieux. Il a quand même été démontré plus haut qu’un bon nombre d’églises sont sous-occupées et sous-utilisées du en partie à leurs dimensions monumentales qui sont disproportionnées aux pratiques religieuses actuelles (Ouzoulias, P., 2022).

À l'avenir, il y a trois facteurs à craindre qui sont des vecteurs de l'accélération de la dégradation ou de l'abandon des édifices patrimoniaux religieux. Le premier étant la sécularisation croissante de la société, ce phénomène n'est pas nouveau mais il est en nette progression, il s'explique notamment par l'augmentation de l'athéisme, la diminution de la pratique du culte et la crise des vocations sacerdotales. À cela s'ajoute la désertification de certaines zones géographiques, ce phénomène trouve sa place surtout dans les milieux ruraux français. Néanmoins, ces constats ne sont pas particulièrement visibles dans les grandes villes au vu de la densité de population. Cependant les villes considérées comme petites ou moyennes sont elles aussi victimes de ce phénomène d'appauvrissement. Ces deux éléments ont des effets néfastes sur les édifices dédiés au culte. Le deuxième facteur est ciblé sur la raréfaction des ressources financières vouées à la maintenance des édifices cultuels. Celui-ci est du à deux éléments, d'une part, le nombre de fidèles étant en nette diminution, la quantité de ressources disponible pour entretenir les édifices suis cette tendance. D'autre part, Les maires sont hésitants à dépenser de l'argent pour maintenir en état les édifices dont leur utilisation est en diminution contrairement à leurs coûts d'entretien qui sont en augmentation. À cela s'ajoute des attentes des citoyens de plus en plus élevées au vu des contraintes croissantes qui pèsent sur les budgets. Il est intéressant de préciser que légalement les maires n'ont aucune obligation sur l'entretien des édifices de culte, sauf ceux qui sont classés monuments historiques et qui du coup bénéficient d'une protection. Le troisième facteur concerne les réformes territoriales, elles cherchent à réduire le nombre de communes en les fusionnant ou en les regroupant sous des établissements publics de coopération intercommunale. Le parallèle aux fusions de communes est le regroupement paroissial effectué depuis plusieurs dizaines d'années, il est important de préciser que chaque commune possède au minimum un bâtiment dédié au culte. À ces deux éléments s'ajoute la progression des intercommunalités. Ces différents facteurs sont des vecteurs d'amplification de détérioration et d'abandon des édifices cultuels dans les prochaines années. Ces trois facteurs sont des phénomènes, qui dans les milieux ruraux, représentent des menaces importantes pour le patrimoine religieux. Le véritable enjeu ne réside pas dans une éventuelle appropriation par des acteurs privés, car les caractéristiques architecturales et les dimensions des bâtiments religieux les rendent généralement peu attractifs. Le danger est plutôt que, faute d'entretien, de nombreux édifices se dégradent au point que leur destruction devienne inévitable (Ouzoulias, P., 2022).

LES ACTIONS À PRENDRE :

Afin de garantir la préservation du patrimoine religieux, il y a des actions à prendre. Dans un premier temps, un patrimoine qui ne suscite pas d'intérêt pour la population à plus de chances de décliner, dans ce cas il est essentiel que ce patrimoine génère de l'intérêt pour les Français. De manière à ce que cet intérêt grandisse, il est profitable de valoriser ces édifices à divers usages possibles, cultuels ou non. Dans les régions rurales, cela comporte un enjeu sociétal prédominant. De manière générale les actions à prendre sont celles-ci :

Les maires sont des acteurs importants de la préservation du patrimoine mais la plupart du temps ils sont démunis face à ces situations, c'est pour cela qu'ils ont besoin d'accompagnement. Le maire, représentant de la commune, est dans la plupart des cas

propriétaires des édifices de culte mais sans en avoir la jouissance. C'est pour cette raison qu'il est essentiel d'avoir une bonne communication avec le curé. Les litiges entre ces deux acteurs ou entre le maire et la communauté de fidèles, bien que assez rare, peuvent créer des conflits néfastes pour la préservation des églises. Une partie de ces litiges pourraient être évités si chaque partie connaissait ses droits et obligations.

Les subventionnements de l'état sont différents selon si l'édifice est protégé ou non. En clair, l'état n'intervient qu'en faveur du patrimoine religieux classé, en suivant les directives régionales des affaires culturelles. De plus, la majorité des subventions accordées par les régions et les départements sont dédiées au patrimoine classé. Cela explique les écarts dans l'état sanitaire des biens en fonction du degré de protection auxquels ils sont soumis. Il y a donc la une opportunité pour protéger ce patrimoine et lui éviter la désaffection qui amènerait à des conséquences irréversibles.

Les églises sont des édifices aux nombreuses opportunités, cependant, dans de nombreux cas, ils ne sont pas perçus à la hauteur de leur véritable valeur. L'édifice, en tant qu'un assemblage de pierre à de la valeur, mais ce qu'il se trouve à l'intérieur de celui-ci tels que des objets d'arts ont aussi de la valeur. Pour éviter des vols ou du vandalisme, de nombreux édifices sont fermés hors des horaires de célébrations. La mise en valeur de cet ensemble de valeurs est un vecteur d'éveillement de l'intérêt public à ce patrimoine, cela serait certainement aussi une manière pertinente de faciliter leur préservation. Plus ce patrimoine sera porteur de sens et bénéfique pour un large public, plus l'effort consenti pour son entretien et sa restauration sera jugé légitime au vu du grand public. De plus, ces lieux sont susceptibles de générer des retombées économiques pour le territoire avoisinant, autant pour la commune que pour les autres activités touristiques à proximité.

A l'intérieur des églises se déroule en règle générale un seul usage qui est lié au culte, diversifier ces usages est un facteur essentiel, notamment si on perçoit qu'un bâtiment sans usage à plus de chance d'être démolis. Dans cette continuité, proposer des usages partagés au sein des édifices cultuels peut être considéré comme un levier pour préserver ou renouveler l'intérêt porté au patrimoine religieux. Cette diversification des usages au sein de l'église n'est pas nouveau, en effet, jusqu'à la Révolution Française les activités cultuelles et humaines se déroulaient à l'intérieur des églises. Cependant l'importation d'une nouvelle affectation doit être compatible avec le culte déjà présent dans l'église. Les usages partagés peuvent être de différentes sortes, on peut imaginer : « *des usages culturels (concerts, expositions, spectacles, bibliothèques, médiathèques), éducatifs (éducation artistique et culturelle), sociaux (refuge en cas de fortes chaleurs, accueil des élèves en période de révision d'examen), touristiques (visites, musées, centres d'interprétation), caritatifs ou solidaires (accueil des plus démunis).* » (Ouzoulias, P., 2022).

La dernière action qui peut être envisagée pour préserver les édifices cultuels est de « *permettre une réappropriation et une resocialisation des édifices cultuels* » (Ouzoulias, P., 2022). Cela se traduit par une ouverture plus large des édifices à la population, au-delà de la fréquentation cet aspect est essentiel pour la préservation des œuvres d'art présentes à l'intérieur du bâtiment. De part son ouverture pendant de plus longues périodes, il y a une ventilation qui va se favoriser et ainsi éviter un bon nombre de dégradations. Pour contrer

la baisse de du nombre de prêtres et les vols ou actes de vandalismes, dans certaines régions de France, la solution pour palier à ce gardiennage a été de faire recours aux fidèles (Ouzoulias, P., 2022).

HER SCHEPPEN

(*)

Ontwerpend onderzoek voor het
Projectbureau Herbestemming Kerken
2016-2021

- 001 Heilige Familie en Sint-Corneel, Antwerpen (Borgerhout)
- 002 Heilige Hart, Antwerpen
- 003 Sint-Rochus, Blankenberge
- 004 Sint-Lambertus, Ham (Kwaadmechelen)
- 005 Onze-Lieve-Vrouw, Oud-Heverlee (Haasrode)
- 006 Sint-Jozef, Oudenaarde
- 007 Sint-Amandus, Roosdaal
- 008 Onze-Lieve-Vrouw, Tielst
- 009 Sint-Amandus, Aalst (Kerkhove)
- 010 Onze-Lieve-Vrouw en Sint-Rochus, Boom
- 011 Sint-Walburga, Brugge
- 012 Sint-Pieter, Galmaarden
- 013 Sint-Laurentius, Heuvelland (Kemmel)
- 014 Sint-Cornelius, Kluisbergen (Ruien)
- 015 Sint-Stefanus, Merchtem (Brussegem)
- 016 Onze-Lieve-Vrouw Onbevlekt Ontvangen, Merchtem (Peizegem)
- 017 Sint-Trudo, Peer (Vijchmaal)
- 018 Sint-Jozef, Rijkevorsel
- 019 Jan Ruisbroek en Onze-Lieve-Vrouw, Sint-Pieters-Leeuw (Ruisbroek)
- 020 Sint-Egilius, Sint-Truiden (Vijfwegen)
- 021 Onze-Lieve-Vrouw ten Pool, Tienen
- 022 Sint-Maarten, Tienen (Vissenaken)
- 023 Sint-Pieter, Tienen (Vissenaken)
- 024 Sint-Jozef, Zonhoven (Halveweg)
- 025 Sint-Martinus, Zottegem (Oombergen)
- 026 Sint-Amandus, Zwevegem
- 027 Sint-Jozef, Aalst
- 028 Heilige Kruis, Asse (Boekhoute)
- 029 Heilige Magdalena, Brugge
- 030 Sint-Martinus, Deinze (Sint-Martens-Leerne)
- 031 Sint-Jozef, Gent
- 032 Sint-Jozef, Harelbeke
- 033 Onze-Lieve-Vrouw van Banneux, Hasselt
- 034 Sint-Martinus, Hasselt
- 035 Sint-Clemens, Hoogstraten (Minderhoutdorp)
- 036 Onze-Lieve-Vrouw, Kortenberg
- 037 Sint-Petrus, Kruibeke (Bazel)
- 038 Sint-Blaasius, Leopoldsburg (Heppen)
- 039 Sint-Bernardus, Lubbeek
- 040 Sint-Martinus, Merelbeke (Schelderode)
- 041 Sint-Jozef, Niel (Helleghat)
- 042 Onze-Lieve-Vrouw van Fatima, Sint-Truiden
- 043 Sint-Amandus, Willebroek (Blaasveld)
- 044 Sint-Odulphus, Zoutleeuw (Boeienhoven)
- 045 Onze-Lieve-Vrouw Onbevlekt Ontvangen, Ailken (Terkoest)
- 046 Sint-Jan Baptist en Eligius, Anzegem
- 047 Heilige Familie, Asse (Asbeek)
- 048 Sint-Martinus, Asse (Kobbergem)
- 049 Sint-Lambertus, Beernem (Oedelem)
- 050 Sint-Joris, Beernem
- 051 Sint-Theodoardus, Beringen
- 052 Sint-Martinus, Borgloon (Gors-Opleuw)
- 053 Sint-Pantaleon, Borgloon (Kerniel)
- 054 Sint-Pieter, Gingelom (Boekhout)
- 055 Sint-Bavo, Herentals (Noorderwijk)
- 056 Sint-Jacobus, Heusden-Zolder (Eversel)
- 057 Sint-Willibrordus, Heusden-Zolder
- 058 Sint-Egidius, Kaprijke (Lembeke)
- 059 Sint-Lambertus, Laakdal (Eindhout)
- 060 Sint-Niklaas, Laakdal (Klein-Vorst)
- 061 Heilige Familie, Lier
- 062 Sint-Franciscus, Menen
- 063 Sint-Jozef, Menen
- 064 Sint-Aldegondis, Merelbeke (Lembeke)
- 065 Sint-Christoffel, Oosterzele (Scheldewindeke)
- 066 Sint-Godelieve, Oostkamp (Ballebrugge)
- 067 Sint-Eligius, Oostkamp (Ruddervoorde)
- 068 Sint-Stefanus, Puurs-Sint-Amands (Lippelo)
- 069 Sint-Katharina, Puurs-Sint-Amands (Ruisbroek)
- 070 Onze-Lieve-Vrouw van Altijdurende Bijstand, Ronse (Klijpe)
- 071 Don Bosco, Sint-Niklaas
- 072 Sint-Quintinus, Sint-Truiden (Gelinden)
- 073 Christus Koning, Temse
- 074 Sint-Jozef, Temse
- 075 Sint-Jan Evangelist, Temse (Steendorp)
- 076 Sint-Egilius, Zonhoven (Terdonk)
- 077 Onze-Lieve-Vrouw Maagd der Armen, Zonhoven (Termolen)
- 078 Onze-Lieve-Vrouw, Zonnebeke
- 079 Sint-Anna, Antwerpen (Borgerhout)
- 080 Sint-Martinus, Brakel (Opbrakel)
- 081 Heilige Amandus, Denderleeuw (Iddergem)

(*) HER-SCHEP-PEN (overg.; herschijp, h. herschappen)
1 een nieuwe gedaante of vorm geven, syn. veranderen
2 (fig.) weer nieuw maken, syn. verjougen

Wieërs, E., 2023, "Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016-2021" Die Keure, Brugge Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbouwmeester.be/nl/nieuws/boekvoorstelling-herscheppen-ontwerpend-onderzoek-voor-het-projectbureau-herbestemming>

0.8.3. Projets et recherches sur les édifices religieux

Le Vlaams Bouwmeester (désigne la fonction de Bouwmeester Maître Architecte (BMA), une institution relevant de la Région flamande) et Niek De Roo, le coordinateur du Bureau de projet de réaffectation des églises, en fonction au moment de l'étude¹ qui s'est déroulée entre 2016 et 2022. Cette étude a été réalisée suite à la demande des politiques flamandes visant à faire un plan de recherches concernant les églises reprises dans le territoire flamand. Ces recherches ont fait l'objet de l'étude de 141 églises paroissiales par six équipes d'architectes parues dans une publication en 2024. Toute cette recherche tourne autour des notions de Research for/through/by design et sera développée dans le chapitre : « 1.2. Le ‘Bouwmeester’ et sa recherche par le projet pour les édifices cultuels en Flandre ». On va voir comment cette recherche s'inscrit dans une réflexion qui a commencé en 1997 et se continue avec la plateforme « Toekomst Parochiekerken » qui est mise en œuvre en 2022. Tout de même, l'approche du Bouwmeester est révolutionnaire du point de vue qu'il est mandaté politiquement à ouvrir le débat entre les différents acteurs qui d'habitude ne se parlent pas, qu'il organise des Small Talks entre des concepteurs de projets autour d'un questionnement sur la régénération des églises, que les 141 visions spatiales sont accessibles au grand public et traduit dans dix stratégies urbaines dans une publication académique.

¹ Wieërs, E., 2023, "Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021" Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbouwmeester.be/nl/nieuws/boekvoorstelling-herscheppen-ontwerpend-onderzoek-voor-het-projectbureau-herbestemming>

« Les résidus du territoire, qu'il s'agisse d'espaces ouverts ou de bâtiments, sont les parties délaissées ou en transition dans notre environnement. Ce sont des friches, des terrains vagues, des bâtiments abandonnés ou sous-utilisés. Souvent considérés comme inutiles, secondaires et sans valeur, ils font pourtant partie intégrante du paysage et portent les traces des transformations du territoire. Au lieu de les voir comme des restes, ils peuvent être reconnus comme des éléments porteurs de potentiel, capables d'inspirer de nouveaux usages et de redonner vie au territoire. »

Crepin, O., De Rosa, S., Falise, C., Pirnay, P., (2025). Architecture Régénérative — ATELIER LABORATOIRE. Travail de groupe, Université de Liège.

0.8.4. L'approche d'une architecture régénérative

Pour l'architecture régénérative, je me suis surtout appuyé sur la littérature de Du Plessis, C., "Towards a regenerative paradigm for the built environment, Building Research & Information" 2012, et une approche ou Brandlhuber a donné une nouvelle perspective développé plus loin au chapitre : « 1.1. B+ et S+ initiateurs de HouseEurope une initiative citoyenne pour une législation européenne ».

Le premier acteur est l'architecte Arno Brandlhuber. Il est l'initiateur d'un regroupement lancé en 2022, composé d'architectes, urbanistes, d'activistes et du groupe station+ et l'ETH Zurich. Ils promeuvent une initiative européenne qui a comme objectif d'instaurer de nouvelles législations. Cette association s'appelle House Europe, elle est conçue comme un laboratoire politique. (HouseEurope!, 2025) Leur cadre d'étude s'intéresse principalement à l'Allemagne mais s'étend également à l'Europe.

Suite à la crise environnementale, une prise de conscience des problèmes écologiques globaux s'est développée dans nos sociétés. Cette prise de conscience a mené à l'élaboration d'un consensus international en faveur d'un plan d'action visant une société plus durable et respectueuse de l'environnement. Ce modèle repose sur une vision idéalisée de ce que pourrait être une société en harmonie avec la nature. Dans ce contexte, les villes en développement ont souvent été guidées par des modèles anciens ou existants de développement urbain, largement influencés par un déterminisme environnemental. Cependant, cette approche pose problème car elle ne prend pas en compte les spécificités locales, culturelles et écologiques de chaque ville, risquant ainsi d'imposer des solutions uniformes qui ne sont pas toujours adaptées aux réalités variées des différents environnements urbains (du Plessis, C., 2012). De plus, dans le secteur privé, un programme environnemental s'est développé, basé sur des logiques de limites et de respect des ressources naturelles. Ce programme repose sur des pratiques commerciales durables et des principes d'éco-efficience, cherchant à minimiser l'impact environnemental tout en optimisant les processus de production et de gestion. Pour soutenir cette démarche, divers outils ont été mis en place, offrant un éventail d'indicateurs permettant de mesurer et de suivre la performance environnementale des entreprises (du Plessis, C., 2012).

Ces deux concepts, bien que orientés vers une réduction des impacts environnementaux, ne remettent pas en question les fondements mêmes de notre structure sociale et économique. En effet, ils perpétuent une vision de la nature perçue comme une ressource inépuisable, susceptible d'être exploitée et contrôlée par la science. Cette approche, fondée sur des indicateurs prédéfinis et des politiques de limitation, est problématique. Elle repose sur une vision figée et simpliste de l'environnement qui va à l'encontre de la complexité et de la variabilité intrinsèques des écosystèmes naturels. Le modèle de limite appliqué dans ces concepts et leurs indicateurs réduit la possibilité de créer des synergies authentiques et une symbiose avec la nature. Au contraire, il favorise un développement du marché de la construction écologique sans pour autant permettre de réels progrès vers une coévolution avec l'environnement (du Plessis, C., 2012). Ces modèles de durabilité, s'inscrivant tous deux dans une conception verte, cherchent à minimiser les ressources

utilisées et les émissions générées, mais il ne vise qu'une réduction des impacts, sans transformation profonde des pratiques ni intégration des écosystèmes naturels dans leur globalité (Attia, S., 2018).

Les outils de conception verte actuels reflètent cette limite : ils sont génériques, conçus pour s'appliquer à des contextes divers sans prendre en compte les particularités d'un lieu spécifique. En imposant des standards universels, ils passent à côté des spécificités écologiques, sociales et culturelles locales. Ce cadre universalisé réduit les possibilités d'une architecture qui serait réellement en résonance avec son environnement, limitant l'efficacité et la pertinence des pratiques en matière de durabilité.

Le concept de maintenir une durabilité fixe n'a pas de sens, car le monde est en constante évolution. La société doit encourager la croissance, l'adaptation et la résilience pour répondre aux changements continus de notre environnement. Promouvoir un état d'équilibre statique est dangereux, car cela risque d'instaurer un verrouillage institutionnel, figé dans des cadres et des pratiques qui ne tiennent pas compte des dynamiques naturelles et sociales. Une telle approche limite la capacité d'innovation et empêche l'émergence de solutions plus flexibles et adaptées aux défis écologiques et sociaux en perpétuelle transformation (du Plessis, C., 2012).

Suite à la crise énergétique des années 70, naît l'approche régénératrice. Cette vision, qui a émergé avec les mouvements prônant l'autosuffisance, encourage un mode de vie plus en harmonie avec la nature. Elle va au-delà des concepts de durabilité en intégrant une perspective où les systèmes humains et naturels évoluent ensemble, dans une dynamique de renouvellement et de soutien mutuel. Elle opère alors un changement radical de la structure de la société (du Plessis, C., 2012). En effet, cette approche régénératrice vise à apporter des bénéfices non seulement environnementaux, mais aussi sociaux (Cole, R., 2012), en s'inspirant des cycles naturels et des principes de l'écologie. Initialement développée dans des domaines comme l'agriculture et l'urbanisme, cette approche cherche à intégrer le design dans des processus de régénération des écosystèmes. Elle propose ainsi des modèles où les activités humaines participent activement au renouvellement des ressources, en créant des synergies positives avec la nature et en répondant aux besoins des communautés humaines de manière durable et harmonieuse (Foissac, M., et al., 2023).

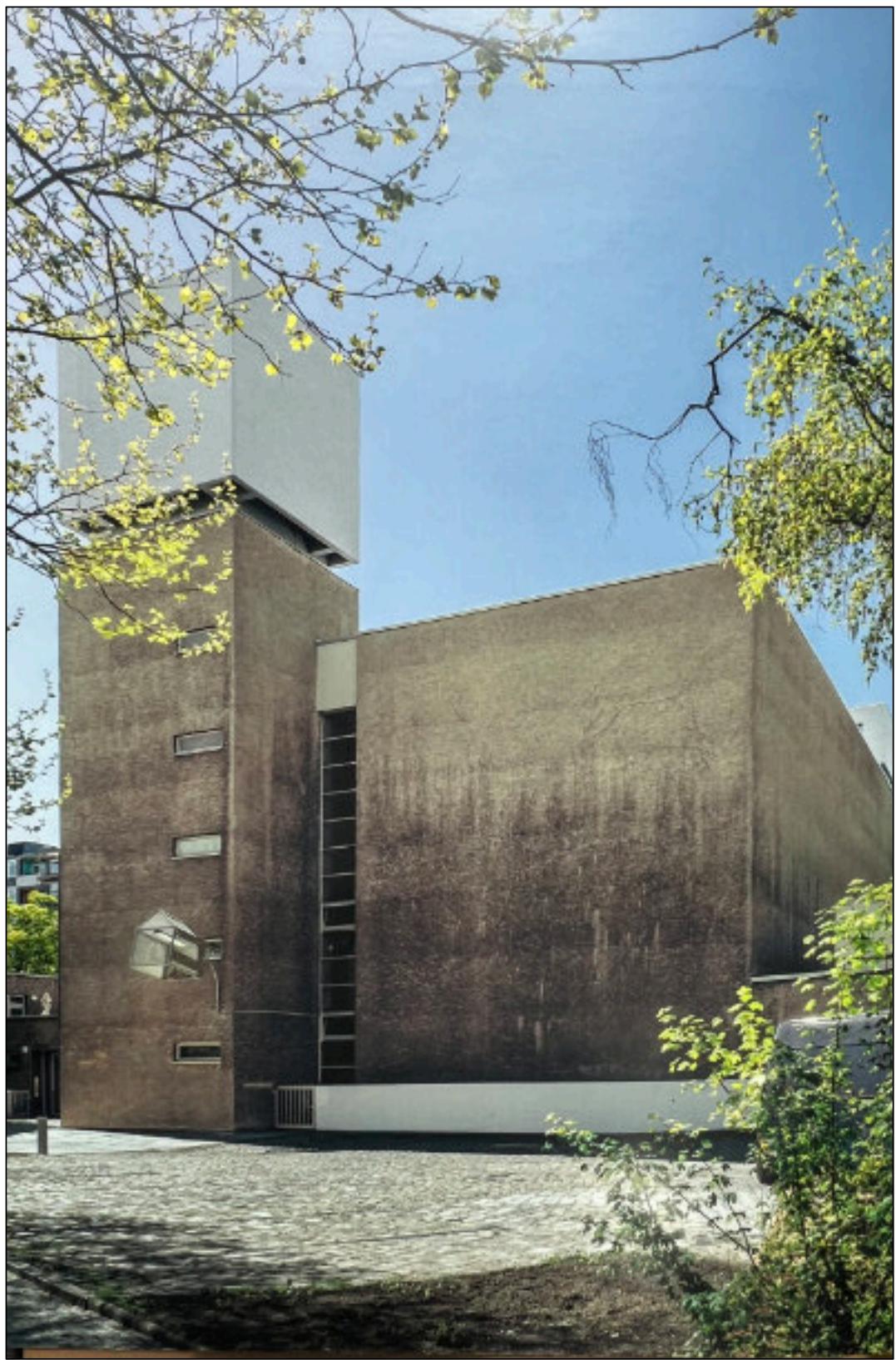
Ces différentes approches précédemment énoncées semblent se compléter. La conception verte s'attaque aux problèmes environnementaux actuels, tandis que l'approche régénératrice cherche à instaurer un renouvellement durable en créant un partenariat créatif entre l'humanité et la nature (Cole, R., 2012). Mang et Reed la considèrent comme une extension du développement durable, où chaque projet vise à renforcer les relations entre les systèmes sociaux et écologiques, en impliquant les communautés dans des processus de coévolution et de collaboration avec la nature (Foissac, M., et al., 2023). Ce paradigme régénératif intègre des concepts clés comme l'adaptation, la résilience et la régénération (du Plessis, C., 2012). Pour une régénération efficace, il est essentiel de comprendre ce qui rend un lieu sain et d'avoir une vision systémique globale. Stephen Sterling, en utilisant les trois niveaux d'apprentissage de Gregory Bateson, montre qu'un changement de paradigme nécessite de passer de l'efficacité à une compréhension plus

profonde et évolutive des systèmes, afin de favoriser une transformation durable et holistique (Reed, B., 2007).

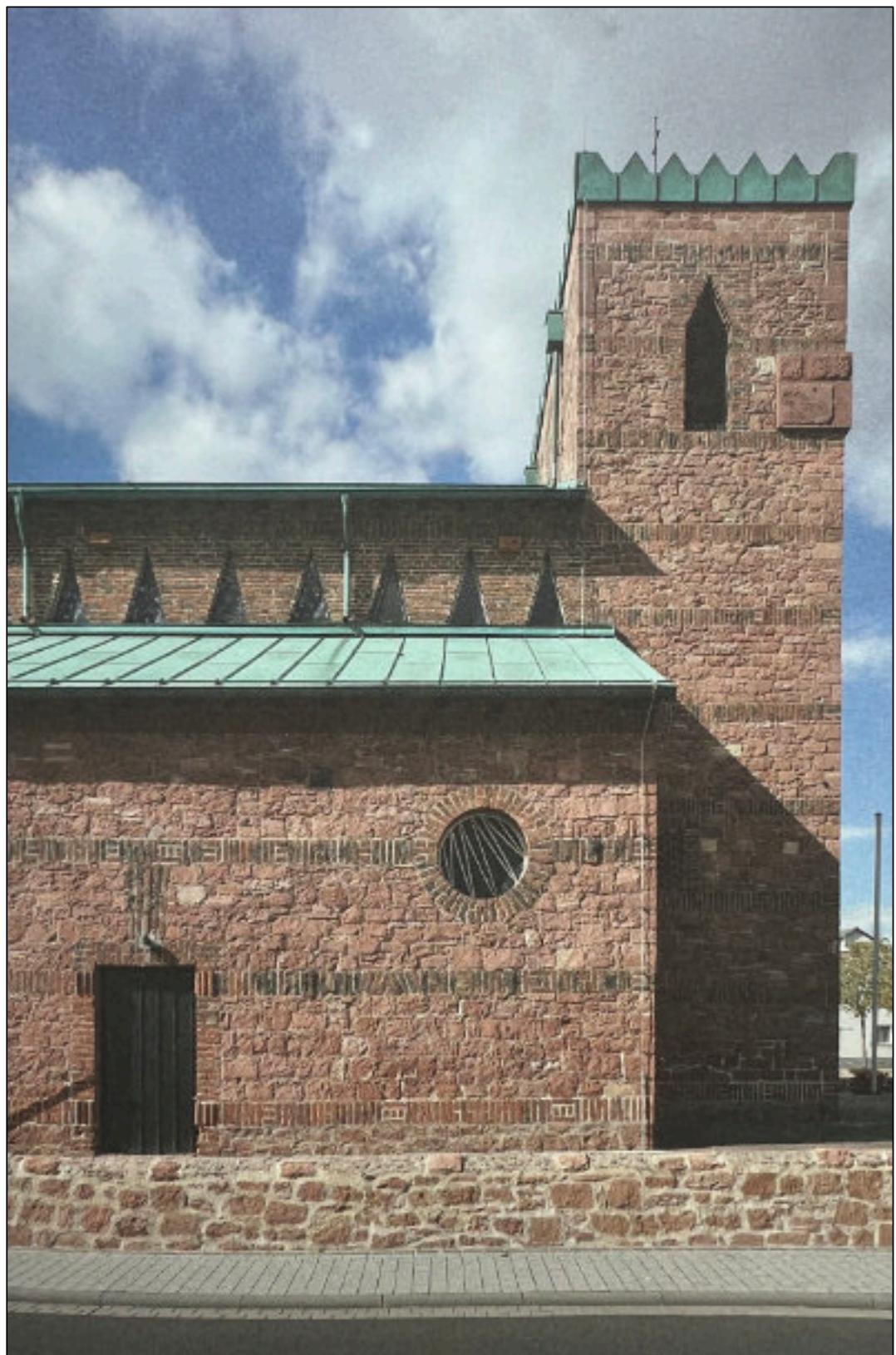
Le concept de lieu est ainsi central dans la conception régénérative, qui met l'accent sur la compréhension des spécificités écologiques, culturelles et sociales locales. Cela inclut des approches comme la conception bioclimatique et le bio-régionalisme, qui intègrent les particularités d'un territoire dans le processus de création. L'implication des habitants est essentielle, car elle permet une prise en charge collective du développement durable. Dans cette perspective, le lieu ne se limite pas à un simple espace physique, mais devient un écosystème vivant, une relation holistique et respectueuse entre l'homme et son environnement naturel (Cole, R., 2012). L'approche régénérative est aussi influencée par des principes de design systémiques, qui aident les designers à comprendre les interactions complexes au sein des écosystèmes. Les projets ainsi développés sont conçus pour évoluer en harmonie avec leur environnement, plutôt que d'y imposer une présence extérieure (Foissac, M., et al., 2023).

En outre, dans l'approche régénérative, le concept de résilience est perçu comme une capacité à s'adapter et à devenir une nouvelle normalité. L'objectif est de permettre à la société de vivre en symbiose avec son environnement immédiat, en concevant des bâtiments et des villes capables de régénérer des écosystèmes perdus. Cette idée s'applique à la fois à une échelle globale et locale (du Plessis, C., 2012). Cela inclut la création de systèmes constructifs flexibles, facilitant le désassemblage et la réutilisation des matériaux, ainsi que l'intégration d'éléments architecturaux qui favorisent la qualité de l'air, la biodiversité et le bien-être des occupants (Attia, S., 2018). Plus qu'un simple outil, cette approche est une philosophie de création qui mêle écologie, justice sociale et valorisation des savoirs locaux (Foissac, M., et al., 2023).

Enfin, on remarque cinq principes clés du paradigme régénératif, essentiels pour créer un équilibre durable entre l'homme et son environnement. Ils incluent l'utilisation de matériaux sains et sûrs, la réutilisation des matériaux pour limiter les déchets, et la gestion des énergies renouvelables et du carbone pour réduire l'empreinte écologique. La gestion durable de l'eau et l'équité sociale sont également cruciales, visant à préserver cette ressource vitale et à assurer l'égalité d'accès aux ressources pour toutes les communautés. Ces principes forment une approche intégrée pour promouvoir une durabilité écologique et sociale (Attia, S., 2018).



42 EL croquis 194-Brandlhuber+, St.Agnes (2018, p. 180).



De Vylder, J., Swinnen, P., & Brandlhuber, A. ,2019, Carrousel Confessions Confusion. Set 1 43 (A. Prandi, Éd.). Koenig Books, London, p.39







46 Communauté Historia, s.d., <https://www.communaute-historia.com/%C3%A9glise-des-r%C3%A9collets-binche?lightbox=datalitem-ldatbap2>



Wikimedia Commons. (s.d.). Lodelinsart - église de la Sainte-Vierge [Photographie]. 47 Wikipedia. https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Lodelinsart-%C3%A9glise_de_la_Sainte-Vierge.jpg

“Tomorrow is already built”

(HouseEurope!, 2025).

1. TROIS ACTEURS QUI REQUALIFIENT ET VALORISENT LES ÉDIFICES CULTUELS

1.1. Vers une régénération maximale : B+ et S+ initiateurs de HouseEurope une initiative citoyenne pour une législation européenne

House Europa est une initiative citoyenne européenne qui a pour objectif d'instaurer une nouvelle législation européenne facilitant la rénovation et la transformation des bâtiments. Cette association est une organisation sans but lucratif perçue comme un laboratoire politique visant à élaborer des lois et à accueillir l'initiative citoyenne européenne (ICE) (HouseEurope!, 2025). L'architecte Arno Brandlhuber, qui est le fondateur du bureau d'architecture « Brandlhuber+ » et co-fondateur du cabinet de design collaboratif b+(bplus.xyz) dont je reviendrai plus précisément plus tard, et Olaf Grawert, qui est lui aussi architecte et co-fondateur du cabinet de design collaboratif b+(bplus.xyz), tous deux sont à l'origine de ce regroupement qui a ouvert ses portes en 2022. Cette association est complétée par des politologues, professeurs, consultants... mais aussi par des agences qui intègrent la pratique et la recherche qui sont respectivement bplus.xyz et Station.plus.

Fondée en 2017, par les architectes Arno Brandlhuber et Olaf Grawert, Station+ (s+) est une initiative pédagogique et de recherche rattachée à l'Institut de design au sein du département d'architecture de l'ETH Zurich. Cette plateforme d'enseignement s'est développée sur base d'une série de films collaboratifs réalisés par ses fondateurs, Legislating Architecture, The Property Drama, et Architecting after Politics (Brandlhuber+ Olaf Grawert et Christopher Roth, 2016 - 2018). Sur ce principe, s+ a été établie comme une chaîne télé dédiée à l'architecture, explorant l'utilisation de la vidéo et du cinéma pour concevoir des formes qui dépassent l'objet construit, entre réalité et fiction, dans le cadre de l'espace et du temps (Station Plus., s.d.).

Arno Brandlhuber (1964) à grandi à Dettingen, en Allemagne, il a été enfant de chœur à l'église St. Peter et St. Paul conçue par l'architecte Dominikus Böhm en 1923 (De Vylder, J., 2019). Je reviendrai plus tard sur ces informations. Brandlhuber est comme dit précédemment le fondateur du cabinet d'architecture b+, celui-ci est spécialisé dans une approche qui repose sur la reconversion d'espaces bâties et de tissus urbains existants, afin d'en conserver les valeurs culturelles, environnementales et sociales (bplus.xyz, s.d.). De plus, l'agence conçoit des concepts innovants de rénovation et de réutilisation pour des bâtiments existants, tout en trouvant des méthodes rentables et écologiques. Ces éléments paraissent dans des publications qui sont destinées à faire profiter d'autres bureaux d'architecture. Brandlhuber est un architecte allemand réputé pour ses collaborations comme le suggère le + dans le nom de son agence (Levener, R., 2018). Le + fait référence à diverses pratiques telles que naturellement des architectes, des artistes, des cinéastes et des musiciens. Lui-même étant connu non pas juste comme un architecte mais comme un professeur, un chercheur, un théoricien et un activiste. Toutes ces activités

sont utilisables simultanément et impossible à séparer, « Brandlhuber les considères toutes comme faisant partie de la conception de notre environnement bâti. » (Levene, R., 2018). Le cabinet d'architecture collaboratif de Brandlhuber est réputé pour sa capacité à travailler avec les stocks existants que d'autres praticiens négligent ou démolissent (Puente, M., 2021). Ses travaux sur le parc immobilier existant, principalement en Allemagne, sont en lien direct avec les législations, il considère que les lois non pas comme des contraintes mais bien comme un outil de conception (Puente, M., 2021). Cette vision de voir les choses à bouti à des projets remarquables, l'un d'entre eux est la conversion de l'église St. Agnes à Berlin qui sera abordé en détails plus tard.

Le regroupement House Europe a pour ambition de préserver le parc immobilier existant en encourageant des pratiques durables et responsables dans le secteur de la construction. Son objectif est de limiter la consommation énergétique des bâtiments tout en réduisant de manière significative les émissions de gaz à effet de serre associées aux différentes phases de leur cycle de vie, de la conception à la rénovation. En favorisant des approches innovantes et respectueuses de l'environnement, cette initiative cherche à promouvoir une transition vers un modèle de construction plus écologique, aligné avec les impératifs climatiques actuels.

Le système actuel fonctionne autour de la démolition et de la reconstruction à neuf. Celui-ci fonctionne presque exclusivement autour de l'économie et du profit plutôt que la communauté et la valeur sociale. Cette structure de la table rase favorise la perte de bâtiments dotés d'une valeur historique ou culturelle, surtout que ces bâtiments plus anciens sont potentiellement sain d'un point de vue structurel.

Le secteur de la construction est l'un des secteurs les plus rentables de l'Union Européenne mais il est également celui qui produit le plus d'émissions de CO2 et qui consomme le plus d'énergies. Je cite : "Selon la Commission Européenne, les bâtiments sont responsables d'environ 36 % des émissions de CO2 et de 40 % de la consommation totale d'énergie dans l'UE, ce qui représente 35 % des émissions européennes liées à l'énergie en 2021. En outre, le secteur génère plus de 35 % du total des déchets de l'UE, ce qui met en évidence son empreinte environnementale considérable." Dans le contexte actuel des pénuries de matériaux et d'énergies, le secteur de la construction a un rôle important à jouer dans la transition écologique (HouseEurope!, 2025).

« La "vague de rénovation" du Green Deal L'objectif ambitieux et juridiquement contraignant des États membres de l'UE de décarboniser le parc immobilier d'ici à 2050

Notre approche actuelle de la construction repose sur des principes dépassés qui favorisent la démolition et la construction neuve au détriment de la préservation, de la rénovation et de la modification des structures existantes. Ce modèle, qui a prospéré lorsque les ressources semblaient inépuisables et que les nouvelles constructions étaient moins chères et plus simples, n'est plus viable.

- Tout d'abord, les pénuries actuelles de matériaux et d'énergie soulignent l'urgence d'une transition vers des pratiques plus durables.

- Deuxièmement, nous avons compris qu'il faut tenir compte à la fois du passé et de l'avenir. Les bâtiments sont les maisons de demain aux prix d'hier, et les risques associés aux crises potentielles futures doivent être pris en compte. Les ressources rares ne peuvent plus être gaspillées dans de nouvelles constructions inutiles. Car la démolition est aussi dépassée que le gaspillage alimentaire, l'expérimentation animale, la mode rapide et les plastiques à usage unique.

- Troisièmement, la préservation des structures existantes aide à maintenir la continuité culturelle et historique, en favorisant un sentiment d'identité et de communauté.

Nos propositions visent à stimuler le marché de la rénovation à l'échelle européenne par le biais de différentes mesures telles que des incitations fiscales, l'harmonisation des normes afin d'exploiter le potentiel des bâtiments existants, et une meilleure évaluation des bâtiments existants et de leur énergie intrinsèque. » (HouseEurope!, 2025).

Dans l'objectif d'arriver à certains résultats, le regroupement citoyen a fait des conférences en Europe, des films et propositions juridiques. Celles-ci sont au nombre de trois et elles plaident pour un accorder un droit de réutilisation des bâtiments existants ;

La première étant basée sur la réduction des impôts pour les travaux de rénovation et la réutilisation des matériaux. Pour cela, le regroupement citoyen incite à stimuler les marchés de la rénovation grâce à des incitations fiscales. Elles représentent un outil indispensable pour favoriser le marché de la rénovation et le rendre plus attractif que la démolition et la construction neuve, dans l'ensemble de l'Union Européenne. A ce jour, les membres de l'UE ont fixé un taux de TVA réduit que pour certains travaux de rénovation, cependant, au vu des défis actuels croissants, il est nécessaire d'augmenter ces incitations.

La seconde se concentre sur les normes d'évaluation des risques du parc immobilier. Au sein de l'Union Européenne, il existe des techniques d'évaluation et de réglementations très différentes lorsqu'il s'agit de déterminer si un bâtiment doit être rénové, transformé ou bien détruit. Leur volonté serait d'avoir des normes d'évaluation des risques harmonisés dans l'Union Européenne et de promouvoir des investissements dans le cadre de la rénovation du parc bâti tout en visant une réduction des émissions de gaz à effets de serre dans le secteur de la construction.

La troisième s'intéresse à l'analyse intemporelle du cycle de vie qui est essentielle pour mesurer les émissions CO2 des bâtiments sur l'entièreté de leur vie. Actuellement, ces analyses couvrent toutes les étapes, de la production des matériaux à la démolition et au recyclage. Pour qu'elle ait plus d'intérêt, elle devrait être étendue et appliquée à tous les bâtiments constituants le parc immobilier et l'intégrer aux certificats de performance énergétique. En plus de cela, L'Agence européenne pour l'environnement devrait assurer une surveillance et un suivi approprié en vue de la mise en œuvre de ces principes.

1.1.1. Trois piliers pour une régénération maximale

L'initiative citoyenne européenne aspire à créer une Europe résiliente et prospère, pour cela elle défend des propositions juridiques visant la réutilisation de bâtiments existants, et pour se faire elle se base sur trois piliers :

- La réduction des impôts pour les travaux de rénovation et la réutilisation des matériaux.
- L'instauration de règles équitables pour l'évaluation des bâtiments existants.
- La création de nouvelles valeurs pour le CO2 intégré dans les structures existantes.

Ces trois piliers sont sur base des objectifs climatiques ambitieux de l'union européenne, qui s'engage à : « *devenir un leader mondial du développement durable en exploitant le potentiel des technologies et des marchés verts* » (HouseEurope!, 2025). Pour arriver à cela, la commission européenne a mis en place : « Le Pacte vert pour l'Europe », celui-ci à pour but de transformer l'Union européenne en une économie moderne et efficace. De plus, il aspire à une utilisation efficace des ressources et garantissant : «

- *la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050,*
- *une croissance économique dissociée de l'utilisation des ressources*
- *que personne n'est laissé de côté* » (Commission européenne, s.d.).

Face à cet objectif ambitieux et juridiquement contraignant de la commission européenne, House Europa à confronté cela à des chiffres : « *actuellement, seulement 25 % du parc immobilier européen a été rénové, ce qui signifie que 75 % du travail reste à accomplir. Au rythme actuel de rénovation de 1 % par an, il faudrait 75 ans, soit trois fois plus de temps que prévu, pour atteindre les objectifs climatiques convenus.* » (HouseEurope!, 2025). Face à ce constat, nous devons tripler le nombre de rénovations si l'on veut atteindre l'objectif du Pacte vert. Les méthodes actuelles de démolition et reconstruction sont obsolètes, il faut donc revoir notre approche du secteur de la construction. La préservation, la rénovation et la transformation des structures existantes semblent donc être une des solutions tout en sachant que le secteur du bâtiment est l'un des domaines le plus contributeur d'émissions de CO2, consommateur d'énergies et producteur de déchets (HouseEurope!, 2025).

Les propositions de lois faites par le regroupement citoyen s'appuient sur des outils existants visant à encourager la rénovation plutôt que la démolition grâce à des incitations fiscales, des règles équitables pour valoriser le potentiel du parc bâti existant et donner un meilleur appui pour les règles concernant le CO2 présent dans les structures existantes et en particulier leur énergie grise (HouseEurope!, 2025).

1.1.1.1. tax reductions for renovation works and the reuse of materials

Ce premier pilier défendu par le regroupement citoyen est ciblé sur la fiscalité. Pour cela, l'association veut inciter la stimulation du marché de la rénovation en accordant des exonérations de TVA aux bâtiments situés dans l'Union européenne visé par une rénovation. Actuellement, les états membres de l'Union européenne n'ont pas encore la possibilité de réaliser ces exonérations, pourtant cela pourrait permettre de rendre les rénovations plus attractives financièrement. Ces incitations fiscales sont à prendre en compte vis-à-vis des défis croissants auxquels fait face notre société, c'est-à-dire la pénurie de matériaux de construction, l'incertitude des circuits de distribution, la pénurie de logements et la crise climatique. La directive concernant la TVA concernait une exonération totale de celle-ci pour tous les travaux de rénovation, autant pour les couts de la main d'œuvre que pour les couts des matériaux de construction nécessaires à la réalisation des travaux. Cependant, seuls les matériaux issus de ressources renouvelables ou réemployés devraient bénéficier de cette exonération de TVA (HouseEurope!, 2025). Néanmoins, en plus d'atteindre leurs ambitions du Pacte vert, quel est le bénéfice des pays membres de l'union européenne face à ces exonérations de TVA.

1.1.1.2. fair rules for the assessment of existing buildings

Le deuxième pilier est centré sur des normes équitables et identiques pour l'évaluation du potentiel des bâtiments situés au sein de l'Union européenne. Ces normes permettrait de déterminer l'état réel du bâti et grâce à ça déterminer son avenir. Actuellement, l'évaluation de ces critères diffère d'un pays membre de l'Union à un autre.

Les évaluations étant propres à chaque pays, par conséquent, les résultats de la mesure dans laquelle un bâtiment peut être rénové ou non varie. Cela s'explique notamment par le fait que les institutions financières basent largement leurs décisions d'investissement sur les évaluations de risque, ce qui crée d'importantes différences entre les États membres concernant l'étendue des investissements dans ce secteur. Les évaluations de risques des bâtiments existants sont dans la plupart des cas actuels des risques présumés, cela provoque une évaluation faussée. En plus des risques présumés, les normes négligent les risques majeurs liés à la construction de nouveaux bâtiments, comme la rareté des ressources, les pénuries de matériaux ou l'instabilité des chaînes d'approvisionnement. Ces deux éléments apportent deux avantages à la construction de nouveaux bâtiments au mépris de la rénovation, cela n'aidant pas au développement durable du parc bâti existant.

Si l'Union européenne conçoit à avoir un développement durable du secteur de la construction, de promouvoir la rénovation et de diminuer les gaz à effets de serre, l'association citoyenne préconise d'instaurer des normes d'évaluation des bâtiments existants à tous les pays membres. Pour que ces objectifs soient rendus possible, il faut harmoniser : « *les règles existantes relatives à la méthodologie d'évaluation technique des bâtiments en vue de leur réutilisation et de leur reprogrammation, ainsi que le rôle et les missions des experts mandatés pour réaliser ces évaluations.* » (HouseEurope!, 2025).

Afin que ces normes soient applicables à l'Europe, l'UE devrait également associer les structures européennes de normalisation et le Comité européen de normalisation à l'élaboration et à la préparation des normes d'évaluation des risques. D'autres aspects doivent être considérés lors de l'évaluation, en particulier le potentiel que présentent les projets de rénovation, comme les bénéfices liés à leur mise en œuvre rapide, leur niveau de dépendance (ou non) aux chaînes d'approvisionnement internationales, ainsi que leur influence sur le climat. Pour ce dernier point, il est essentiel de prendre en compte les résultats des analyses du cycle de vie (ACV)¹ <https://www.siniat.fr/fr-fr/savoir-faire/re2020/objectif-carbone/analyse-cycle-de-vie-batiment> réalisées sur le long terme ainsi que les objectifs climatiques fixés par l'Union européenne.

Simultanément à ces normes, sur base d'évaluation techniques et notamment en ce qui concerne les possibilités d'agrandissement, de rénovation ou de modification ultérieure, des normes concernant la valeur du parc bâti existants devraient voir le jour, recommande l'association citoyenne (HouseEurope!, 2025).

¹ L'ACV se définit comme la compilation et évaluation des intrants, des extrants et des impacts environnementaux potentiels d'un système de produits au cours de son cycle de vie. Siniat. (s.d.). *Analyse de cycle de vie du bâtiment.* Consulté le 24 avril 2025, à l'adresse suivante

1.1.1.3. new values for the embedded CO2 in existing structures

Le troisième pilier sur lequel s'appuie l'initiative citoyenne est l'introduction et la mise en œuvre de l'analyse de cycle de vie intertemporel dans le secteur de la construction. Cette analyse est essentielle pour quantifier le volume de CO2 réellement produit par un bâtiment durant sa phase de production, sa phase d'exploitation et sa phase d'après utilisation. A ça s'ajoute à l'analyse de cycle de vie du bâtiment : « *la production et le transport des produits de construction, les activités sur les chantiers, la consommation d'énergie dans le bâtiment et le remplacement des produits de construction, ainsi que la démolition, le transport et la gestion des déchets, leur réutilisation, leur recyclage et leur élimination finale* » (HouseEurope!, 2025). Afin d'avoir des résultats concluants quant aux analyses de cycles de vie, il est nécessaire d'appliquer ces analyses à tout le parc bâti. Le regroupement citoyen affirme que ces actions permettrait de promouvoir la protection du climat et la sensibilisation à la production de gaz à effets de serres. Pour cela, il est essentiel de définir une liste de critères afin de pouvoir calculer les émissions des bâtiments existants et d'y inclure les certificats concernant les informations de performance énergétique. Il y a donc là un lien à faire entre les obligations de documentation des émissions de CO2 des bâtiments et les analyses intertemporelles du cycle de vie de ceux-ci. De plus ces analyses doivent être prises en compte dans la réglementation sur la taxonomie¹<https://www.info.gouv.fr/actualite/neutralite-carbone-la-nouvelle-taxonomie-verte-europeenne>¹. En deçà, une activité économique doit apporter une contribution représentative à l'atteinte des objectifs environnementaux établis dans le règlement sur la taxonomie.

House Europe précise que si la commission européenne espère un résultat et donc réduire les émissions de gaz à effet de serre, elle devra faire un suivi et des rapports. Cela se traduit par une surveillance de l'Agence européenne pour l'environnement sur l'application de l'analyse du cycle de vie dans le secteur du bâtiment et de soumettre un rapport annuel. (HouseEurope!, 2025).

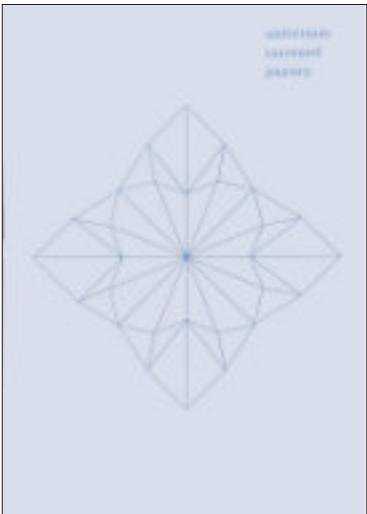
¹ La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités « vertes ». Gouvernement.fr. (2022, 10 janvier). *Neutralité carbone : la nouvelle taxonomie verte européenne*.



56 De Vylder, J., Swinnen, P., & Brandlhuber, A. ,2019, Carrousel Confessions Confusion. Set 1 (A. Prandi, Éd.). Koenig Books, London.

1.1.2. Deux cas d'études et un film

1.1.2.1. Carroussel, confessions, confusion



Carroussel était, en 2015, une exposition situé à l'ETH de Zurich qui était séparée en trois parties. La première concernait sept interventions dans l'espace du gta^{<https://gta.arch.ethz.ch/1>}. La seconde reprenait le travail de quarante architectes belges apprécié par le Studio Jan De Vylder. La troisième était dédié à exposer leur propre travail. Cette exposition a duré un an, en accueillant d'autres expositions. Par la suite, en 2017, les restes des expositions qui s'y sont déroulées ont servi de bureau pour le Studio, ils ont par exemple conservés les chaises de Office kgdv ou bien les tables blanches de Shinohara (De Vylder, J., 2019).

“Carrousel, confessions, confusion” est une œuvre unique intime qui relate des confessions personnelles d'architectes de renoms. C'est aussi une série de publications du Studio Jan De Vylder qui sont organisés en Set, dans ce cas-ci on va s'intéresser au troisième. Ce livre permet une réflexion architecturale sur l'histoire personnelle des architectes sur une œuvre qui a influencé leur carrière. L'œuvre étudiée est celle de Dominikus Böhm ; « St.Peter and Paul Chirch », une église située à Dettingen qui a marqué Brandlhuber.

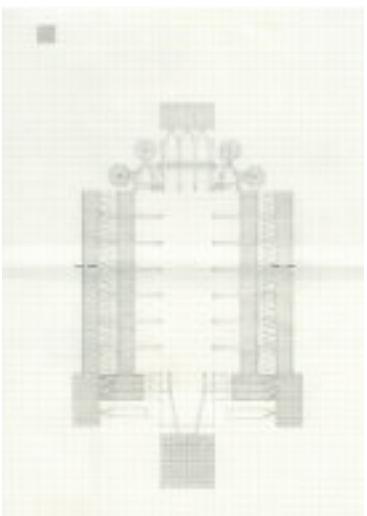
Dans le livre, l'architecte raconte :

« Je me souviens encore du moment où mon intérêt pour l'histoire de Dettingen a commencé. J'étais scout et, avec mon ami Armin Hofmann, nous avions choisi d'écrire sur l'histoire de Dettingen, devenue plus tard la commune de Karlstein, dans le cadre d'un projet.

La fusion des différentes municipalités de la région s'est matérialisée dans son écusson, qui

De Vylder, J., Swinnen, P., & Brandlhuber, A. ,2019, Carrousel Confessions Confusion. Set 1 (A. Prandi, Éd.). Koenig Books, London.

¹ Le gta (Institut für Geschichte und Theorie der Architektur) est l'Institut d'histoire et de théorie de l'architecture de l'ETH Zurich. Il est reconnu pour ses recherches critiques, ses publications et ses archives liées à l'architecture moderne et contemporaine. Institut gta. (s.d.). *Institut d'histoire et de théorie de l'architecture (gta)*. ETH Zurich.



représente une croix et le symbole d'un atome. Cet emblème représente un compromis entre différentes communautés et idées, et est unique en son genre dans toute l'Europe.

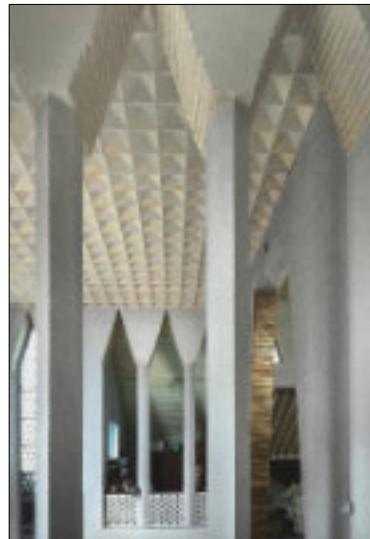
Le symbole de l'atome représente la première centrale nucléaire expérimentale construite dans notre région. Avant de la construire, les autorités se sont rendues en Angleterre pour visiter une centrale déjà existante. Elles sont ensuite revenues dans la région avec de bons rapports, calmant ainsi les craintes du public face à cette technologie nouvelle et inconnue, qui symbolisait la révolution et la modernité.

Il en va de même pour l'église de Dominikus Böhm à Dettingen, qui fut la première église catholique moderne en Allemagne. La méthodologie de Böhm n'était pas liée à l'historicisme ; au contraire, il ne citait l'histoire qu'à travers des motifs architecturaux classiques, comme les créneaux, les fenêtres triangulaires, etc. Il ne s'agissait ni d'un style néo-gothique, ni d'un style néo-baroque, mais d'un style propre caractérisé par une idée christocentrique.

Mais les habitants de Dettingen n'ont jamais abordé publiquement le sujet de l'architecture moderne. Ils se sont plutôt concentrés sur les fresques de Reinhold Ewald dans l'église de Dettingen.

La commande de Reinhold Ewald reste encore aujourd'hui un mystère.

Certaines personnes considéraient sa peinture comme un blasphème. Après avoir reçu des plaintes, la paroisse a interrompu les travaux pendant plusieurs mois. L'évêque auxiliaire déclara que l'église devait faire de l'art sacerdotal, mais de nombreuses personnes pensaient que cette peinture avait davantage sa place dans une galerie d'art que dans une église. Selon eux, il s'agissait d'un art qui détruisait l'idée classique de l'humanité. Ils craignaient que l'expressionnisme ne détruisse les idées traditionnelles auxquelles tout le monde était habitué. Böhm pensait que

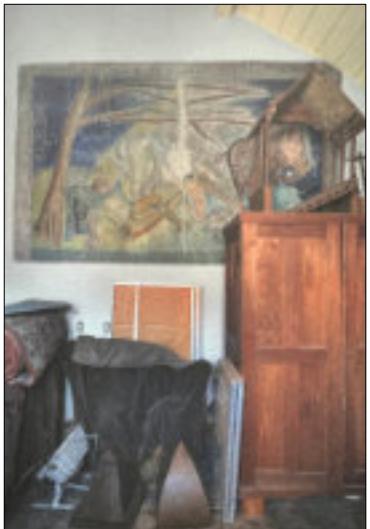




l'église devait retrouver son importance après l'avoir perdue pendant les périodes de libéralisme et de communisme au cours du 19e siècle. Il a cherché à restaurer la croyance pieuse dans la région en construisant des bâtiments (Bauwerke). L'église de Dettingen en est la preuve.

En outre, Böhm a mis en œuvre l'idée de l'église à chambre unique (Einheitsraumidee), qui a beaucoup à voir avec l'idée christocentrique. Il s'agit de l'idée que l'on doit pouvoir voir l'autel central de tous les côtés, afin que toute la communauté puisse être impliquée.

Outre l'expérience intérieure, l'église a été physiquement construite grâce à un engagement civique fort. Des rassemblements réguliers ont permis de financer sa construction. Les gens ont aidé à décharger les pierres venues de Miltenberg et ont participé aux travaux de préparation. » p51. (De Vylder, J., 2019).



De Vylder, J., Swinnen, P., & Brandlhuber, A., 2019, Carrousel Confessions Confusion. Set 1 (A. Prandi, Éd.). Koenig Books, London.

Dans cet extrait on perçoit clairement la manière dont Brandlhuber a été inspiré par l'église de Böhm pour développer sa propre vision architecturale. De ce bâtiment moderniste comme l'entend Arno, il en retient plus qu'un simple bâtiment religieux, il en tire une richesse formelle et conceptuelle. Cette manière de penser un bâtiment lié au culte va pour lui devenir un prétexte à interroger l'espace sacré et l'accès à celui-ci. Cela sera chez lui source de nouvelles pratiques mais aussi et surtout son envie constante de questionner et repenser les normes et lois établies.

1.1.2.2. St. Agnes, l'église brutaliste devenue galerie d'art

L'église St. Agnes a été construite en 1967 à Berlin Kreuzberg par l'architecte allemand Werner Düttmann. Elle n'a plus été utilisée pour sa fonction initiale à partir de 2004, la baisse de fréquentation a forcée les propriétaires à fermer ses portes. Les coûts d'entretien élevés ont conduit à des discussions sur son éventuelle démolition, un scénario que l'église elle-même a qualifié d'« Ultima ratio ». Par la suite, l'église étant vide et sans fonction, elle a été louée à une organisation ecclésiastique pour une utilisation temporaire. Ce n'est qu'en 2008 que l'édifice brutaliste a été classé monument architectural. L'Église n'autorisait que des programmes limités, ce qui diminuait le nombre d'acteurs potentiels capables de proposer aux propriétaires un concept d'usage convaincant et un plan de réhabilitation solide. C'est pourquoi les propriétaires ont décidé de louer l'édifice à un galeriste allemand, Johan König pour une durée de 99 années. Ce cas juridique étant particulier, il a nécessité une approche particulière. L'église a été transformée en 2013 par Arno Brandlhuber. (Levène, R., 2018)

La reconversion de l'ancienne église St. Agnes est l'un des projets qui s'intéressent de près à la réinterprétation et à la reprogrammation des bâtiments existants. L'enveloppe extérieure du bâtiment ne pouvant être modifiée en aucune manière, l'intervention marquante a été d'insérer une dalle en béton qui repose sur des colonnes, indépendantes de la structure originale, étroites et en béton, on pourrait imaginer cet ensemble comme une table que l'on vient glisser à l'intérieur d'un volume. L'ajout de ces éléments de supports rectangulaires dont le positionnement est coordonné avec la structure porteuse existante et le vide environnant découpent visuellement et statiquement la nouvelle dalle de la structure existante, de sorte que cette dernière reste intacte à tous égards. Cet acte a été imposé par le patrimoine comme seul une intervention invasive minimale était autorisée. Grâce à ce geste d'insertion, un niveau supplémentaire a été créé pour le programme conçu pour le nouvel emplacement par le galeriste Johann König : espace d'exposition en haut, espace de stockage et de travail en bas. La dalle de béton sert également d'infrastructure centrale

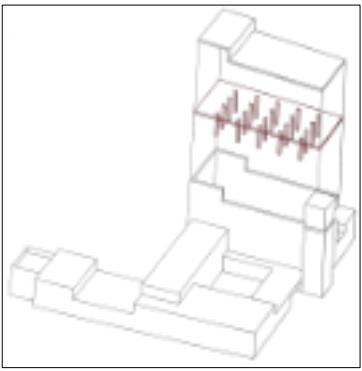


St. Agnes, circa 1967, AdK, Düttmann 23 F. 22/37, photo: Wolf Lücking



El croquis n°194, Brandlhuber+, 2018, p.182

d'approvisionnement pour la Galerie König, intégrant la protection contre les incendies et la technologie de sécurité, les mécanismes d'éclairage et d'alimentation électrique, ainsi que les câbles de données. Le regroupement de toutes les fonctions dans cet élément central confère à la galerie une atmosphère unique et ajoute de nouvelles perspectives à la structure existante. (Puente, M., 2021)



El croquis n°194, Brandlhuber+, 2018, p.181

La dalle de béton contient tous les équipements techniques afin de desservir les étages supérieurs et inférieurs. Les dimensions de celle-ci, 28 mètres de long sur 12 mètres de large, permettent d'exposer à l'étage supérieur toutes sortes d'œuvres d'art. L'entrée principale de la salle d'exposition de 350 m² est l'ancienne tribune d'orgue où il faut simplement franchir trois marches pour passer l'ancien parapet. L'espace entre la dalle de béton et les murs existants varie de quelques centimètres en largeur, de 12 cm en 1965 jusqu'à 4 cm en 2015, cet espace permet à la lumière de pénétrer jusqu'à l'espace de stockage et de travail composé de vingt colonnes situé juste en dessous. « *L'architecture s'efface, les textures de plâtre et de béton s'estompent dans la lumière diffuse qui pénètre dans la pièce par les anciennes lucarnes.* » (Levene, R., 2018)



2G nr 81, Brandlhuber+, 2021 p. 134

L'ensemble formé par la dalle et ses colonnes à une configuration spécifique qui permet de l'enlever facilement, permettant dans ce cas à l'église de revenir à son état d'origine. Cette installation permet également au bâtiment d'avoir une « fonction socialement bénéfique » grâce à l'augmentation de surface disponible pour toutes sortes d'activités. Celles-ci sont d'ordres publics et elles regroupent divers programmes tels qu'un espace d'exposition, un établissement d'enseignement, une petite maison d'édition, un festival d'art et un café. (Levene, R., 2018)

La « table » de béton insérée ne respecte pas seulement les lois de préservation strictes, mais transforme également le bâtiment en une « fonction socialement bénéfique », comme l'exige la Charte de Venise. En outre, la configuration détachée de la dalle permet de l'enlever facilement, ce qui ramène l'église à son état d'origine. Le caractère social du centre communautaire en tant qu'espace public est conservé grâce à la présence de

divers programmes sur le site, d'un espace d'exposition à but non lucratif, d'un établissement d'enseignement, d'une petite maison d'édition, d'un festival d'art et d'un café. (Levene, R., 2018)

Ce projet de Brandlhuber met en évidence la capacité des bâtiments à avoir une seconde fonction qui n'était pas en lien direct avec celle prévue initialement. Cette solution a d'une part sauvé l'édifice de la démolition mais elle a aussi permis d'avoir des ambiances et des jeux de lumière dans la galerie, ce qui n'aurait pas été comparable dans une nouvelle construction. De plus, son incursion permet des espaces flexibles au cours du temps et cela grâce à l'intervention faite par l'architecte.



1.1.2.3. Film « power to renovation »

Le film « Power to renovation » produit par le regroupement citoyen S+ est un appel engagé en faveur d'une rénovation du parc bâti existant de manière plus rapide, moins chère et plus facile mais aussi une transformation des politiques de construction et de rénovation en Europe. Il dénonce le rythme actuel des démolitions-reconstructions au profit de la rénovation des bâtiments existants.

Le récit commence par démontrer les inconvénients du système actuel, l'immobilier et les finances sont les acteurs qui poussent à la démolitions du bâti ancien pour le remplacer par de constructions neuves. Cet engrenage est favorisé par la spéculation foncière, c'est-à-dire que la valeur des terrains urbains n'est pas égale à celle des biens matériels mais elle est plus liée à sa capacité à générer des profits. L'élément contribuant le plus important quant à la valeur d'un terrain est son emplacement. Le film démontre que la fonction principale du logement était auparavant sa fonction sociale et humaine mais celle-ci s'est faite remplacée par une fonction d'investissement. Il apparaît alors le terme financiarisation qui fait référence au processus par lequel l'imaginaire financier des marchés est devenu partie intégrante dans le domaine social et politique. Son impact est évident, il ne s'agit plus simplement d'associer le bâtiment, le gouvernement ou le logement à la sécurité et au confort qu'il peut apporter, mais plus directement à un investissement.

Le modèle actuel à des effets négatifs sur plusieurs domaines. En premier, l'environnement est fort touché, House Europe affirme dans son film qu'environ 38% des émissions mondiales de CO₂ est émis par le secteur de la construction. En plus des gaz à effets de serre, les démolitions gaspille l'énergie grise accumulée dans les bâtiments. Le deuxième secteur est le social, la démolition du parc bâti, qui est également composé d'habitations entraîne le déplacement de population, une gentrification et une perte de mixité urbaine. Le troisième est culturel, c'est-à-dire que les démolitions font disparaître des bâtiments porteurs de valeur historique et

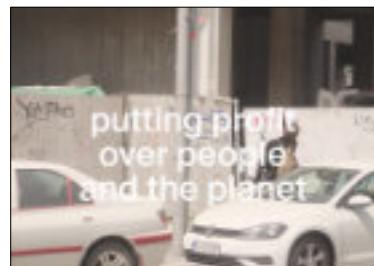


Image extraite du Film « Power to renovation » House Europe 2025

sociale. Leur disparition efface une partie de notre mémoire collective.



Le film nous projette dans l'avenir en affirmant que : « *En 2050, on aura démolis approximativement 1.5 milliards de m² d'espace existant, plus que l'entièrre ville d'Athènes, Berlin, Bucarest et Paris combiné. Assez d'espace que pour loger 50 millions de personnes.* » Il y a là un paradoxe à faire avec la crise du logement qui s'aggrave alors qu'on continue de démolir des bâtiments sains au lieu de les rénover.

L'alternative que plaide le film de House Europe est la rénovation massive du parc bâti, mais cela, ils précisent que ça doit se faire selon des normes équitables à l'Europe. Ce changement apporterait trois points positifs :

- La préservation de l'existant
- La création d'emploi local
- Favoriser un urbanisme plus inclusif et respectueux de la mémoire des lieux.

Il est évoqué que les rénovations et transformations sont des alternatives réellement prouvées par des milliers d'exemples et qu'au lieu de laisser les bâtiments à l'abandon il y avait moyen d'en faire des logements abordables et durables. Mais pour que cela devienne possible plus facilement, il faut que l'Europe change de position concernant les normes et lois en vigueur. L'Europe a les moyens défend la mobilisation citoyenne, mais il manque encore la volonté pour changer les incitations fiscales, les financements, les législations, la TVA,...



Les citoyens ont la volonté d'acquérir un logement pour pouvoir contrôler l'argent qu'ils dépensent pour vivre et ne plus devoir payer un logement avec un loyer qui ne fait sans cesse que d'augmenter.



House Europe plaide pour de nouvelles lois européennes, pour faire de la rénovation la nouvelle norme. Ils demandent des réductions d'impôts, une réduction des coûts des travaux de rénovation et des matériaux réutilisés, des règles justes qui se concentrent sur les potentiels plutôt que sur les risques. Ils demandent de nouvelles valeurs pour l'évaluation de l'énergie grise comprise dans les bâtiments. L'UE a le pouvoir de changer cela et de rendre la rénovation moins chère et plus rapide.

Image extraite du Film « Power to renovation » House Europe 2025



« En fait, le plus grand danger pour le patrimoine n'est pas l'inoccupation, mais l'oubli. Cela signifierait que les gens n'y attachent plus aucune signification. Il n'en reste pas moins que l'aspect pratique, comme l'entretien et la gestion du patrimoine, reste important. Mais sur un plan plus fondamental, notre analyse est que la reconversion des églises va connaître

une profonde évolution dans les décennies à venir. Lorsqu'un bâtiment reçoit une nouvelle affectation et qu'il n'est plus utilisé dans le but pour lequel il a été conçu, il y a toujours une certaine perte de signification. C'est particulièrement vrai pour les églises. Le défi consiste donc à trouver des solutions de recharge, par le biais d'adaptations physiques ou autres. »

Sara Vermeulen de l'Agence du patrimoine immobilier:p.35

«Dans l'épilogue j'essaie formuler quelques recommandations à l'intention des futurs maîtres d'ouvrage, dans l'espoir qu'à l'avenir, le plus grand nombre possible d'édifices religieux puissent rester ce qu'ils ont toujours été : un lieu de rencontre pour une communauté locale »

Erik Wieërs dans “*Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021*”, Brugge, 2023, p.4

1.2. Le ‘Bouwmeester’ et sa recherche par le projet pour les édifices cultuels en Flandre

1.2.1. Recherche projet

Dans le contexte des études en architecture, la recherche-projet répond à la nécessité de concilier production créative et exigences académiques. Ce modèle est né de l'évolution des pratiques en sciences humaines et sociales, où l'architecture a vu l'émergence de questionnements sur la place de la création dans la recherche (Coste A., Findeli A., 2007).

Tout d'abord, il existe plusieurs déclinaisons de la recherche par le projet. En effet, la recherche par le projet se décline principalement en trois modes : la recherche-action, la recherche-création, et la recherche-projet, chacune ayant des méthodes spécifiques. La recherche-action et la recherche-création permettent une compréhension pragmatique et expérimentale des réalités sociales et culturelles par la participation, et pas nécessairement la création d'artefacts (Déméné C., Riche-Savoie G., 2022). La recherche-projet, quant à elle, synthétise une démarche de création et une démarche scientifique. Elle est particulièrement valorisée en design et en architecture pour sa capacité à générer des connaissances ancrées dans la pratique et la réflexion critique, en mettant l'accent sur la production de théories situées (Coste A., Findeli A., 2007). La recherche action, tout comme la recherche projet requiert un bagage théorique en amont. Tandis que la recherche création réalise la recherche en corrélation avec la création de l'artefact.

Ensuite, en architecture, la recherche-projet est perçue comme une méthode capable de combiner théorie et pratique pour mieux structurer le projet. Contrairement aux approches purement théoriques, elle offre un cadre où les concepts abstraits et les pratiques concrètes s'influencent et se renforcent mutuellement. Cette approche permet de structurer le projet de design en intégrant dès le début des questions théoriques qui nourrissent la réflexion sur le terrain, et, réciproquement, les expériences et contraintes pratiques du projet viennent interroger et affiner les hypothèses de départ. Cela tout en intégrant les expériences des habitants. Elle mobilise une classification qui distingue les dimensions du projet, de sa structure, et des relations entre les acteurs, servant ainsi de guide pour une recherche itérative et collaborative. Cette approche permet de générer une théorie située, c'est-à-dire ancrée dans des situations réelles et valorisant une méthode inductive où les questions de recherche émergent du terrain (Coste A., Findeli A., 2007).

Pour continuer, « La recherche design est la quête systématique et l'acquisition de connaissances relatives à l'écologie humaine généralisée, conçue dans une perspective projective ». A. Findeli repart de la définition de ses confrères qu'il va étendre en y introduisant le concept d'écologie humaine généralisée liant les dimensions anthropologiques, culturelles, et spirituelles aux relations entre humains et environnement. Pour lui, le design a pour objectif d'améliorer, ou au minimum de préserver, l'habitabilité du monde, ce qui établit un lien avec l'écologie humaine, science des relations entre les organismes vivants et leurs environnements. Il ajoute que l'objet de

la recherche en design est d'observer, décrire, caractériser, modéliser, théoriser, et ou prédire des processus de façon, entre autres, à montrer leur spécificité. (Findeli A., 2015).

Enfin, La recherche-projet s'appuie souvent sur un modèle itératif combinant, selon les besoins, des phases d'immersion sur le terrain, un questionnement ajustable, des entretiens qualitatifs, et des moments de réflexion collective en atelier de design. Alternant entre observation directe et interprétation, ce modèle s'adapte au contexte et aux étapes spécifiques du projet, permettant une souplesse dans la méthode d'analyse et de création. Ce modèle méthodologique, employé notamment en architecture, vise à croiser différentes échelles et perspectives. Ainsi, les conceptions initiales du projet s'enrichissent des apports pratiques et théoriques collectés au cours du processus, ancrant solidement le design dans la réalité sociale, historique et écosystémique. (Bosman P., 2022).

En conclusion, ces approches soulignent l'importance de la recherche-projet en design et en architecture comme un cadre méthodologique qui allie rigueur scientifique et créativité, permettant d'explorer et de modéliser des relations enrichies entre les usagers, les créateurs, et l'environnement. La recherche-projet combine ainsi démarche théorique et ancrage pratique, dans l'objectif de produire une théorie située, valide à la fois pour la communauté scientifique et pour la pratique architecturale (Coste A., Findeli A., 2007).

Pour le Bouwmeester la recherche projet est une méthode ou la conception et l'analyse sont intégrés afin d'explorer et de visualiser des nouvelles solutions spatiales, souvent en collaboration avec plusieurs acteurs. Le but est de collecter de nouveaux points de vues et de nouvelles compréhensions et de développer des solutions concrètes pour les nouveaux enjeux sociétaux. Avec le Labo Ruimte, qui a été initié sous la directive du Bouwmeester, il y a eu plusieurs trajets de recherche projets qui ont été lancés comme la recherche sur la réutilisation des fermes et des bâtiments agricoles, et celles des églises avec un accent fort sur le patrimoine et la durabilité. Un autre trajet de recherche projet a été l'habitation rurale ou il explore de nouvelles typologies d'habitats et de nouvelles morphologies qui renforcent et s'appuient sur les qualités des villages (Team Vlaams Bouwmeester, 2024).

Dans le titre « Her scheppen, Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016-2021 » on retrouve même le terme recherche projet.

Dans l'introduction, on comprend qu'on regarde aux églises du point de vue spatiale et architectonique. On se focalise sur la recherche projet qui a été mis en avant comme instrument par le coordinateur du Bureau de Projet (Projectbureau) afin d'avoir une meilleure vue et compréhension dans les possibilités d'un bâtiment, à tester des scénarios spatiaux et d'alimenter la discussion. Evidemment quand on veut réaffecter une église qui a plusieurs aspects qui jouent un rôle important, le focus est mis sur l'église comme un objet architectural. Le team du Vlaams Bouwmeester a été de l'avis que cette méthode qui a été utilisée ainsi que le trésor de recherche de document de recherche projet devait être accessible pour le grand public. Pas seulement pour ceux qui ont participé à ce processus mais également aux futurs maîtres d'ouvrages et concepteurs qui peuvent s'appuyer sur la connaissance et l'expérience qui a été développée.

On peut alors constater que le Bouwmeester a dû défendre l'importance de la recherche projet envers les politiciens qui lui ont donné la commande (Research for design) puis qu'il a choisi la recherche projet comme méthode durant le processus de conception et réflexion (Research trough design) et puis que cette publication à comme but de rendre ces connaissances accessibles afin de supporter et d'améliorer les futurs conceptions de réaffectation d'église (Research by design). La notion de Research for/trough/by design a été développer par Lois Frankel et Martin Racine en 2010. Une division sur laquelle je m'appuierai plus tard.

Le travail réalisée par le Bureau de projet pour la réaffectation des églises a été créé en 2016 et il a réalisé pas moins de 141 études de faisabilité d'églises paroissiales dans toute la Flandre. Ce bureau a été composé de six équipes de recherches pluridisciplinaires¹, qui ont été dirigées par le coordinateur Niek De Roo et l'équipe du Bouwmeester Flamand, Erik Wieërs, qui avait le rôle de ci-initiateur. C'est également cette personne qui a réalisé la sélection des architectes et d'autres personnes clés afin de créer les équipes de recherches.

Le rôle du Bouwmeester Maitre Architecte est d'améliorer la qualité des projets de développement urbain dans tout le territoire et de promouvoir la qualité architecturale de l'environnement bâti. A cela s'ajoute : « un concept très large de « qualité », en prêtant attention à l'environnement urbain, à l'utilisation et à l'expérience, à la valeur visuelle, à la technologie du bâtiment, à la gestion de l'énergie et des coûts, à l'accessibilité intégrale, etc. » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024, p.6)

La demande pour la réaffectation des édifices de cultes est devenue une urgence, la mission du Bureau de projet a été de rationaliser la recherche sur les études de faisabilité des églises paroissiales. L'accord de coopération prévoyait un accompagnement accessible destiné aux villes, communes et instances ecclésiastiques concernées. L'objectif consistait à favoriser la réalisation d'études de faisabilité plus efficaces, mieux documentées et menées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Ce soutien couvrait la préparation de la définition du projet, la conduite de l'étude de faisabilité ainsi que l'orientation vers d'éventuelles aides financières ou autres formes d'appui. L'étude devait prendre la forme d'une recherche par le design, incluant une estimation budgétaire.

L'objectif du coordinateur Niek de Roo est "Je voulais les initier à la conception qualitative. La conception qualitative tente de capturer l'essence de ce qu'un bâtiment peut signifier à l'avenir et parvient également à formuler les bonnes questions à ce sujet et à le représenter de telle manière qu'une entreprise qui, autrement, ne voit jamais de plans ou de dessins, comprenne de quoi il s'agit. » (Niek de Roo dans "Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021", Brugge, 2023, p.33)

¹ Niek De Roo et Le comité de pilotage du bureau de projet était composé d'un représentant par cabinet, d'un représentant de l'Agence de l'administration de l'intérieur, de l'Agence du patrimoine immobilier, de l'Association des villes et communes flamandes, du Centre de connaissances des villes flamandes, de Vlinter, du Team Flemish Master Builder et du Centre pour l'art et la culture religieuse.

Les équipes de recherches ont été chargées de d'utiliser l'église paroissiale comme élément spatial et d'en faire ressortir les informations essentielles à la conception. Ces recherches ont permis de fournir des informations sur la faisabilité à long terme de la nouvelle occupation de ces édifices. La question de l'avenir de ces bâtiments soulève de nombreuses questions tels que : « *la situation de propriété, les valeurs socioculturelles, le patrimoine immatériel et mobilier, les activités de quartier, les plans de zonage, les réglementations, les relations entre l'Église et l'État, la gestion du patrimoine, le devoir des soins, financement, exploitation et durabilité* » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024) Les équipes de recherches ont du faire preuve de créativité pour tenir compte de toutes ces informations et réaliser une étude de faisabilité qui exprime les qualités spatiales de ces édifices aux dimensions monumentales.

« Avec les études de faisabilité, le Bureau de projet a placé la conception de la forme spatiale au centre des décisions concernant l'avenir de ces bâtiments / Au milieu de cet enchevêtrement, les équipes de conception ont été chargées de travailler de manière créative avec l'église paroissiale en tant qu'élément spatial. Cela exprime la conviction que la capacité de conception de l'architecte peut fournir les informations souhaitées sur la faisabilité à long terme de la réutilisation de ces bâtiments. » (Erik Wieërs dans "Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021", Brugge, 2023, p.15)

L'histoire de l'architecture et du patrimoine quant à l'affectation du culte aux églises et leur réaffectation n'est pas nouvelle. Néanmoins le contexte et les pensées évoluent. La société accepte que l'idée d'une nouvelle occupation soit attribué aux églises, compte tenant les coûts-avantages sociaux et la quasi-vacance de ces édifices. Il y a un intérêt commun à ces bâtiments, plutôt que de les voir abandonnés il est préférable de leur attribuer une nouvelle utilité d'ordre public.

« La déclaration de Bob Van Reeth en 2003 sur la durabilité culturelle est donc plus que jamais d'actualité. Cette propriété, ce lien offre la possibilité de donner aux bâtiments religieux de nouvelles significations culturelles, afin que les générations futures puissent en bénéficier. Il semble grand temps de ne plus chercher des solutions pour les églises paroissiales, mais de chercher des moyens par lesquels elles peuvent apporter une solution aux besoins culturels de la société d'aujourd'hui et de demain. » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024, p. 16)

1.2.2. Équipe et contexte

La particularité de la recherche en design est de rendre de manière visible, tangible et concrètement le potentiel futur d'un bâtiment et dans ce cas-ci une église. Les équipes de recherches s'appliquent à réaliser plusieurs propositions afin de faire ressortir les forces et faiblesses de chacune. Cette pratique de la recherche par le projet permet de stimuler le dialogue entre les différentes parties afin de trouver la solution la plus souhaitable et réalisable.

Le travail réalisée par le Bureau de projet pour la réaffectation des églises a été créé en 2016 et il a réalisé pas moins de 141 études de faisabilité d'églises paroissiales dans toute la Flandre. Ce bureau a été composé de six équipes de recherches pluridisciplinaires¹, qui ont été dirigées par le coordinateur Niek De Roo et l'équipe du Bouwmeester Flamand, Erik Wieërs, qui avait le rôle de ci-initiateur. C'est également cette personne qui a réalisé la sélection des architectes et d'autres personnes clés afin de créer les équipes de recherches.

Le rôle du Bouwmeester Maitre Architecte est d'améliorer la qualité des projets de développement urbain dans tout le territoire et de promouvoir la qualité architecturale de l'environnement bâti. A cela s'ajoute : « *un concept très large de « qualité », en prêtant attention à l'environnement urbain, à l'utilisation et à l'expérience, à la valeur visuelle, à la technologie du bâtiment, à la gestion de l'énergie et des coûts, à l'accessibilité intégrale, etc.* » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024)

La demande pour une réaffectation des édifices de culte est devenue une urgence, la mission du Bureau de projet a été de rationaliser la recherche sur les étude de faisabilité des églises paroissiales. L'accord de coopération prévoyait un accompagnement accessible destiné aux villes, communes et instances ecclésiastiques concernées. L'objectif consistait à favoriser la réalisation d'études de

¹ Niek De Roo et Le comité de pilotage du bureau de projet était composé d'un représentant par cabinet, d'un représentant de l'Agence de l'administration de l'intérieur, de l'Agence du patrimoine immobilier, de l'Association des villes et communes flamandes, du Centre de connaissances des villes flamandes, de Vlinter, du Team Flemish Master Builder et du Centre pour l'art et la culture religieuse.

faisabilité plus efficaces, mieux documentées et menées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Ce soutien couvrait la préparation de la définition du projet, la conduite de l'étude de faisabilité ainsi que l'orientation vers d'éventuelles aides financières ou autres formes d'appui. L'étude devait prendre la forme d'une recherche par le design, incluant une estimation budgétaire.

La conception a été placé au centre des discussions entre les différents partis concernant l'avenir des édifices cultuels et leur futur potentiel. Ce qui pourrait être un débat houleux entre les habitants et les fidèles qui sont attachés à ces édifices et la possible reconversion, a été transformé en une grande réussite de la part du Bureau de projet puisqu'ils ont réussi à créer une conversation autour de cette pratique.

Les équipes de recherches ont été chargées de d'utiliser l'église paroissiale comme élément spatial et d'en faire ressortir les informations essentielles à la conception. Ces recherches ont permis de fournir des informations sur la faisabilité à long terme de la nouvelle occupation de ces édifices. La question de l'avenir de ces bâtiments soulève de nombreuses questions tels que : « *la situation de propriété, les valeurs socioculturelles, le patrimoine immatériel et mobilier, les activités de quartier, les plans de zonage, les réglementations, les relations entre l'Église et l'État, la gestion du patrimoine, le devoir de soins, financement, exploitation et durabilité* » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024) Les équipes de recherches ont du faire preuve de créativité pour tenir compte de toutes ces informations et réaliser une étude de faisabilité qui exprime les qualités spatiales de ces édifices aux dimensions monumentales.

L'histoire de l'architecture et du patrimoine quant à l'affectation du culte aux églises et leur réaffectation n'est pas nouvelle. Néanmoins le contexte et les pensées évoluent. La société accepte que l'idée d'une nouvelle occupation soit attribué aux églises, compte tenant les couts-avantages sociaux et la quasi-vacance de ces édifices. Il y a un intérêt commun à ces bâtiments, plutôt que de les voir abandonnés il est préférable de leur attribuer une nouvelle utilité d'ordre publique.

« *La déclaration de Bob Van Reeth en 2003 sur la durabilité culturelle est donc plus que jamais*



Reconversion de l'église Sint-Amelbergakerk à Bossuit par Ellen Harvey et Sileghem & Partners. Photographie de Ria Pacquée. Source : Vlaams Architectuurinstituut

d'actualité. Cette propriété, ce lien offre la possibilité de donner aux bâtiments religieux de nouvelles significations culturelles, afin que les générations futures puissent en bénéficier. Il semble grand temps de ne plus chercher des solutions pour les églises paroissiales, mais de chercher des moyens par lesquels elles peuvent apporter une solution aux besoins culturels de la société d'aujourd'hui et de demain. » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024, p. 16)

Concernant les églises, la Flandre a commencé à étudier ce sujet et a s'en préoccuper déjà à la fin du siècle passé. Pour mieux comprendre la création du Bureau de projet, son rôle et ce qu'il a apporté, on va faire une courte rétrospective de ce sujet au niveau du gouvernement flamand.

Le débat autour de l'évolutions des perspectives politiques flamandes a commencé en 1997 lors de la réunion annuelle du Comité flamand pour l'entretien des monuments. Le thème de cette réunion a été l'avenir du patrimoine religieux en Flandre. C'est à ce moment là que le design, le patrimoine et l'architecture se sont associé pour faire évoluer et avancer la politique autour des édifices cultuels. Cependant, deux raisons principales qui étaient déjà d'actualités, il y a bientôt trente ans, qui sont la sécularisation de la société et l'augmentation croissante des couts de gestion et d'entretien du patrimoine religieux ont favorisé le débat. A ce moment là on ne parlait pas encore de reconversion mais plutôt de préservation du patrimoine. Il y avait néanmoins certaines petites voix qui faisaient le lien entre conservation et destination. Pour cela, ils ont utilisé l'ouverture aux touristes et l'usage socioculturel comme des options profitables à la conservation de ce patrimoine.

En 2003, l'atelier « (Ré)affection du patrimoine pour les cultes » a orienté l'équipe de la Fondation flamande du patrimoine vers l'architecture. Ils ont également formulé des recommandations quant à la divulgation et la réutilisation du patrimoine cultuel. A cette époque, deux réalisations architecturales faisaient sens sur les questions de conservation et reconversion ; il s'agit de nouvelles formes de réflexion sur l'église Saint-Madeleine de Bruges et la

reconversion de l'église Sainte-Marie de Sarlat par Jean Nouvel en marché couvert.

Dans les faits, à cette époque-là et en Flandre des pratiques telles que la transformation ou reconversion n'étaient pas courant, surtout qu'il y avait une fissure entre les pratiques de la restauration du patrimoine et les constructions neuves. Il existait deux pratiques totalement différents chez les architectes mais celles-ci n'étaient pas complémentaires. L'atelier est alors arrivé comme une pratique qui pourrait intégrer la réaffectation comme opportunité d'architecture et comme un instrument qui servirait à la préservation du patrimoine. Dans la continuité s'est créer le groupe de travail « réaffectation des églises » au sein du département des Monuments et Paysages du gouvernement flamand. La création du groupe de travail a clôturé l'atelier, sur lequel l'architecte flamand Bob Van Reeth a ajouter sur la « durabilité culturelle » : « *une église à reconvertis devrait être testée non seulement pour sa capacité matérielle, mais aussi pour sa capacité culturelle* » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024, p. 11)

En deux ans, le groupe de travail « reconversion des églises » (2004-2006) en collaboration avec le Service des monuments et paysages a produit un travail remarquable. Cependant il s'est heurté à une complexité contre laquelle il n' a pas pu faire grand-chose, il s'agit des questions liées au statut d'églises paroissiales protégées ou non protégées, contexte urbain ou rural, église paroissiale ou église monastique, conservation ou démolition, propriétaire local ou propriétaire de l'église, droit ou éthique, conservation ou développement, passé ou futur. .. Tous ces facteurs sont des contradictions et des freins aux interventions sur les églises. Ces questions amènent à revoir les lois et à avoir une politique contemporaine pour l'avenir de ces bâtiments, sur ce point on peut bien sur faire le lien avec le regroupement citoyen House Europa qui prônent des lois et des normes afin de favoriser la rénovation et la reconversion des édifices patrimoniaux. Il s'agirait d'outils essentiels afin de proposer des solutions et des scénarios durables pour le futur du patrimoine.

En 2008, le comité flamand pour l'entretien des monuments a demandé une collaboration entre le BMA Flamand et l'agence de l'aménagement du territoire et du



Vue de l'Église Sainte-Marie à Sélestat. Nouvel, J. (s.d.). *Église Sainte-Marie. Jean Nouvel Design.* <https://www.jeannouvel.com/projets/eglise-sainte-marie/>



Façade nord de l'église des Brigittines, Bruxelles. Région de Bruxelles-Capitale. (s.d.). *Église des Brigittines. Inventaire du patrimoine architectural.* https://monument.heritage.brussels/fr/Bruxelles_Pentagone/Petite_rue_des_Brigittines/1/30879

patrimoine de l'époque pour différentes réalisations tel que la réaffectation l'église des Brigittines à Bruxelles qui apparait comme une sœur égale à côté du bâtiment existant. Cette mise en avant de projets sur des édifices patrimoniaux à amené à voir ces projets comme des défis de conception intéressants et stimulants. Cette collaboration a incité d'autres concepteurs en design à faire des collaborations temporaires avec des architectes spécialisés dans la restauration du patrimoine. Mais peu à peu un nouveau type de bureau d'études à vu le jour, ce sont des bureaux d'études créatifs spécialisés dans des missions hybrides. C'est à ce moment précis qu'un rapprochement a été effectué entre le secteur de l'architecture et le secteur du patrimoine.

En conclusion de ces journées d'études de 2008, il a été publié le M&L Cahier "In ander licht" qui en français veut dire : "Sous un autre jour". Cet ouvrage reprend plus de 27 exemples de patrimoine religieux réaffecté ainsi qu'un certain nombre de recommandations politiques. Il comprend également de mettre en avant une nouvelle approche du patrimoine religieux public et privé.

Au cours des années 2010 et 2011, le ministre Geert Bourgeaois a nommé l'équipe du Vlaams Bouwmeester pour diriger le développement d'une nouvelle politique spécifique pour le patrimoine religieux. Les architectes ont décidé de se focaliser sur les églises paroissiales, qui sont la propriété de l'état, plutôt que les monastères et abbayes qui eux appartiennent dans la plupart des cas à des privés, ce choix a donc été fait pour des raisons politiques.

Le 1^{er} 2010 a eu lieu une journée d'étude sur le thème de : "Parochiekerken, een toekomstvisie" ce qui se traduit en français par "Les églises paroissiales, une vision pour l'avenir". Lors de cette journée organisée à De Noker à Malines, pour parvenir des choix politiques plus clairs, quatre thèmes ont été abordés : « *architecture et utilisation de l'espace, gestion, financement, intégration dans les villes et communes* » (Team Vlaams Bouwmeester, 2024, p. 11) Pour chacun des quatre thèmes, il a été mentionné un problème et trois recommandations de solutions. Après cette journée des équipes ont travaillé sur ces thèmes afin de faire un rapport qui a servi au Gouvernement flamand pour faire un document conceptuel « *Un avenir pour l'église*

paroissiale flamande » (24 juin 2011). L'impact de cette note conceptuelle a été plus grand que prévu, elle est allée au-delà de ces changements réglementaires. Grâce à celle-ci, toutes les parties prenantes disposaient d'une poignée de médiation pour agrémenter une discussion ouverte. Alors que cette discussion ouverte était le premier frein que rencontrait la Flandre pour promouvoir un nouvel avenir à ces bâtiments.

En 2013, le ministre Geert Bourgeois a lancé deux projets pilotes pour élaborer ces visions stratégiques (désormais connues sous le nom de « plans de politique ecclésiastique »). Ces projets pilotes devaient être une source d'inspiration et de soutien pour toutes les autorités locales de Flandre. Ces deux projets ont été réalisés dans deux type de lieux différents, le premier a été réalisé dans un contexte urbain (Gand) et le deuxième dans un contexte rural (le Westhoek).

En ce qui concerne le contexte urbain (Gand), Abscis Architecten a mis en place un instrument qui comptabilise des données reçues de chaque église en fonction de certains paramètres. Les données qui en ressortent détermine les choix qui s'ouvrent à l'occupation futur des bâtiments.

Pour l'étude du Westhoek, l'Intercommunale de Flandre occidentale a dirigé les dix-huit communes qui composent le Westhoek vers différents choix politiques sur la base d'un inventaire et d'un modèle de consultation avec les communes et les autorités ecclésiastiques. Par la suite, Niek De Roo, à la demande de ces communes, a mis en place un système dans lequel deux agences de design : noArchitects et les architectes De Smet Vermeulen ont eu l'occasion de proposer différents scénarios dans le cadre d'une étude de faisabilité sur une église. La commune pouvait choisir la proposition qui leur convenait le mieux, et par la suite développer davantage le projet choisi.

A noté que pendant des siècles, la responsabilité, la gestion, l'entretien et la maintenance des édifices liés au culte était soumis à la partie ecclésiastique et à la partie civile, ce qui a provoqué une double commande. Alors qu'aujourd'hui, les églises sont confiées principalement aux administrations ecclésiastiques, aux équipes pastorales et aux doyennés qui, à travers la mise en place de plans de politique ecclésiale, influencent les décisions

concernant la conservation de certaines églises, leur réaffectation, leur usage secondaire ou encore leur désaffection. Ainsi, les décisions prises et par la suite validées par les évêques, elles visent principalement à adapter le fonctionnement des paroisses à une nouvelle échelle. De ce fait, les politiques appliquées jusqu'à présent ne se sont que rarement appuyées sur une véritable analyse socio-spatiale ou sur une démarche de recherche par le design, lorsque cela a été le cas. Par ailleurs, les diocèses édictent également des règles et des conditions qui jouent un rôle déterminant dans ce qu'il est possible ou non d'envisager en matière de réaffectation ou d'usage secondaire. Ces directives sont toutefois soumises à interprétation, dans la mesure où ni le droit ni la bible ne prescrivent de cadres stricts. Concrètement, cela implique, entre autres, que certains usages, tels que des funérailles civiles, sont exclus de ces espaces. Du point de vue civil, ce sont principalement les autorités communales qui sont concernées. Il est d'ailleurs révélateur de constater que, dans les politiques d'aménagement actuelles des villes et communes, les églises demeurent souvent des angles morts. Longtemps perçues comme des éléments immuables du paysage urbain, elles n'ont fait l'objet que de peu de réflexion sur leur potentiel de développement de l'espace public, alors qu'elles occupent une place centrale dans les villes et villages. L'architecte de l'agence Studiobont, Karen Kesteloot appuie en disant que :

« Dans de nombreuses études d'urbanisme, les églises ne sont pas incluses dans la vision future d'un village ou d'un quartier. Il est important de le faire à l'avenir. Lors d'études de faisabilité, nous avons constaté à plusieurs reprises que nous arrivions trop tard : un nouveau centre communautaire avait déjà été construit ou une voie de stationnement devant l'église venait d'être autorisée. Nous devons nous engager à penser aux églises à un stade plus précoce, au moment où d'autres patrimoines publics ou d'autres programmes peuvent également être envisagés »
(Team Vlaams Bouwmeester, 2024, p. 25)

L'étude sur la réaffectation des églises ne doit pas seulement se contenter d'intervenir sur le bâtiment mais il doit comprendre la gestion du patrimoine public et

l'aménagement du territoire et du paysage. Il ne s'agit pas de trouver une nouvelle fonction à mettre à l'intérieur de l'édifice mais bien de trouver une reconversion qui sera bénéfique à l'activation du centre-ville. Il ne s'agit pas uniquement de cela : il doit également favoriser la création d'espaces de rencontre, réintroduire la végétation dans l'environnement urbain, tout en aménageant des lieux abrités.

En janvier 2013, dans la continuité d'autres initiatives et projets pilotes, le VVSG a organisé une journée d'étude nommée : « Kerk zoekt toekomst » qui se traduit en français par « L'Église se tourne vers l'avenir ».

En 2014, différentes institutions scientifiques qui ont fait des recherches sur les formations en architecture ont exprimés leurs propos. Notamment la publication « Open church » de Sylvain De Bleeckere et Roel De Ridder, mais aussi le projet de recherche promu par KULeuven nommé Re[]CHURCH, qui par la suite avec la collaboration de Kempenlab d'AR-TUR a produit le livre « Landschap van kerken » « Paysage d'églises » en 2019.

En 2015, lors d'une étude ou était regroupé le Centre de Connaissances des Villes Flamandes, le Bouwmeester flamand et l'agence du patrimoine immobilier, un site internet a été développé : www.herbestemmingkerken.be, celui-ci est voué à un parcours d'apprentissage sur la réaffectation des églises.

C'est dans cette dynamique que le Bureau de projet pour la réaffectation des églises a vu le jour. Le premier ministre Geert Bourgeois et la ministre de l'intérieur Liesbeth Homans ont mis Niek De Roo à la tête de celui-ci compte tenu de l'étude de faisabilité qu'il avait réalisé plus tôt dans le Westhoek. Cette étude-ci serait dans la continuité de ce qu'il a déjà fait mais en l'exposant à tout le territoire de la Flandre. C'est au printemps 2016 que le Bureau à ouvert ses portes, les six équipes de recherches pluridisciplinaires ont réalisés 141 études de faisabilité sur l'entièreté du paysage avant que le bureau de ferme ses portes six ans plus tard.

Dans la pratique, trois équipe de recherches ont été désignées à deux reprises pour au final en faire six. Après la sélection du dossier, une étude de faisabilité était réalisé en trois étapes distinctes, réalisées en trois

réunions dans le lieu de l'étude, c'est-à-dire l'église en question. Chaque réunion était préparée et dirigée par le coordinateur du Bureau de projet.

La première réunion était la réunion de « lancement », elle concernant la visite du site. L'équipe de recherche rencontre les clients qui sont la commune, l'administration de l'église, certains fidèles, afin de discuter pour récolter des informations concernant l'édifice (archives, plans, documents historiques...). A cela s'ajoute les intentions relative à sa possible réaffectation, ce qui concerne le programme, les volumes, les capacités souhaitées, les attentes et les préoccupations. Cette première réunion est une discussion et aussi l'occasion de faire une première réflexion critique.

La seconde réunion était basée sur les scénarios envisagés par l'équipe de recherche. Il leur était demandé de réaliser trois scénarios futurs et un « scénario de rêve » pour l'avenir des églises. La forme spatiale a été portée au centre des discussions et décisions concernant l'avenir de ces bâtiments. Le scénario de rêve avait pour but de formuler une vision plus large du bâtiment de l'église.

La troisième et dernière réunion concernait l'ordre du jour mais aussi de continuer à clarifier les demandes des clients tout en définissant un budget précis. Après ces trois moments de consultation, un rapport final et une définition de projet pour la réutilisation ou l'utilisation secondaire de l'église ont été remis au client.

Le recours à différents scénarios de conception a favorisé une posture plus critique et réflexive vis-à-vis du processus de design. En tant que concepteurs, nous bénéficions d'une certaine marge de manœuvre. Niek De Roo a su instaurer un véritable espace de liberté : il ne nous contraignait pas à répondre de manière rigide aux demandes des autorités locales, mais nous incitait plutôt à les interroger, voire à les remettre en cause. Cette liberté intellectuelle, conjuguée à l'introduction du « scénario de rêve », a ouvert de nouvelles perspectives. Les architectes du bureau RE-ST ont souligné l'intérêt de cette approche en ces termes : ils ont trouvé particulièrement stimulant le fait d'être invités à imaginer un « scénario de rêve » ou un scénario élargi. Cela les a poussés à aller au-delà des attentes initiales, à formuler des propositions inédites et à élargir considérablement leur compréhension des

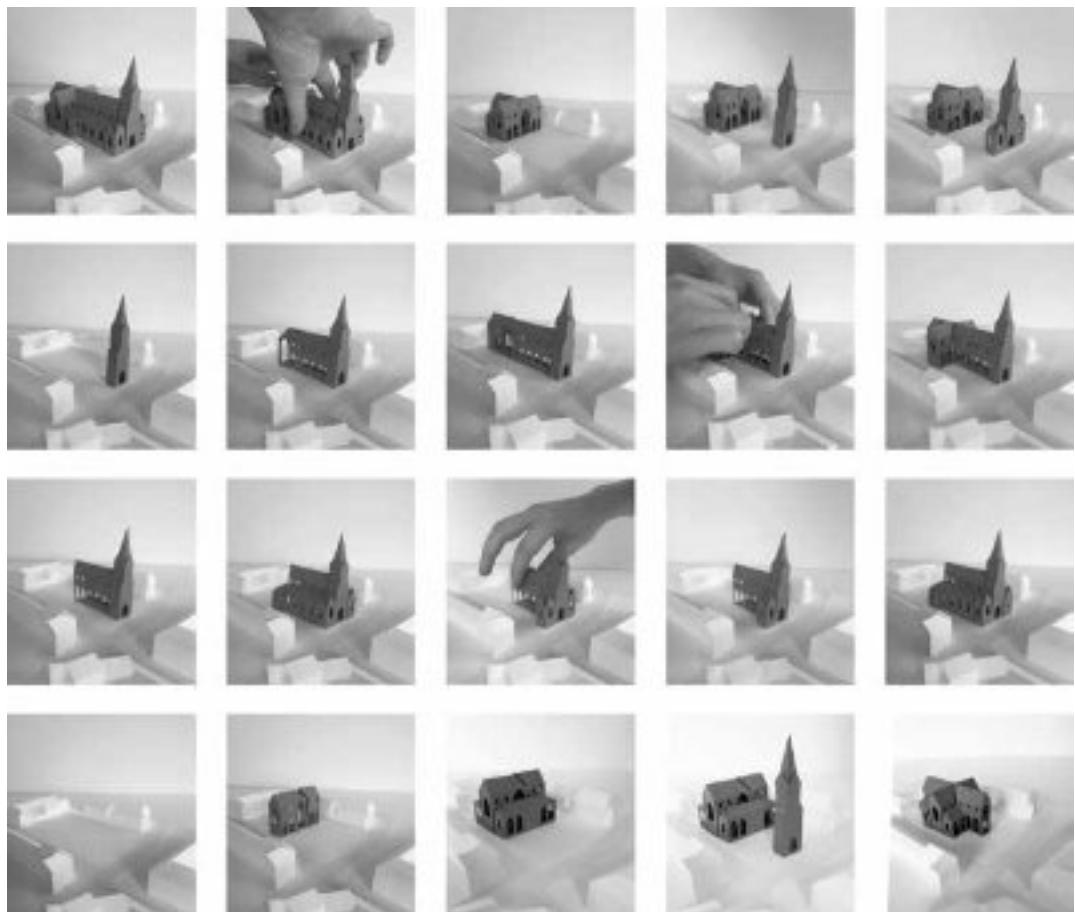
enjeux propres à chaque édifice. Dans certains cas, cela les a même amenés à envisager des solutions dépassant les limites physiques de l'église, en intégrant son environnement immédiat dans la réflexion. Cette démarche était d'autant plus possible que le mandat leur en donnait explicitement la possibilité. Contrairement aux procédures classiques des marchés publics, où les équipes de conception sont mises en concurrence et tenues à une stricte neutralité dans les échanges avec le commanditaire, les études de faisabilité ici menées ont délibérément misé sur l'échange et la concertation. Cette orientation vers le dialogue a été perçue comme une véritable valeur ajoutée, notamment par les équipes impliquées dans le processus.

A la suite du Bureau de projet pour la réaffectation des églises, en 2022, a été créé une plateforme pour l'avenir des églises paroissiales par Roel De Ridder : <https://local-government.vlaanderen.be/strategic-projects/reallocation-parish-churches> www.toekomstparochiekerken.be

1.2.2.1. Reserch for design

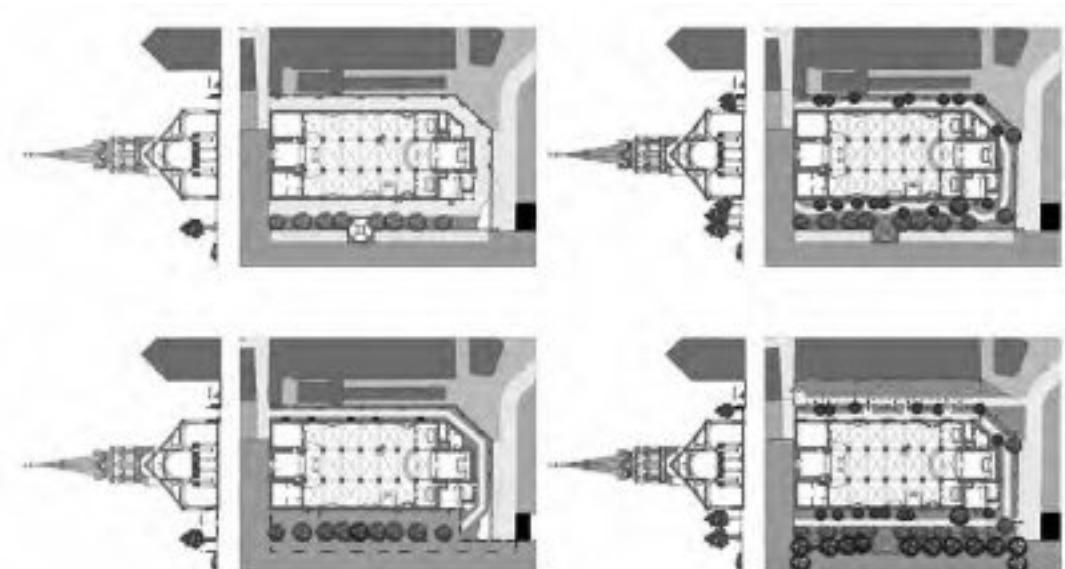
1.2.2.2. Research through design

1.2.2.2.1. Une méthode de variants et une réflexion sur l'espace public défini par l'église



Étude des différentes options de réduction volumétrique et de réaffectation de l'église Saint-Jean-Baptiste à Gand, à l'aide de maquettes. Le collectif TV Urbain et Studiobont illustre ici les possibilités d'ouverture de l'espace public environnant grâce à la démolition partielle.

Source : Team Vlaams Bouwmeester (2024).



Quatre scénarios explorant différentes possibilités d'aménagement de l'espace extérieur autour de l'église Notre-Dame de Bornem : place publique, jardin d'église isolé, ou espace vert relié à la cour de l'école. Réalisé par Collectief Noord Architects, ORIGIN Architecture & Engineering et l'Université d'Anvers. Source : Team Vlaams Bouwmeester (2024).

1.2.2.2.2. Une proposition par église, une fiche individuelle par projet.

L'élargissement du champ d'application consistait également à examiner plus largement la signification sociale de l'église. Roel De Ridder explique à l'aide d'un exemple concret : *"Pour la cathédrale de la mine à Beringen, nous avons réalisé une étude qui s'écartait quelque peu du modèle établi. Il ne s'agissait pas tant de tester l'(in)faisabilité d'une fonction ou d'un programme particulier. Nous avons été explicitement chargés de contribuer à élargir le champ d'application de la question. Avec notre équipe, nous avons ensuite exploré diverses pistes de travail pour reconnecter le bâtiment de l'église à son contexte plus large dans divers domaines à l'avenir. En termes de patrimoine, par exemple, nous avons examiné s'il serait judicieux de demander une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Sur le plan social, nous avons examiné comment le bâtiment de l'église pourrait être mieux relié à la diversité culturelle et philosophique qui caractérise le contexte de Beringen-Mijn. Sur le plan économique, nous avons examiné le rôle que pourrait jouer le tourisme. Et ainsi de suite. En d'autres termes, cette étude ne s'est pas limitée à trois scénarios, mais a offert un éventail de possibilités. Les autorités locales ont donc eu la liberté de poser un autre type de questions et nous avons eu la liberté d'y réfléchir avec elles".* (Roel De Ridder dans *"Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021"*, Brugge, 2023, p.33)

ACTIVEREN 05

SINT-THEODARDUS
BERINGEN

252



Situeringplan 18000

Deze éénbeukige kerk is een van de vijf Limburgse 'mijnkathedralen' die in het midden van de twintigste eeuw door de mijnaatschappijen werden gehanicierd. Het imposante kerkgewelf maakt deel uit van een coherent vormgegeven geheel dat ook een vierkant atrium met spitsbooggalerij omvat, en een reeks parochielokalen rondom een binnenkoer. Stad en kerkfabriek willen nagaan hoe de historische waarde en ruimtelijke kwaliteit van dit complex kunnen worden benut. Daarbij moet worden nagegaan hoe het beschermde lokale initiatief kan faciliteren. Dit voorstel neemt de idee van 'ontsluiting' letterlijk en illustreert hoe het eenvoudig verwijderen van poorten en hekwerken de site open en verbindt op niveau van de omgeving, de kerksite en het interieur. Via minimale interventies binnen in het gebouw en een uitnodigende buitenaanleg, kan deze monumentale kerksite opnieuw een beroerende en inspirerende omgeving worden.

Studio Govaert Kerken
(Wouter TRAEK
Petillon Creupens / Endeavour /
dr. Roel De Ridder)

Naar aanleiding
voor nevenbestemming
als toeristische pool en
gemeenschapsvoorzieningen

Bouwjaar: 1943 (arch. H. Lacoste)
Inventarisnummer: 10000000000000000000000000000000
Beschermd als monument (1985);
deel van een beschermd
dorpgezicht (1985)

[B]



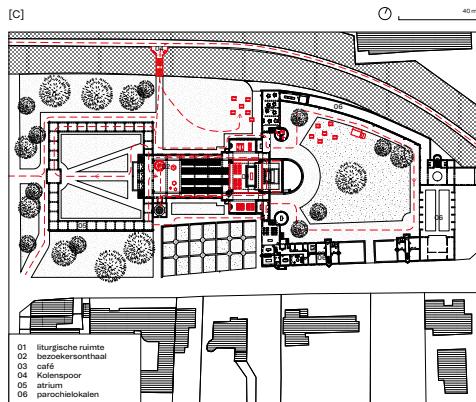
[A]



[A]
sfeerbeeld interieur
Een kerk die een bezoekersonthaalt
Voor een circulatie schakelt in de
ontsluiting van deze plek, zonder
de grandeur van de kerkruimte te
hypothetiseren.

[B]
sfeerbeeld exterieur
De buitenruimte is verbonden met
verschillende beschikbare ruimtes:
tafels, parasols, stoelen en banken
nodigen uit tot informele toe-eigening.
Het gebouw heeft een voorhof die later
krijgt een terras en wordt verbonden
met het hoger gelegen Kolenspoor
dankzij de nieuwe trap.

[C]
plan niveau 0
De kerk is ontworpen op verschillende
niveau's voor een breed
publiek toegankelijk gemaakt.
Verschillende routes doorheen de
kerk zijn mogelijk. De verschillende
niveaus zijn voorzien van verschillende
verbindingen om bezoekers
en de kerk dichter bij elkaar te
brengen.



1.2.2.2.3. Un petit débat entre les différents concepteurs (small talks)

« Le fait de travailler avec différents scénarios de conception a créé plus de place pour une attitude critique et interrogative en matière de conception. 'En tant que concepteurs, nous avions une certaine liberté. Niek De Roo a eu le mérite de créer une sorte d'espace libre. Il ne nous a pas obligés à toujours répondre très précisément aux questions des autorités locales, mais nous a encouragés à les remettre en question, voire à aller à leur encontre. Outre la création d'un espace libre, le « scénario de rêve » offrait également d'autres possibilités. » Les architectes de RE-ST ont déclaré : "J'ai trouvé particulièrement intéressante la demande explicite de développer un scénario de rêve ou un scénario plus. C'était une façon de nous mettre au défi, mais aussi de mettre sur papier quelque chose qu'ils n'avaient pas demandé au départ. Cela nous a permis d'avoir une vision beaucoup plus large de l'étendue de la mission dans chaque église. Dans certains cas, par exemple, cela signifiait que nous ne cherchions pas la solution dans l'église elle-même, mais dans un environnement plus large. Le scénario de rêve nous a soudain donné l'occasion d'explorer cette voie, parce que nous avions également reçu le mandat de le faire(*"Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021"*, Brugge, 2023, p.33)

Habituellement, les équipes de conception sont mises en concurrence les unes avec les autres pour chaque marché public, ce qui signifie que, au nom du principe de concurrence loyale, elles ne sont pas autorisées à avoir des discussions intermédiaires avec le client. Dans le cadre de ces études de faisabilité, il a été délibérément choisi de mettre l'accent uniquement sur la négociation et le dialogue, ce qui a été perçu comme une grande valeur ajoutée, en particulier par les équipes chargées de l'étude.

1.2.2.3. Reserch by design

La publication “Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021” à l’ambition de créer un lexique de la conception en identifiant dix stratégies de conception parmi les centaines de scénarios spatiaux :

OUVRIR ; Les églises sont généralement des volumes fermés où la lumière (souvent limitée) et l’absence de vues directes sur l’extérieur contribuent à l’expérience sacrée. Ces caractéristiques, propres à la typologie des églises, posent souvent un défi en cas d’utilisation nouvelle ou élargie : en effet, la plupart des programmes exigent un intérieur ouvert, riche en lumière et facilement accessible. Dans le cas d’une utilisation plus publique, des ouvertures supplémentaires sont également nécessaires pour offrir des voies d’évacuation suffisantes en cas d’incendie. Les nouvelles ouvertures peuvent également rendre la nouvelle destination littéralement visible de l’extérieur, aider à relier les espaces intérieurs et extérieurs, ou permettre des situations hybrides où la différence entre l’intérieur et l’extérieur s’estompe. Il peut s’agir de perforations ponctuelles dans la façade, de l’agrandissement d’ouvertures existantes ou de la création de nouvelles, de l’ajout de lumières ou de la suppression partielle de la toiture. On peut choisir d’adapter ces interventions au caractère ou au style de l’architecture existante, ou de s’en emparer pour donner au bâtiment une expression plus contemporaine.

DIVISER ; Les églises sont souvent de grands volumes difficiles à chauffer ou à gérer. Dans le cas d’une utilisation secondaire ou d’une reconversion, il est souvent nécessaire de diviser l’espace en zones plus petites et plus intimes qui peuvent être séparées fonctionnellement, thermiquement, acoustiquement et/ou visuellement. En utilisant des murs, des rideaux, des vitres, des menuiseries (ouvrantes ou non) ou un treillis, la convivialité augmente et plusieurs activités peuvent éventuellement se dérouler dans l’espace de l’église, l’une après l’autre ou simultanément. L’introduction d’un étage supplémentaire augmente à nouveau la surface utilisable ou crée une nouvelle expérience de l’espace. Grâce à des vides, des planchers de verre ou une mezzanine, on peut s’assurer que la lumière et les vues typiques de l’espace intérieur monumental ne sont pas perdues. En outre, une division peut suivre ou remettre en question la structure spatiale existante d’une église en chœur, nef et bas-côtés, et éventuellement créer une nouvelle expérience spatiale.

ISOLER ; L’insertion d’un volume plus petit, fermé et indépendant (ou « boîte ») est une stratégie souvent employée pour créer un espace plus intime dans de grandes pièces, diviser l’espace ou permettre une utilisation simultanée. La relation entre la boîte et l’espace restant peut varier considérablement : parfois, le nouveau volume remplit toute la nef et peut avoir plusieurs étages ; dans d’autres cas, il peut s’agir d’une ou de plusieurs petites cellules se dressant librement dans l’espace. Une boîte peut être temporaire ou permanente, un choix qui contribue évidemment à déterminer sa matérialité. La relation fonctionnelle entre l’espace de l’église et le nouveau volume peut également varier considérablement : parfois, il est discret et sert, d’autres fois, il est un élément marquant qui structure l’intérieur de l’église sur le plan spatial, visuel ou fonctionnel. Dans le même ordre d’idées, le statut de l’espace résiduel autour de la boîte varie également : il est

parfois au service de celle-ci (par exemple, pour permettre l'accès, en tant qu'antichambre ou foyer), parfois il acquiert simplement un nouveau statut indépendant grâce au réarrangement de l'intérieur.

AJOUTER ; Les églises vont de formes autonomes et pures à des assemblages de volumes, souvent ajoutés à différents stades de la construction. Pour diverses raisons, il peut être utile d'ajouter un nouveau volume : pour augmenter la surface utilisable sans morceler l'espace intérieur, pour abriter des installations techniques ou un axe logistique, ou pour améliorer l'espace autour du bâtiment de l'église. Une question typique est alors de savoir comment la nouvelle annexe rencontre le volume existant : s'agit-il d'un pavillon indépendant ou, en tant qu'extension, suit-il la logique d'accumulation du bâtiment de l'église ? Le langage architectural et la matérialité de l'extension sont également cruciaux : suit-il celui de l'église existante ou trouve-t-il sa propre expression en tant qu'objet autonome ? Le nouveau volume peut-il également être utilisé pour (re)structurer l'espace (extérieur) autour de l'église ?

RETIRER ; Dans certains cas, le volume de l'église existante s'avère surdimensionné pour une utilisation future significative, la physique du bâtiment est trop médiocre ou la performance énergétique est très difficile à améliorer. La démolition peut alors être une option stratégique. Enlever quelque chose, qu'il s'agisse de l'enlèvement limité d'une extension ou du démantèlement complet de la structure, peut créer de nouvelles opportunités, parfois inattendues. Elle peut rendre le bâtiment plus utilisable et plus facile à gérer. Bien entendu, les valeurs patrimoniales de l'église et son importance pour la communauté locale doivent être soigneusement prises en compte et, surtout, il convient d'examiner attentivement le rôle qu'elle peut continuer à jouer si le toit est enlevé, si une nef disparaît ou s'il n'en reste que quelques fragments. Dans le cas d'une démolition complète, il faut se demander si la mémoire de l'ancienne église peut ou doit être conservée.

INTÉGRER ; Le mobilier liturgique d'une église (autel, tabernacle, confessionnal, fonts baptismaux, etc.) constitue, avec les bancs, l'aspect spatial et imagé des rituels catholiques. En outre, l'intérieur de nombreuses églises contient de nombreux objets patrimoniaux et pièces d'art religieux, parfois spécialement fabriqués sur mesure, ainsi que toutes sortes d'objets de dévotion. Ce n'est pas seulement la valeur historique ou artistique de ces objets qui importe, mais aussi leur signification pour la communauté locale. En cas d'utilisation nouvelle ou élargie, des questions sur le rôle et la place des meubles, des objets liturgiques et des œuvres d'art se posent invariablement. C'est particulièrement le cas pour les bâtiments classés (dont les intérieurs doivent être préservés dans leur état d'origine dans la mesure du possible) ou en cas de réaffectation complète à un usage non religieux. (Comment le mobilier peut-il être préservé ou jouer un rôle dans la nouvelle conception ? Par exemple, que peut-on faire des confessionnaux intégrés ? Que faire des bancs ou des chaises : les enlever (partiellement), les stocker (dans la salle paroissiale ou ailleurs) ou simplement les réaménager ? Quelle sera la place des œuvres d'art ou des pièces patrimoniales dans le nouveau mobilier ? Et que faire des symboles chrétiens qui font partie intégrante de l'architecture ou de la décoration intérieure, comme les statues de saints et les crucifix, les chemins de croix, etc.

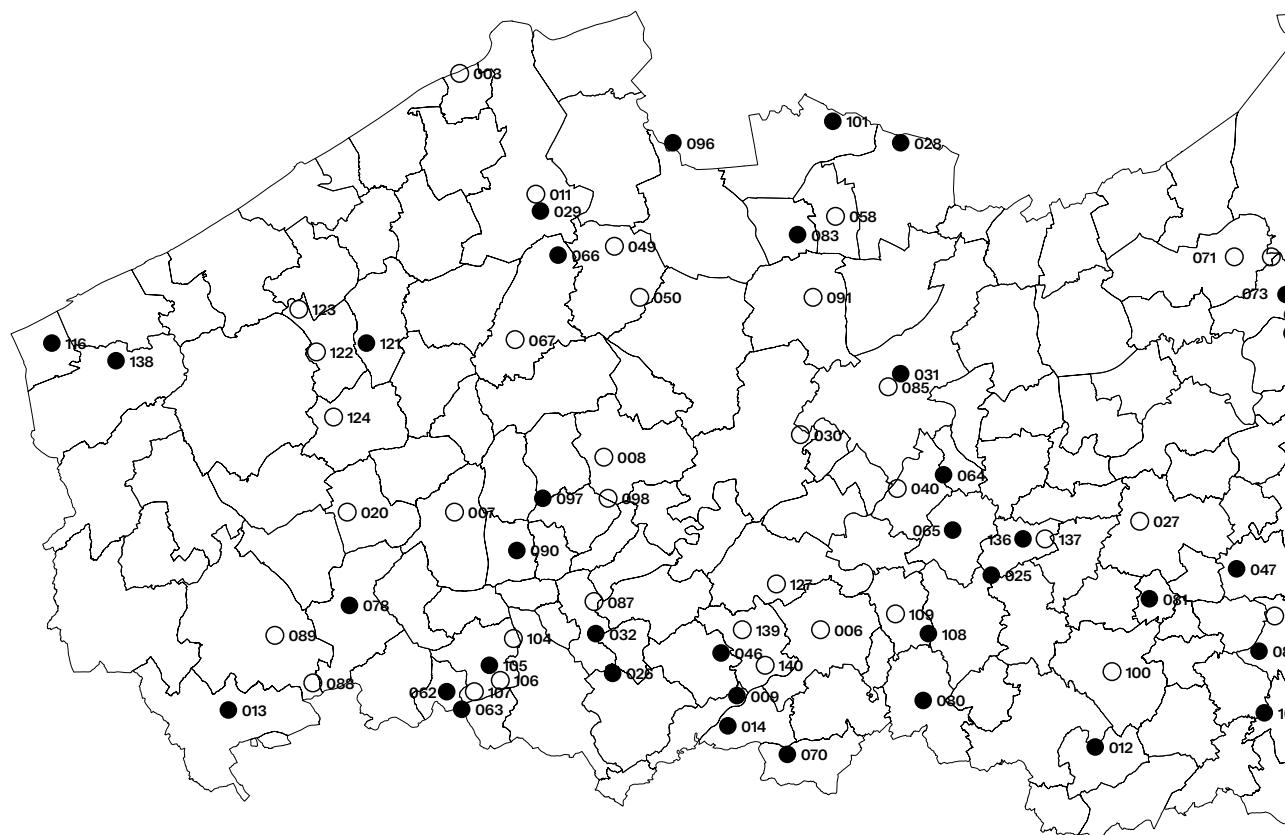
FACILITER ; L'entreposage, les installations sanitaires et une kitchenette forment la « Sainte Trinité » lors de la réaffectation ou de la reconversion d'un bâtiment d'église. Dans la plupart des cas, cependant, il n'y a pas ou pas assez d'espace pour cela, ou les pièces disponibles ne sont pas bien placées. En outre, de nombreuses questions pratiques et techniques se posent : comment se dérouleront les livraisons, qu'en est-il des conduites d'alimentation et de retour, et qu'en est-il des nuisances olfactives et sonores ? La capacité et l'emplacement de ces équipements et installations dépendent de l'utilisation souhaitée : s'agit-il d'une utilisation occasionnelle pour un petit groupe ou faut-il que des événements plus importants puissent avoir lieu à intervalles réguliers ? En fonction de cela, les techniques et équipements peuvent trouver une place dans des locaux existants (sacristie, ancienne chaufferie, sous-sol) ou bien il faut prévoir un nouveau local ou box, séparé ou distinct. Dans ce dernier cas, il peut être situé en périphérie, ou juste au centre pour desservir différentes zones du bâtiment d'église. Ces questions techniques nécessitent beaucoup d'études et un investissement financier souvent important mais peu visible. Néanmoins, elles constituent une clé importante pour l'utilisation multifonctionnelle, flexible ou multiple d'un espace ecclésial.

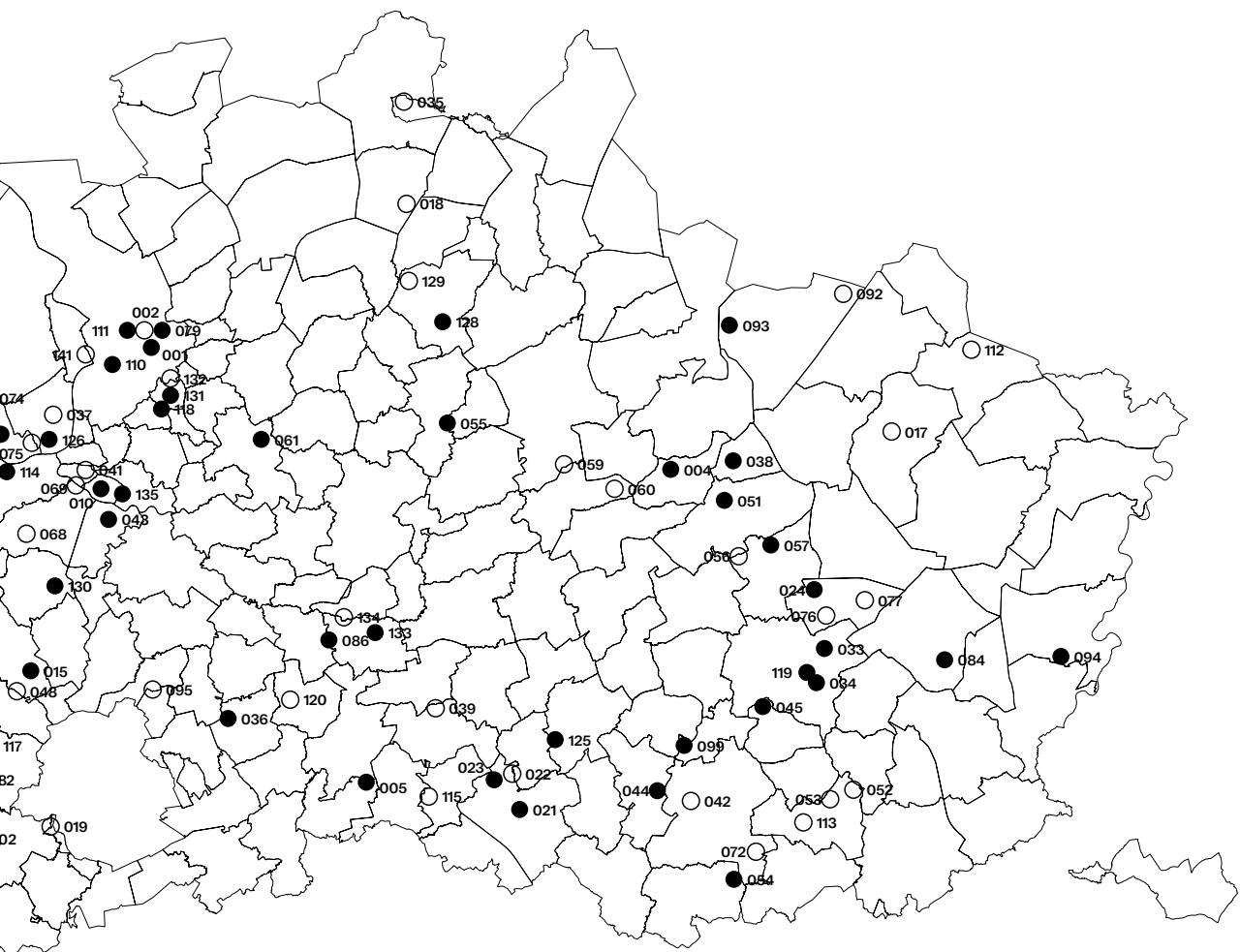
DEBLOQUER ; Les axes (de circulation) et la hiérarchie des entrées sont inhérents à la typologie des églises. Ainsi, l'entrée principale est souvent alignée sur l'autel. De nouvelles entrées ou de nouveaux axes de circulation peuvent ajouter une nouvelle couche et faciliter l'utilisation multiple de l'espace de l'église. La lisibilité et la hiérarchie restent néanmoins cruciales, tant pour l'approche depuis l'extérieur que pour l'expérience et le mouvement à l'intérieur. Il y a aussi le défi de l'accessibilité (intégrale) : comment les personnes handicapées, mais aussi les personnes âgées, les parents avec des poussettes et les jeunes enfants peuvent-ils se déplacer de manière indépendante, sûre et confortable vers et dans le bâtiment de l'église ? La différence de niveau entre l'intérieur et l'espace extérieur, ainsi qu'entre la nef et le chœur, constitue un problème typique. Rendre accessibles les sous-sols, les tours ou les greniers permet une nouvelle expérience du bâtiment d'église et/ou de son environnement, mais nécessite généralement des investissements importants.

ACTIVER ; L'espace devant et autour d'un bâtiment d'église sert de médiateur entre l'intérieur et l'environnement - et, dans un sens plus large, entre le sacré et le quotidien. Cette zone intermédiaire peut aller d'un simple escalier à une véritable place d'église. Parfois, l'ancien cimetière de l'église est encore présent, soit sous forme de parc, soit - exceptionnellement - sous forme de cimetière. Et souvent, derrière ou autour de l'église, il reste un espace extérieur non défini et pavé, aménagé en parking. La réaffectation ou l'utilisation secondaire seront facilitées par le renforcement des relations spatiales, fonctionnelles et visuelles entre l'édifice et son environnement immédiat : un jardin, une terrasse ou une aire de jeux donneront à l'édifice une (plus) grande importance en dehors de ses propres contours, tout en adoucissant et en verdissant l'environnement. Pour ce faire, il convient de bien réfléchir à l'atmosphère ou à l'utilisation souhaitée et aux interventions (architecturales, paysagères ou infrastructurelles) qui permettent de séparer ou de relier les différents espaces autour de l'édifice religieux. En outre, l'espace pour les voitures et les vélos doit être intégré dès le départ dans la conception de l'espace extérieur.

CONNECTER ; En raison de leur taille et de leur caractère sacré, les édifices religieux possèdent une certaine autonomie, mais ils font en même temps partie intégrante d'un quartier, d'un district ou d'un village. Certaines églises sont déjà fortement imbriquées (spatialement et fonctionnellement) dans le tissu environnant ; dans d'autres, cette interaction doit être créée. Une utilisation secondaire ou secondaire peut créer de nouvelles alliances ou renforcer les réseaux existants. Le raccordement à des itinéraires cyclables ou pédestres existants, par exemple, peut contribuer à activer le paysage ou l'espace public environnant, tandis qu'il est souvent possible d'impliquer l'infrastructure paroissiale ou municipale environnante (salle paroissiale, presbytère, chapelle voisine, ancienne salle de théâtre, etc. En fonction de sa taille et de son aspect, l'église pourrait ainsi devenir un autre maillon d'un réseau au niveau du quartier ou au niveau (supra)municipal.

INVENTARIS / UITGEVOERDE HAALBAARHEIDSONDERZOEKEN IN VLAANDEREN





1.2.3 Interview et cas d'études

« *Les démolitions s'accélèrent, la circularité est en chute libre.* »

(Declercq, V., 2025)

1.3. Virgil Declercq président de l'ASBL Communauté Historia

1.3.1. Cadre et composition de l'équipe

Depuis 2016, L'ASBL communauté Historia a ouvert ses portes, dans un premier temps sous le nom de "Communauté de la Défense du Château Rouge", celle-ci se voe à la protection du patrimoine culturel et environnemental, principalement en Wallonie. Son président, Virgil Declercq, est un étudiant en droit et en architecture. Il pourrait être qualifié de culturaliste au vu de son implication dans la conservation du patrimoine mais je le qualifierais plutôt d'activiste et défenseur du patrimoine. La Communauté appelle à une mobilisation collective afin de renverser ces tendances inquiétantes qui sont la production en hausse de déchets de construction en Belgique et en Europe, protéger les édifices patrimoniaux, stimuler l'économie locale et favoriser les savoir-faire artisanaux ainsi que de faire la préservation du patrimoine un enjeux des préoccupations environnementales et sociétales.

L'ASBL agit principalement pour la préservation du patrimoine culturel et environnemental. Leur but est de garantir la pérennité des édifices patrimoniaux présent en Wallonie et ainsi leur éviter la démolition pure et dure. Au-delà de la protection de ces bâtiments, la Communauté Historia à la volonté de sensibiliser la grand public à la préservation de cet esthétique patrimoniale qui leur est cher. Leurs actions sont dédiées à la population comme on peut le voir dans cet extrait de texte provenant de leur site internet : « *Rendre aux citoyens leurs racines et un habitat respectueux de leur histoire.* » (Communauté Historia, n.d.), ils dénoncent ainsi les dérives du secteur de la construction qu'ils jugent insoutenable au profit de la préservation du patrimoine Wallon.

La Communauté Historia et son président se distinguent dans le domaine par leurs démarches actives dans la défense des biens patrimoniaux. Il est pour cette association, essentiel de sensibiliser le grand public à la défense du patrimoine et à l'urgence climatique. Les défenseurs du patrimoine s'appuient également sur la jurisprudence, un levier essentiel dans leur stratégie face aux décisions politiques, surtout depuis qu'ils ont acquis une expertise juridique. Dès lors, les recours devant le Conseil d'état deviennent de plus en plus récurrent et grâce à ça ils affirment avoir ; « *obtenu plusieurs décisions importantes en faveur de la protection du patrimoine* » (Communauté Historia, n.d.). Ces actions ont pour but de faire respecter les réglementations existantes et ainsi éviter les démolitions incessantes.

1.3.2. Une vocation

Virgil Declercq, le président de l'association Communauté Historia, évoque dans son ouvrage à la page 13, que pour lui être un militant pour la protection et la préservation du patrimoine est apparu comme une vocation quand il avait 16 ans. Sensibilisé aux enjeux culturels et historiques, il décide de consacrer son énergie à cette cause, convaincu de son

urgence. Plus tard, il met cet engagement en action en s'investissant comme volontaire en Ukraine (Declercq, V., 2025, p.81), illustrant ainsi la force de sa détermination à préserver l'héritage collectif face aux menaces.

1.3.2.1. Vers un héritage

Virgil Declercq exprime dans son livre que pour lui : « *Une véritable création architecturale s'ancre dans une compréhension profonde de l'espace socioculturel* » (Declercq, V., 2025, p.211), ce que pour lui certains architectes de nos jours n'y prêtent plus attention. De plus « *Privilégier un dialogue sur la valeur du local permet aux architectes d'intégrer un équilibre subtil entre économie, enjeux sociaux et résultats architecturaux* » (Declercq, V., 2025, p.212). Un projet réussi et pérenne repose ainsi sur plusieurs éléments essentiels : la solidité de la construction, l'ancrage local et l'implication active de la communauté environnante. Il doit aussi favoriser des espaces intermédiaires bien définis, encourager la mixité sociale et offrir des possibilités d'adaptation aux évolutions des modes de vie. Enfin, sa qualité doit s'inscrire dans un schéma local durable. Plus largement, les liens que nous entretenons avec notre économie locale, à travers la culture et le folklore, nourrissent notre engagement collectif. Des villes comme Bruges, Gand, Mons ou Tournai incarnent cette dynamique, participant à la construction d'une *Res Publica* unie et porteuse d'un héritage à transmettre (Declercq, V., 2025, p.214).

En référence à son titre « *Vers un héritage* » de la page 209 de son ouvrage, il y a là un lien direct à faire avec Le Corbusier qui en 1923 publie un recueil d'essais qui s'intitule « *Vers une architecture* » ou il dit à ses confrères architectes qu'ils sont aveugles parce qu'ils ne voient pas la beauté dans les bâtiments modernistes. Le parallèle avec Le Corbusier est d'autant plus pertinent que son ouvrage « *Vers une architecture* » (Le Corbusier, 1923) appelait les architectes à repenser leur regard sur la modernité et à reconnaître la valeur esthétique et fonctionnelle des bâtiments de leur époque. De la même manière, « *Vers un héritage* » insiste sur la nécessité d'intégrer pleinement l'espace socioculturel et économique dans la conception architecturale. Là où Le Corbusier dénonçait l'aveuglement face à la beauté du modernisme, cette vision contemporaine plaide pour une architecture ancrée dans son contexte local, attentive à la diversité des communautés et aux enjeux de durabilité. Là où Le Corbusier décrit le modernisme comme beau, Virgil Declercq le décrit de la manière suivante : « *le modernisme entend se substituer à cette longue tradition de savoir-faire et d'esthétiques architecturales* » (Declercq, V., 2025, p.9).

1.3.2.2. Justice spatiale

« *Notre Droit à l'espace, notre Droit à un héritage* » (Declercq, V., 2025p.129) cette phrase issue de son essai illustre l'importance qu'il accorde à la justice et à la jurisprudence dans la préservation du patrimoine. Aujourd'hui, le droit occupe une place prépondérante dans

ces missions, avec pour objectif d'assurer le respect des principes de justice et d'équité. Cependant, d'un point de vue spatial, les administrations souffrent d'« un manque de formation des acteurs des marchés publics » (Declercq, V., 2025, p.130), alors même que ces derniers jouent un rôle clé dans la protection de l'environnement et la garantie de la qualité architecturale.

Les droits sont octroyés aux hommes par les hommes, et c'est à eux qu'incombe la responsabilité de décider de l'avenir des bâtiments qui composent nos territoires. Pourtant, ne serait-il pas temps que l'espace lui-même proclame ses droits ? L'ASBL veille à faire appliquer la loi et n'hésite pas à engager des recours contre les décisions des États, mais une question demeure : cette loi, dans sa forme actuelle, est-elle encore adaptée aux enjeux contemporains ?

1.3.2.3. La robustesse des édifices et leur caractère durable

Virgil Declercq met en évidence la supériorité des édifices anciens, tant sur le plan esthétique que structurel. Selon lui, ces constructions témoignaient d'un savoir-faire authentique, d'une robustesse et d'une harmonie avec leur environnement que l'architecture contemporaine peine à reproduire. À travers son engagement, il souligne que refuser les procédés industriels et renouer avec les techniques traditionnelles ne relève ni du passéisme ni du conservatisme, mais d'une approche plus consciente et respectueuse du cadre bâti. Comme le souligne Philippe Simay dans « Bâtir avec ce qui reste », « Refuser d'employer des procédés industriels, retrouver des savoir-faire anciens, mobiliser des ressources matérielles et humaines locales n'est en rien une attitude passée ou conservatrice. C'est un constat lucide des conditions socioécologiques dont dépend la dignité de nos vies et de nos métiers » (Declercq, V., 2025, p.157). Pour Declercq, c'est précisément dans cette vision que réside la clé d'une architecture durable et porteuse de sens, en réhabilitant des pratiques qui allient qualité, pérennité et ancrage territorial.

1.3.3. Trois cas d'études

Cette partie va s'articuler autour de trois cas d'études auquel l'ASBL Communauté Historia s'est intéressé durant ces dernières années. Le premier cas étant l'église Sainte-Marie de Lodelinsart qui a subi une démolition illégale. Le second cas est l'église des Récollets de Binche dont son avenir est incertain depuis un incendie. Pour finir, le troisième cas est l'église Saint-Basile de Charleroi qui pourrait bien subir une démolition pour être remplacée par des parkings.

1.3.3.1. La démolition illégale de l'église Sainte-Marie de Lodelinsart

L'église Sainte-Marie de Lodelinsart, construite en 1876 par Émile Riez dans un style néo-gothique, a suscité une vive polémique lors de son projet de démolition. Elle-même ayant été construite à l'emplacement de l'ancienne église qui fut détruite jadis pour sa dangerosité. Le lieu étant fermé au public pour des raisons de sécurité depuis 2012. Le terrain sur lequel l'édifice avait été construit, celui-ci avait subi un affaissement, c'est une raison pour laquelle les habitants n'ont pas été surpris de la fragilisation du bâtiment qui a laissé apparaître des fissures menaçant sa structure (Devauchel, F., 2023).

Dès novembre 2019, l'annonce de sa destruction provoque l'incompréhension des riverains et des fidèles, qui y voient un lieu chargé d'histoire et un point de rassemblement important pour différentes générations, bien au-delà de sa fonction religieuse. Pourtant, la ville de Charleroi invoque des raisons de sécurité publique, soutenues par une étude de stabilité qui reste controversée. Cependant l'auteur précise à la page 23 : « l'état du bâtiment est globalement bon, à l'exception des contreforts en façade qui présentent des défauts sanitaires dû à une végétation trop luxuriante » (Declercq, V., 2025) Comme le montre l'image de l'église Sainte-Marie de Lodelinsart avant sa démolition (Gentile, 2019), l'édifice était dans un état plus que inquiétant.

Malgré des réunions organisées par des associations patrimoniales et des recours tentés auprès de la Région wallonne, la démolition débute illégalement en 2020, avant même l'obtention du permis d'urbanisme. Le clocher, symbole architectural fort de l'église, est rapidement détruit. L'absence de suivi et d'entretien depuis plusieurs décennies est mise en avant pour justifier cette décision brutale, bien que des alternatives de restauration, estimées à 500 000€, aient été envisagées sans jamais être concrétisées. Par ailleurs, le tribunal de première instance de Charleroi condamne la ville pour non-respect des procédures, soulignant que l'inaction prolongée des autorités a conduit à cette situation d'urgence artificielle (Communauté Historia., n.d.).



Charleroi Pays Noir (2017, juin). Lodelinsart en cartes postales. Charleroi Pays Noir. <https://charleroi-pays-noir.blogspot.com/2017/06/lodelinsart-en-cartes-postales.html>



Devauchel, F. (2023, 13 décembre). L'église Sainte-Marie de Lodelinsart : vouée à disparaître. Florent Devauchel. <https://www.florentdevauchel.com/eglise-sainte-marie-de-lodelinsart-vouee-a-disparaître/>



Gentile, L. (2021, 19 octobre). L'église Sainte-Marie de Lodelinsart condamnée à disparaître totalement. La Dernière Heure. <https://www.dhnet.be/regions/charleroi/2021/10/19/eglise-sainte-marie-de-lodelinsart-condamnee-a-disparaitre-totalement-FLV2XQ0XXFAGBJ6LRTYDEANFYY/>

Au-delà de la controverse juridique, une réflexion s'impose sur la pertinence de préserver un tel édifice. Si la démolition a été menée sans concertation et en violation des règles, il est également vrai que cette église présentait des lacunes architecturales et structurelles. De plus si c'est le deuxième édifice construit à cet endroit et démolis pour la même raison. Son importance patrimoniale, bien que réelle, pouvait-elle justifier un investissement conséquent pour sa rénovation ? Faut-il systématiquement conserver un bâtiment ancien, même lorsque sa qualité architecturale et son intégration dans le paysage urbain sont discutables ? Ce cas illustre ainsi le dilemme entre la nécessité de préserver le patrimoine et la question de sa réelle valeur historique et fonctionnelle.

1.3.3.2. Des solutions pour éviter la démolition de l'église des Récollets à Binche

"Notre patrimoine brûle, et nous regardons ailleurs",
(Declercq, V., 2025)

L'église des Récollets à Binche est un monument historique qui a été érigé entre 1707 et 1767, l'édifice, bien que marqué par une architecture extérieure spartiate, renferme des éléments précieux issus de la chapelle du Palais de Marie de Hongrie. Malgré cette richesse, l'église a été laissée à l'abandon depuis des années, livrée aux intempéries et à une lente dégradation. La gestion de ce monument suscite alors de vifs débats surtout depuis l'incendie qui a ravagé sa toiture (Communauté Historia, n.d.). Selon Virgil Declercq (entretien personnel, 8 février 2025), l'incendie aurait été volontaire, certaines personnes auraient versées de l'essence sur la toiture. Il a ajouté à cela que le bâtiment n'aurait pas bougé, les restes de charpentes calcinés se serait déposés sur les voûtes en briques qui auraient servi de coupe-feu à la propagation du feu à l'intérieur de l'édifice.

Après son incendie, le bâtiment est resté durant des années sans protection. Les intempéries ont endommagé au fil du temps l'édifice. Cependant les rapports d'experts démontrent que les voûtes ont résisté, les façades sont intactes et que la structure de l'église n'a pas été compromise. (Communauté Historia, n.d.). En dépit de ces constats réalisés par des experts, la ville de Binche à tout de même opté pour une démolition pour des raisons de sécurité publique. Après cette nouvelle inattendue de la ville, les défenseurs du patrimoine ont rencontré le ministre du patrimoine Wallon, comme l'explique Virgil Declercq dans son livre : « ce cabinet ne semble pas disposer des bonnes informations et encore moins d'avis circonstanciés ». Par la suite ils recevront le rapport d'expertise qui a confirmé que l'édifice avait bien résisté à l'incendie (Declercq, V., 2025).

À Binche, le choix de la démolition reflète, selon les critiques, une gestion à court terme, négligeant l'importance culturelle et identitaire du patrimoine local.



Desquesnes, F. (2023, 20 décembre). Ancienne église des Récollets à Binche [Photographie]. François Desquesnes. <https://www.desquesnes.be/l/ancienne-eglise-des-recollets-a-binche/>



Sudinfo. (2022, 14 juin). [Photographie de l'église des Récollets de Binche]. Sudinfo. <https://www.sudinfo.be/id468264/article/2022-06-14/binche-leglise-des-recollets-va-t-elle-etre-abattue>



Communauté Historia. (2024, 27 avril). *Photographie de l'église des Récollets à Binche*

[Photographie]. Facebook. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=965565650805727&set=pcb.96556103413952>

« Les élus ont depuis trop longtemps privilégié des solutions faciles, abandonnant leur rôle de garants de notre conscience patrimoniale commune », affirme Communauté Historia. Devant l'urgence de la situation, Communauté Historia incite à une mobilisation immédiate pour préserver l'église des Récollets. L'association plaide pour la sécurisation des structures supérieures du bâtiment, la sauvegarde du mobilier restant ainsi qu'une réflexion sur une nouvelle affectation du site. « La question de la réutilisation des anciens lieux de culte doit dépasser le cadre de Binche. C'est un débat qui concerne toute la Wallonie », insiste l'association (Communauté Historia, n.d.).

Ce cas d'étude soulève une réflexion importante : jusqu'où les autorités publiques sont-elles prêtes à aller pour préserver leur patrimoine bâti, même lorsque cela implique des coûts financiers parfois très élevés ? À l'inverse, jusqu'à quel point sont-elles également prêtes à s'engager dans des démarches de démolition lorsque la conservation n'est plus jugée viable ?

1.3.3.3. Démolir l'église Basile Parent à Charleroi pour des parkings

L'église Saint-Basile de Couillet a été érigée en 1868 en l'hommage de Basile Parent, associé de « Parent & Schaken » deux des plus grands entrepreneurs ferroviaires d'Europe. Ayant réussi dans ce domaine, Basile Parent revient à Couillet, son lieu de naissance, pour faire profiter ses proches de sa richesse. Il acheta des terrains et fit construire divers bâtiments tels qu'un château ou bien une brasserie. Par la suite, il a également étudié l'édification d'une église sur base de fonds propres au cœur d'un nouveau quartier provenant du développement industriel de la région. Il dépose la première pierre de l'édifice le 14 mars 1865 mais ne verra pas la fin de la construction car celui-ci décèdera une année plus tard (Charleroi Découverte, s.d.).

L'église Saint-Basile ressemble à beaucoup d'autres érigées dans la région au XIX^e siècle et elle n'a pas d'intérêt architectural particulier. Ces églises sont qualifiées comme « *érigées par le monde patronal pour les ouvriers* » (Charleroi Découverte, s.d.). Pourtant, l'église n'ayant pas d'attrait extérieur de son style ogival, elle dispose d'un riche mobilier dont l'ensemble sera donné à la fabrique d'église en 1871. L'édifice devenu vétuste, c'est dans les années 1990 que le lieu de culte a fermé ses portes pour causes de travaux de restauration, depuis le bâtiment ne fait que de se dégrader (Charleroi Découverte, s.d.).

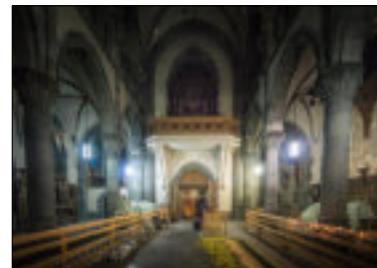
Au vu de son état de dégradation, l'église est vouée à disparaître. La volonté politique est de la démolir car elle risque de s'effondrer depuis plus de vingt ans. Thomas Parmentier, échevin du patrimoine affirme « Cette décision a été prise après une consultation citoyenne et une analyse approfondie des coûts de rénovation de l'édifice » à cela il ajoute : « nous sommes conscients de la valeur du bien mais soucieux de répondre aux attentes de la population locale dans le cadre du réaménagement de la place Basile Parent » (Gillot, V., 2023)

Lorsque l'association Communauté Historia a eu vent de cette démolition, ses membres se sont mobilisés pour la sauvegarder. Ils affirment dans une interview réalisé par Télésambre en 2023 que « d'après les études de stabilité faites par un architecte en 2010, l'édifice ne devrait même pas être fermé au public ». La fabrique d'église œuvre depuis une vingtaine d'années pour faire classer le bâtiment mais cela n'a pas abouti (Baneton, C., 2023).

L'ASBL Communauté Historia déclare : « Malgré nos demandes répétées de rencontrer les autorités locales,



Albin, D., 2023, 24 mai, Couillet : l'église Saint-Basile condamnée. *La DH. [Photographie extérieure de l'édifice]* <https://www.dhnet.be/regions/charleroi/2023/05/24/couillet-leglise-saint-basile-condamnee-RRQPRSOG4BC35HB64S7WLC55X/>



Sudinfo. (2023, 4 mai). *Manifestation pour la sauvegarde de l'église Saint-Basile à Couillet [Photographie intérieur de l'église]*. https://spgeng.rosselcdn.net/sites/default/files/..../B9734187449Z.1_20230504163344_000%2BGNHMN6NC4.1-0.jpg <https://www.charleroi-decouverte.be/>



force a été de constater l'entêtement actuel en faveur de la destruction au détriment de sa sauvegarde. A Charleroi, les deniers publics pluvent par millions et rien ou si peu n'est dévolu pour valoriser le patrimoine religieux. » (Communauté Historia, n.d.). Cependant un article de Télésambre paru en mai 2023 déclare que : « Contactée par nos soins, la Ville de Charleroi certifie que ni le collège, ni le bourgmestre n'ont reçu le courrier de l'association Historia et qu'elle est prête à se mettre autour de la table avec les associations pour réfléchir au projet. La Ville confirme d'ailleurs qu'aucune demande de permis de destruction n'a été introduite à ce jour. » (Baneton, C. , 2023). Cela amène à se poser la question de savoir il y a un problème de communication entre la ville et les défenseurs du patrimoine.

D. Lo Mauro & Diocèse de Tournai, 2023. Reproduit avec permission de RTBF.
Source : <https://www.rtbf.be/article/a-couillet-l-unique-eglise-saint-basile-en-belgique-ne-sera-bientot-plus-qu-un-souvenir-11522635>

A ce jour l'avenir de l'église Saint-Basile de Couillet semble tendre vers une démolition au cours de l'année 2025 (RTBF. , 2023). Il s'agirait sans doute de la continuité de démolition menée par les politiques pour les édifices de cultes dans la région de Charleroi. L'ASBL Communauté Historia déclare : « Aujourd'hui, nous condamnons celle envisagée pour l'église de Couillet et demain, nous nous opposerons aux démolitions des églises de Charleroi Nord et de Saint Joseph » (Communauté Historia, n.d.).



108 En avant plan, le monument au mort. En second plan, l'église Saint-Victor de Fleurus, accolé à un urinoir public. Au troisième plan, l'hôtel de ville avec ses poubelles publiques et un boîtier électrique.





110 « La société vit autrement la foi, mais elle ne perd pas la foi » Père Damien, curé de l'église Saint-Victor de Fleurus.





112 « Chaque dimanche l'église est remplie pour la messe » personne chargée de l'entretien de l'église St-Victor de Fleurus.



FLEURUS — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

W. V. S. Brux. Prop. de l'Imp. Gailliez et Piedfort.





Fleurus. — Hôtel de ville

L'érection fut décidée en séance du Conseil communal du 23 janvier 1903. Les plans en furent confiés à M. l'architecte Alexandre Simon, de Trazegnies. Les travaux commencés en 1904, furent terminés au commencement de l'année 1905.

Repr. int.

SERVEZ-VOUS
MAIS
PAS LA TABLE



116 Lieu à l'entrée de l'église où chacun peut déposer un objet dont il n'a plus l'utilité et que celui qui en a besoin peut se servir.





118 « Pendant la période du marché de noël qui se déroule sur la place de l'église, les enfants exposent les crèches qu'ils ont fabriqués dans l'église » Père Damine, curé de l'église St-Victor de Fleurus.



La façade de l'église Saint-Victor et les éléments techniques qui lui ont été greffés. (photo 119 personnelle)



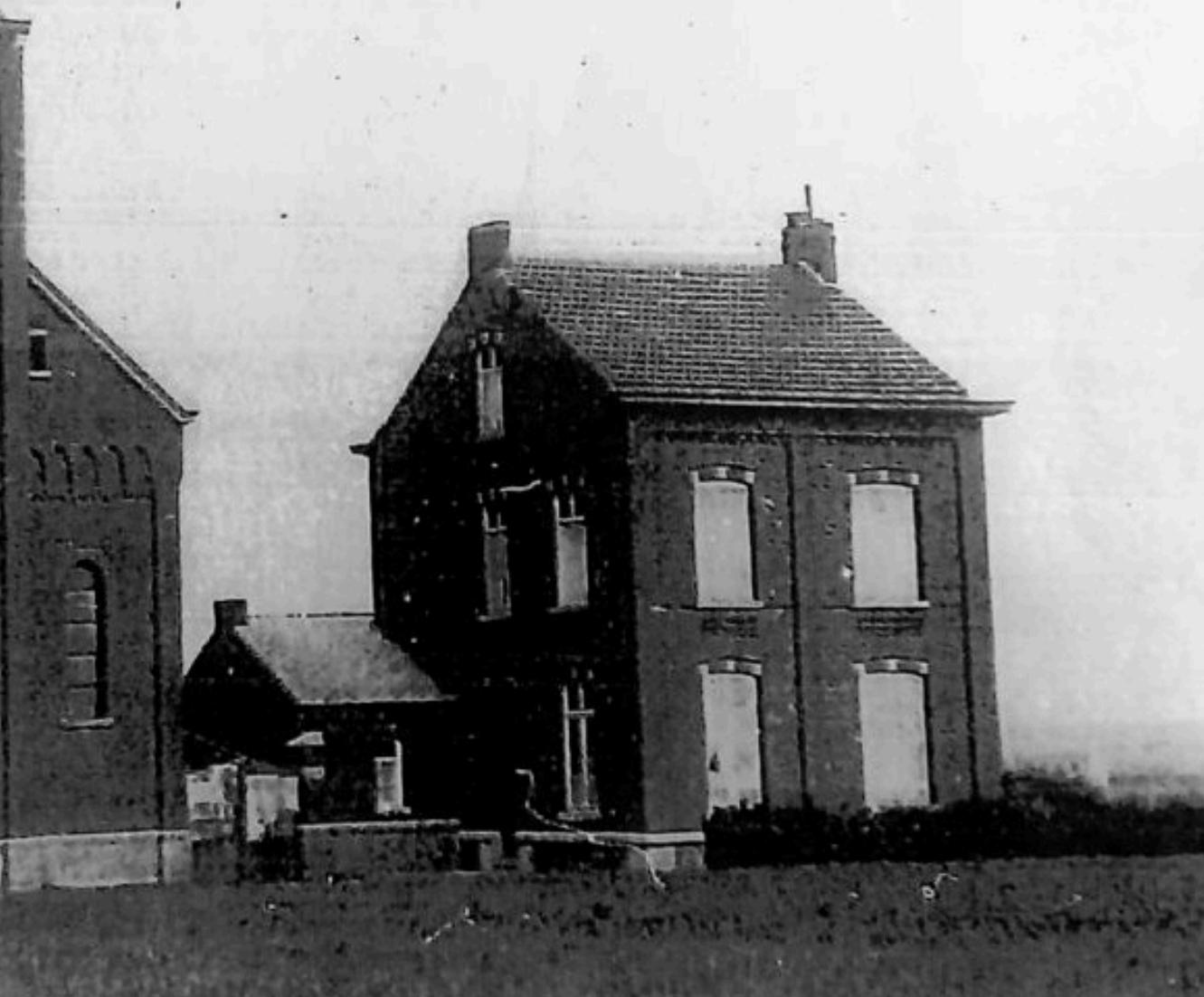
120 Rénovation de l'église des Alouettes de Sombreffe, cliché réalisé le 5 février 2025.



Sombreffe – Eglise de la Chaussée

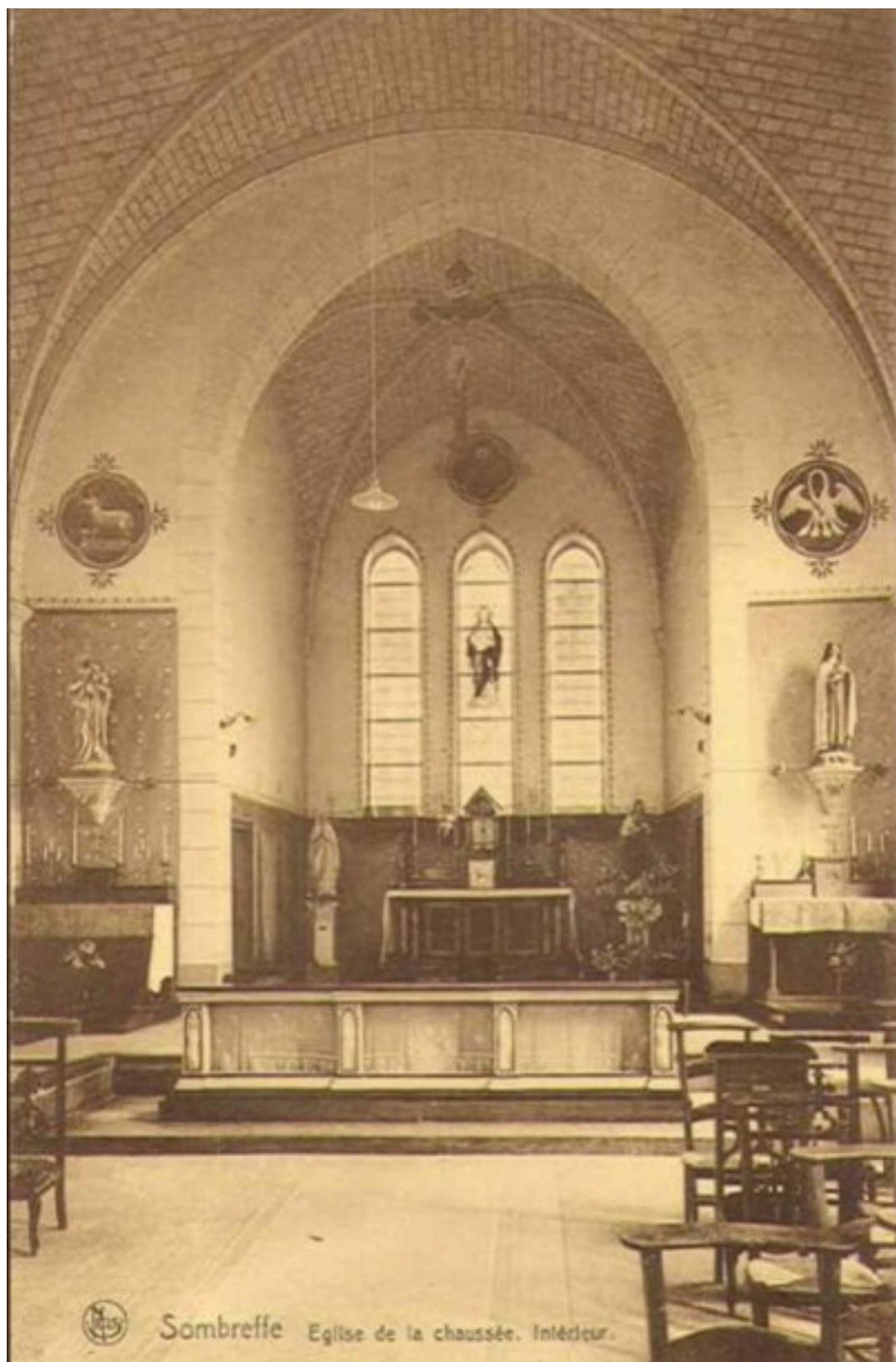


122 Grand Angle. (2023, 5 décembre). Sombreffe : l'église des Alouettes. L'Avenir. <https://grand-angle.lavenir.net/patrimoine-oublie-de-wallonie/sombreffe-leglise-des-alouettes/>





124 Photos de l'intérieur de l'église, état le 5 février 2025.



Sombreffe Eglise de la chaussée. Intérieur.



126 « La commune a octroyé un permis de démolir, ce qui a facilité la rénovation » propriétaire de l'église lors d'une entrevue le 5 février 2025.





128 « Les habitants du village ont, à mon avis, été touchés lors de la désacralisation mais avec ce qu'il se passait à l'intérieur du presbytère, il n'ont pas été contre le rachat de l'église » Paul Vandenbussche, fondateur TEEMA Architecten et architecte en charge du projet.









132 Duchateau, J. (2023). [Photographie de l'église des Alouettes à Sombreffe]. Dans J. Duchateau, Sombreffe : L'église des Alouettes. Grand Angle – L'Avenir. <https://grand-angle-lavenir.net/patrimoine-oublie-de-wallonie/sombreffe-leglise-des-alouettes/>



2. LES ENJEUX TERRITORIAUX DES ÉDIFICES CULTUELS DANS LE BASSIN VERSANT DE L'ORNEAU

2.1. Territoire résidu

L'atelier de projet du deuxième quadrimestre « Architecture Régénérative — ATELIER LABORATOIRE » s'intéresse au territoire du bassin versant de l'Orneau. Ce bassin versant est situé au Nord de la Sambre et se jette dans celle-ci au niveau de la ville de Jemeppe-sur-Sambre, son territoire s'étend depuis son endroit de confluence, jusqu'à Fleurus à l'Ouest et Gembloux au Nord-Est. Au Sud le long de la Sambre on y retrouve principalement des industries et au plus on rentre dans le territoire et sur les plateaux, au plus l'agriculture prend de la place entre les milieux ruraux.

Au début du quadrimestre nous nous sommes rendu sur le site du projet, nous avons eu une rencontre avec deux échevines de la ville de Jemeppe-sur-Sambre qui nous ont fait part des enjeux de cette commune et du territoire. Après cela nous avons arpenter le territoire pour mieux le comprendre et identifier les enjeux de celui-ci.

À partir de nos observations sur le terrain et du travail en atelier mené en groupe de quatre étudiants, nous avons constaté que de nombreux espaces ouverts ainsi que certains bâtiments sont peu utilisés, voire totalement abandonnés. Nous avons donc décidé de nous pencher sur cette thématique du résidu.

Par la suite, nous avons rencontré les habitants ainsi que les acteurs clés du territoire. Ces échanges ont mis en lumière une situation paradoxale : d'un côté, les éléments résiduels présents dans le paysage sont reconnus et investis par les usagers ; de l'autre, ils semblent en décalage avec les projets et la vision portés par les administrations.

des acteurs qui reconnaissent la présence de

représentant de la commune de Sombreffe

"Il existe des grands **espaces** devant l'église
mais ils sont dédiés à la voiture. [...]

représentant de la

Jemeppe-Su

"Le **plan de secteur** n'est pas
mais **réflète le passé**. [...] Il
de commerces de proximité
retrouve **beaucoup logements**
abandonnés et

"Il y a un peu partout quelques
anciennes **carrières**, des
anciennes **usines** et des
anciens **châteaux**."

"Il y a des lieux
appartenants à la
faculté qui ne sont plus
utilisés. La faculté
diminue en nombre,
faute d'étudiants et de
personnels."

"Il y a de nombreuses **friches**
industrielles il me semble,
mais pour certaines, il y a des
projets en cours"

habitants et usagers



résidus...

a commune de ur-Sambre

pas projeté dans l'avenir
Il y a une forte demande
é. [...] Sur le territoire on
ments et commerces
insalubres."

"l'ancien Blokker,
taines vitrines en
n de rue, comme la
rue piétonne à
emboux, l'ancien
poissonnier ou
fromager."

"les habitations et surfaces
commerciales sont vides dans
Moustier et Jemeppe. On
t remarquer qu'il s'agit de
coup de rez-de-chaussée."

représentant de la commune de Fleurus

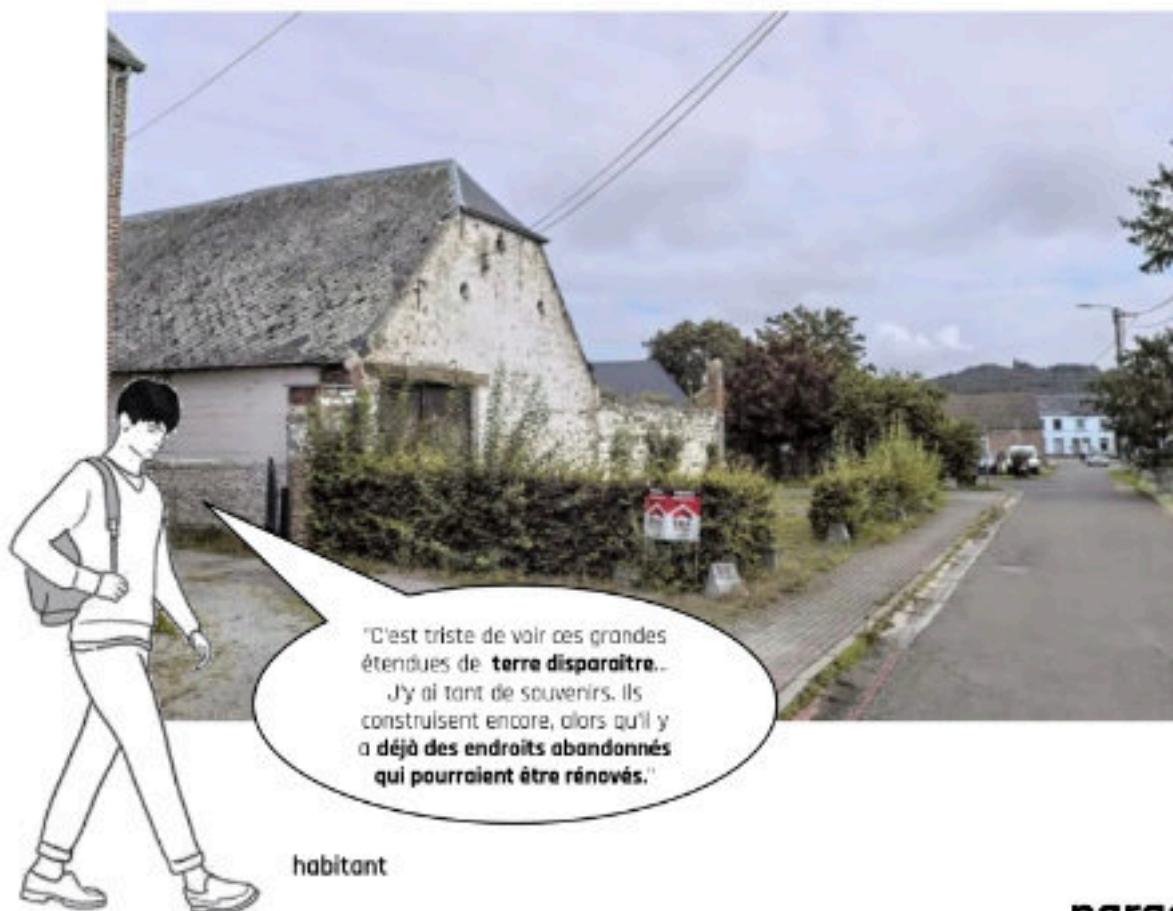
"Avec la création du nouveau bâtiment pour la commune tous les **anciens locaux communaux sont désormais vides**. [...] Les **éléments patrimoniaux sont moyennement exploités**. [...] Beaucoup de **rez-de-chaussés commerciaux sont à l'abandon** dans le centre ville."



"Actuellement vu le **peu de train**
et l'absence de guichet, la
majorité des **gares** n'existent
plus. Elles deviennent des
habitations."

"Il y d'autres lieux comme l'Avenue
de la Station ou de la chaussée de
Wavre devant lesquels je passe et
dont **je ne vois aucune activité**"

... mais qui vont chercher des réponses ailleurs



ensemble de **résidus** bâtis et paysagers en attente d'être **questionnés**

administration communale

"Ici on a vraiment une forte **identité villageoise**, les gens sont liés à la terre ! [...] Nous cherchons aussi à apporter une certaine **résilience** face aux changements climatiques, notamment en faisant **attention aux champs et pratiques agricoles.**"

"Nous avons approuvé un **projet de quartier avec logements et commerces** pour répondre à la crise du logement et dynamiser la vie locale."



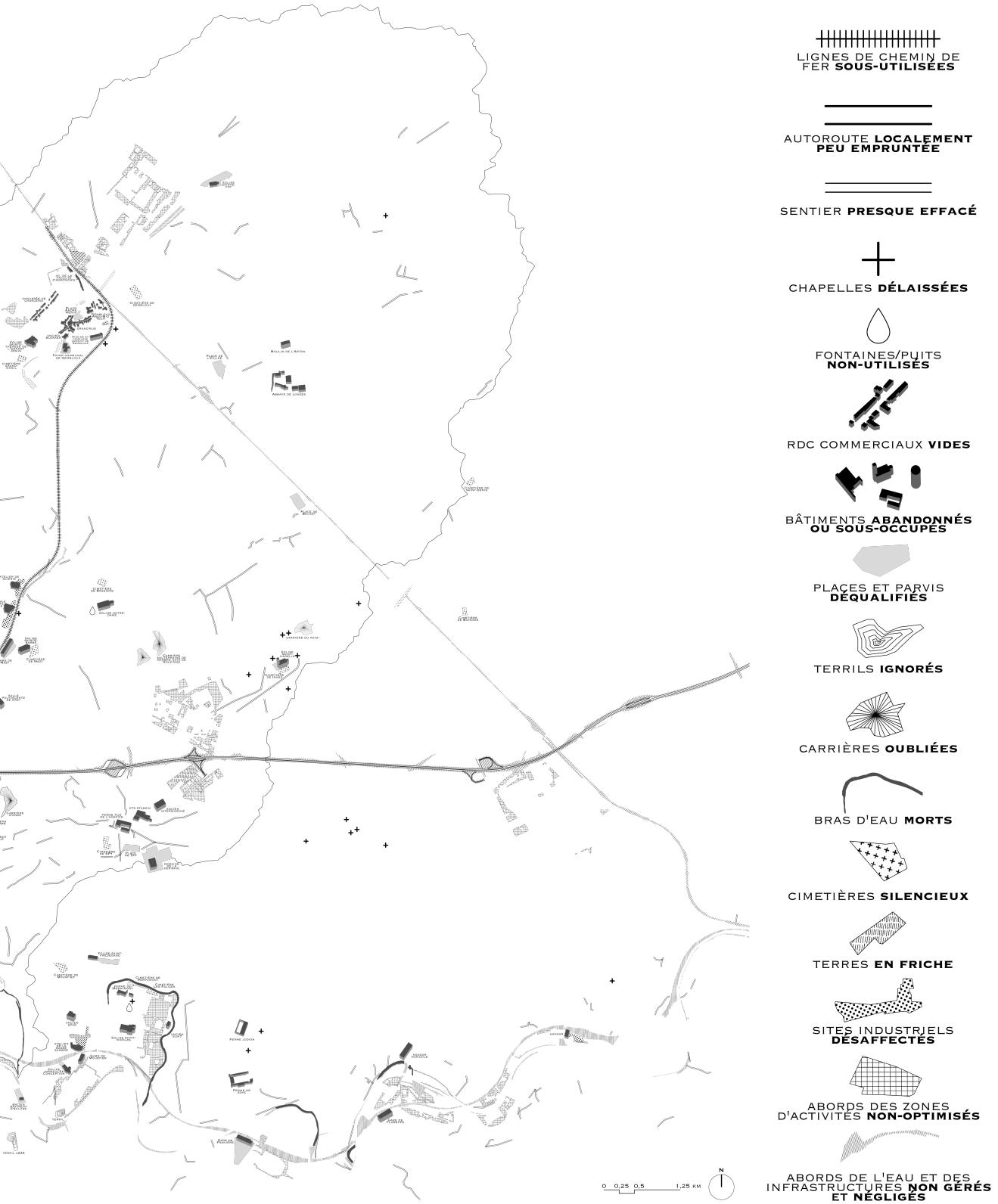
doxe

... mais logique de **table rase** et construction sur des **terrains agricoles**

Les résidus du bassin versant de l'Orneau



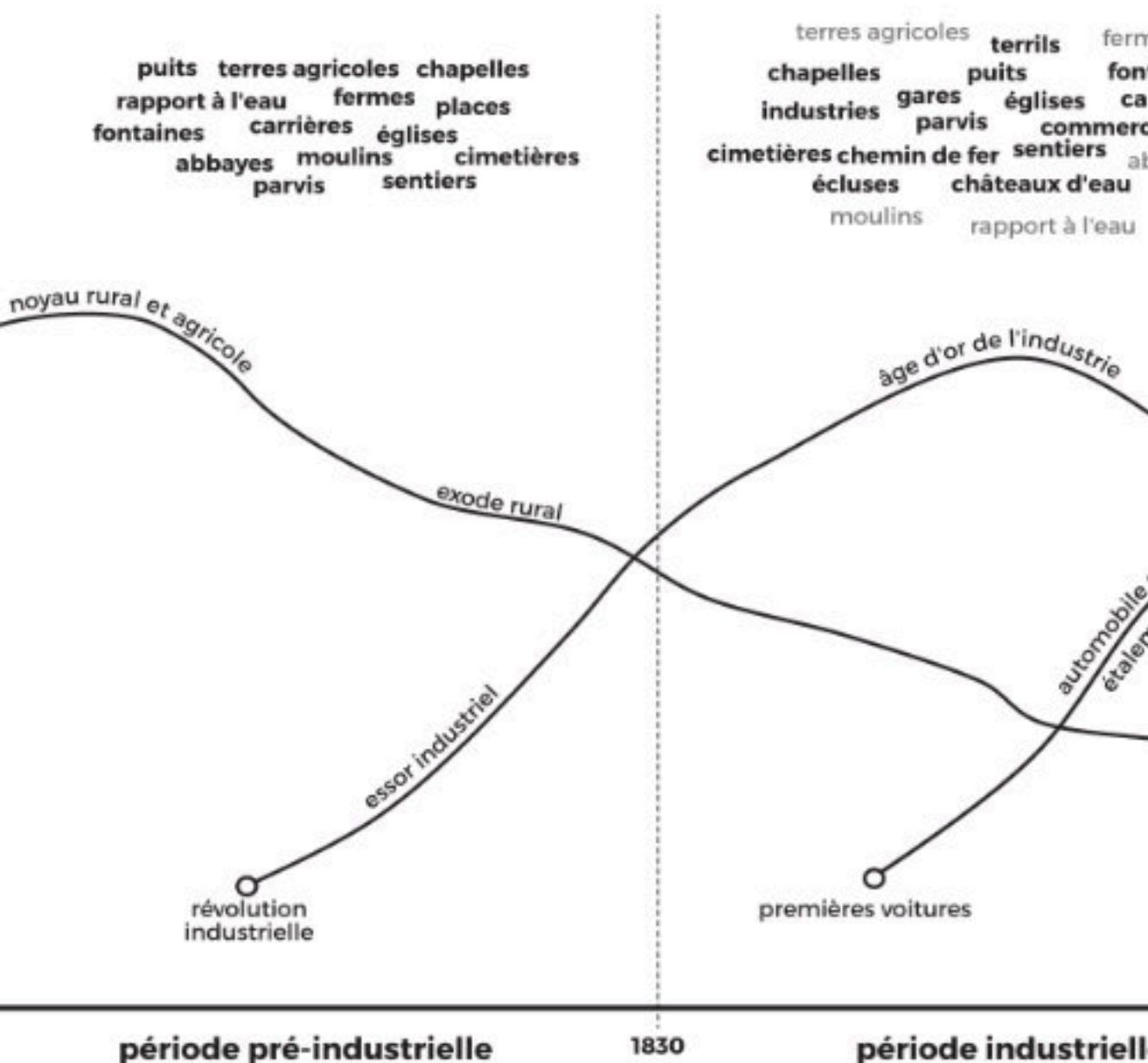
140 Cette carte regroupe l'ensemble des résidus qui composent et qui se trouvent à proximité du bassin versant de l'Orneau.



autoroute **localement peu empruntée**
lignes de chemin de fer **sous-utilisées**
sentiers **presque effacés**
carrières **oubliées**
terrils **ignorés**
places et parvis **déqualifiés**
parkings **surdimensionnés**
sites urbains **en dégradation**
terres **en friche**
abords des industries **sous-valorisés**
abords des zones commerciales **non optimisés**
abords **non gérés** des infrastructures
abords de l'eau **négligés**
cimetières **silencieux**
bras d'eau **morts**

bâtiments de gares **désertés**
rez-de-chaussée commerciaux **vides**
grandes enseignes commerciales **en déclin**
fermes **abandonnées**
moulins **désuets**
abbayes **inoccupées**
châteaux d'eau et silos **obsolètes**
églises **dépeuplées**
bâtiments à destination publique **non conformes**
chapelles **délaissées**
industries **désaffectées**
charbonnages **inactifs**
fontaines et puits **non-utilisés**
bâtiments d'écluse/gué **hors d'usage**

Transformation du territoire De l'essor à l'abandon



144 Ligne du temps mettant en évidence l'apparition des résidus présents dans le bassin vesant de l'Orneau et catégorisés selon trois périodes.

nes
taines
rrières
ces locaux
obayes
places

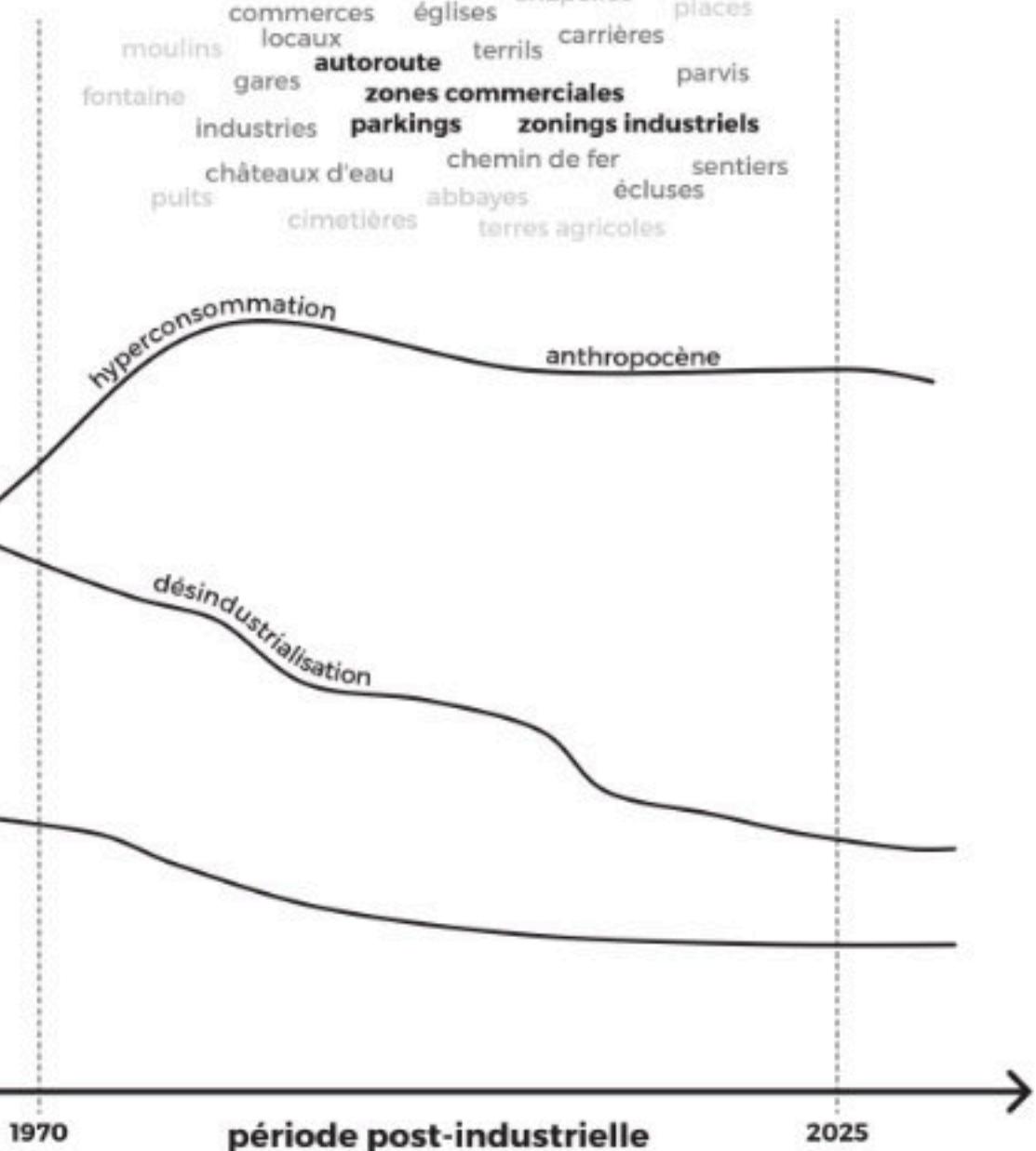
fermes
commerces
moulins
fontaine
industries
puits
châteaux d'eau
cimetières

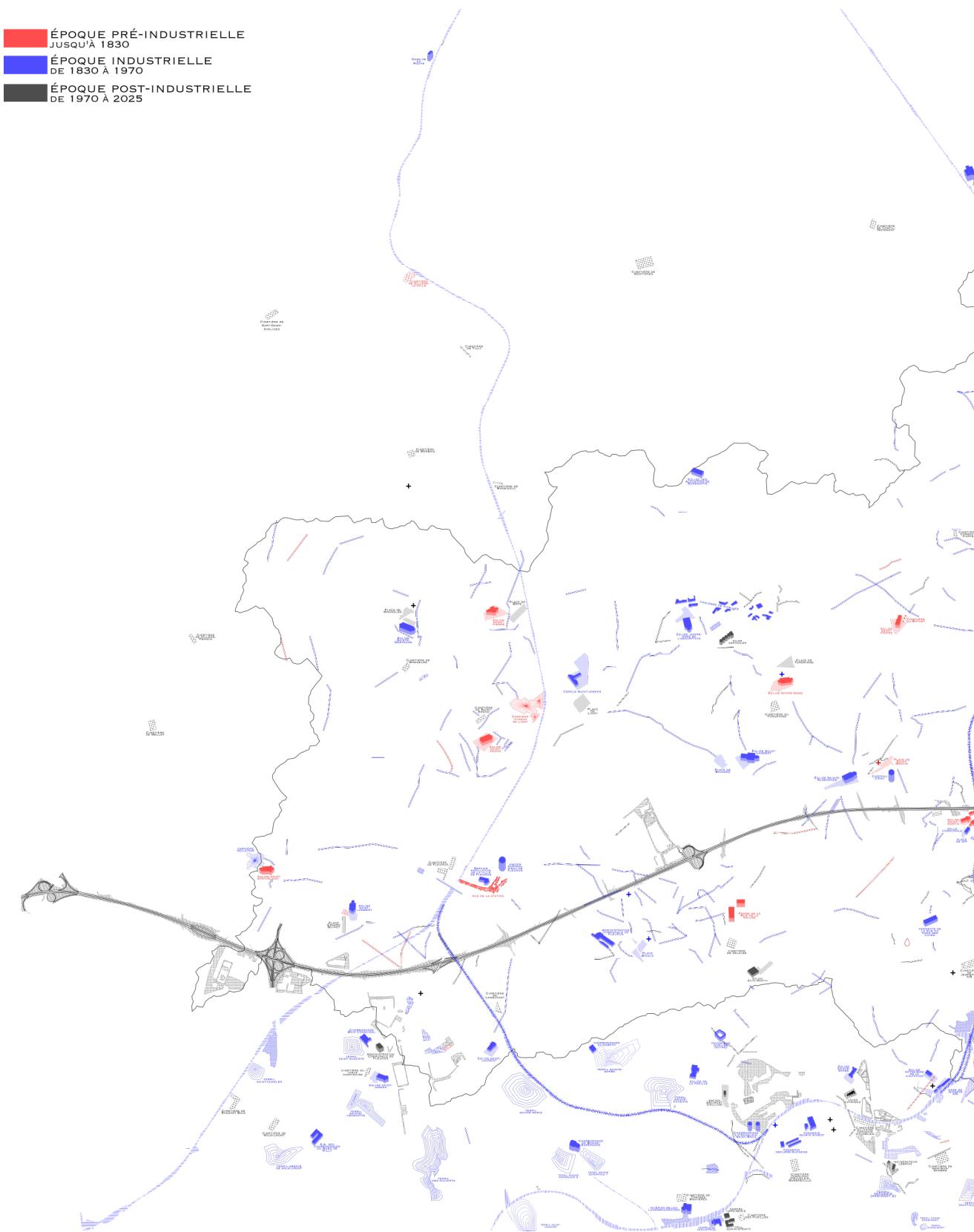
églises
locaux
gares
terrils
abbayes
chemin de fer
cimetière

chapelles
carrières
parvis
écluses
terres agricoles

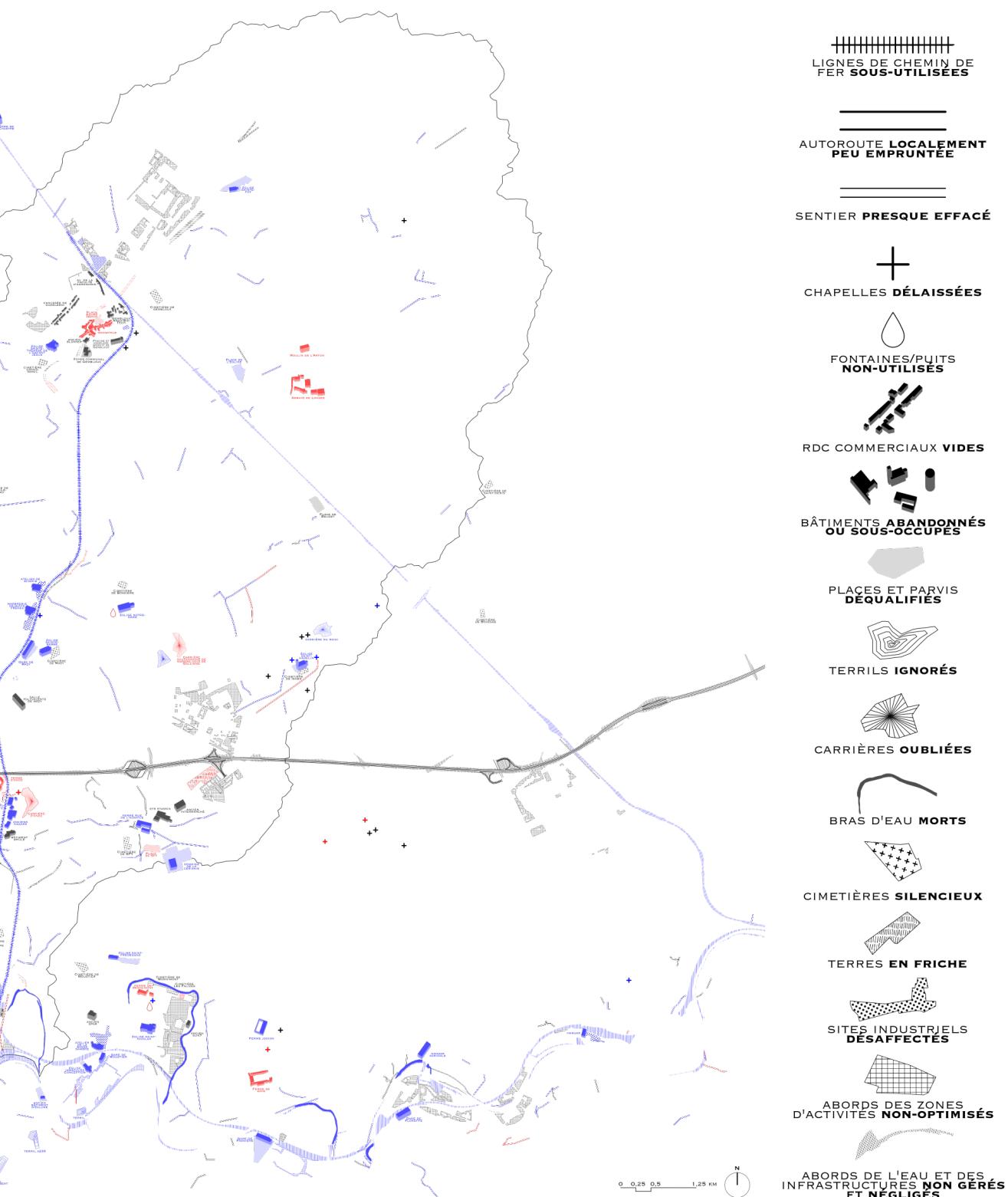
autoroute
zones commerciales
parkings
zonings industriels

de masse
ment urbain





TERRITOIRE RÉSIDU PALIMPSESTE







ZOOM 1

ONOZ ET SES RÉSIDUS

1,6

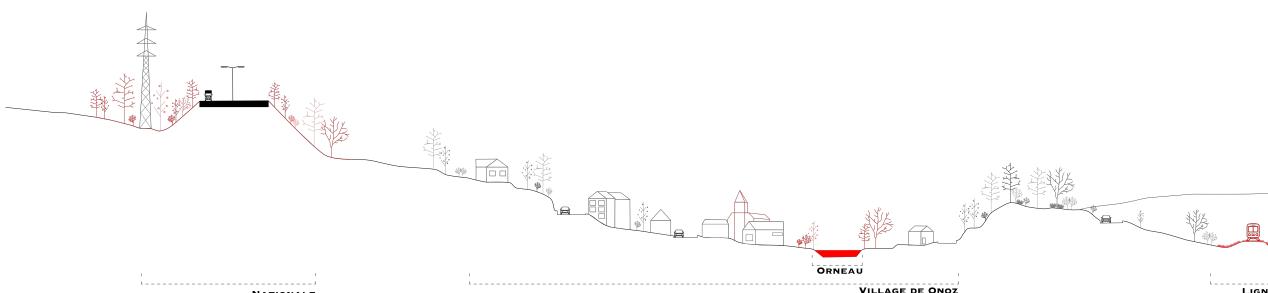
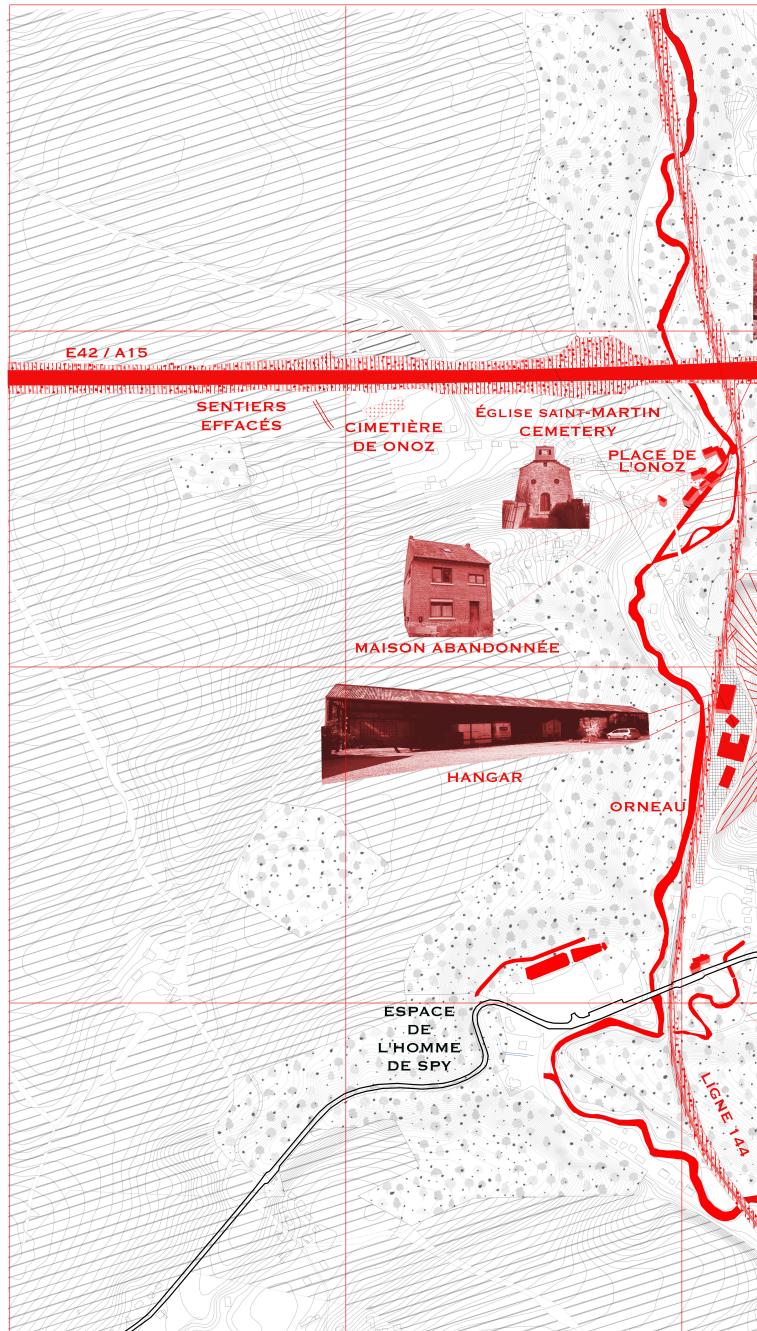
1,2

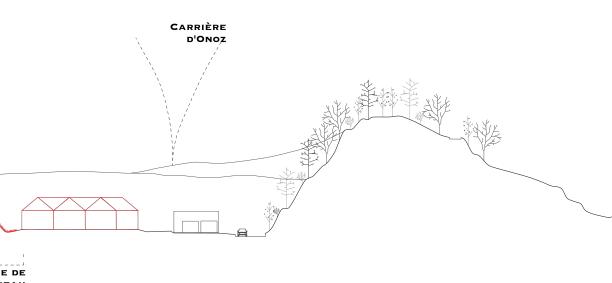
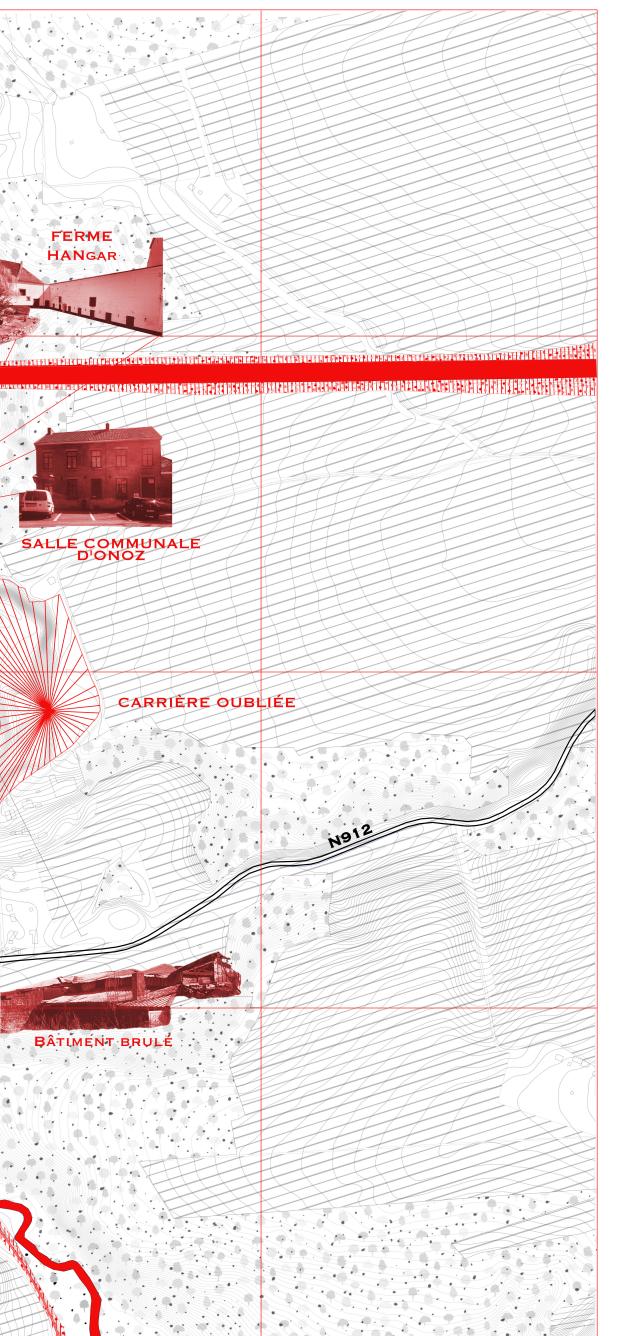
0,8

0,4

0 KM

-  ABORDS INFRASTRUCTURES
-  ABORDS BOISÉS
-  ABORDS VÉGÉTALISÉS
-  ABORDS BÉTONNÉS
-  TERRES AGRICOLES
-  BÂTIS
-  CIMETIÈRE
-  COURBES DE NIVEAUX
-  CARRIÈRE
-  ORNEAU
-  RÉSIDUS
-  SENTIERS
-  LIGNE DE CHEMIN DE FER





ZOOM 2

MONIMONT ET SES RÉSIDUS

1,6

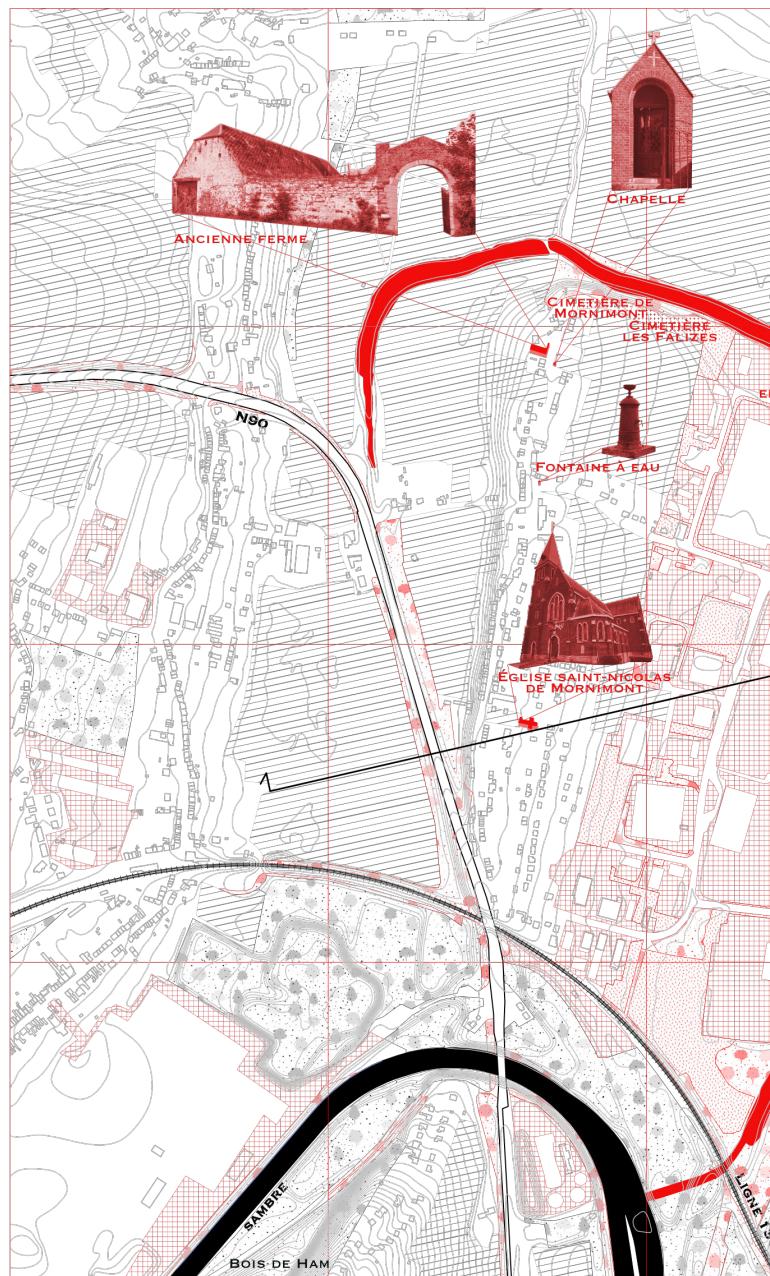
1,2

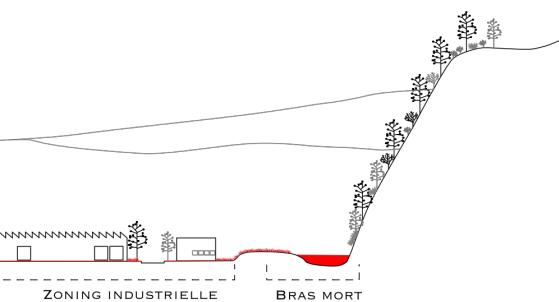
0,8

0,4

0 KM

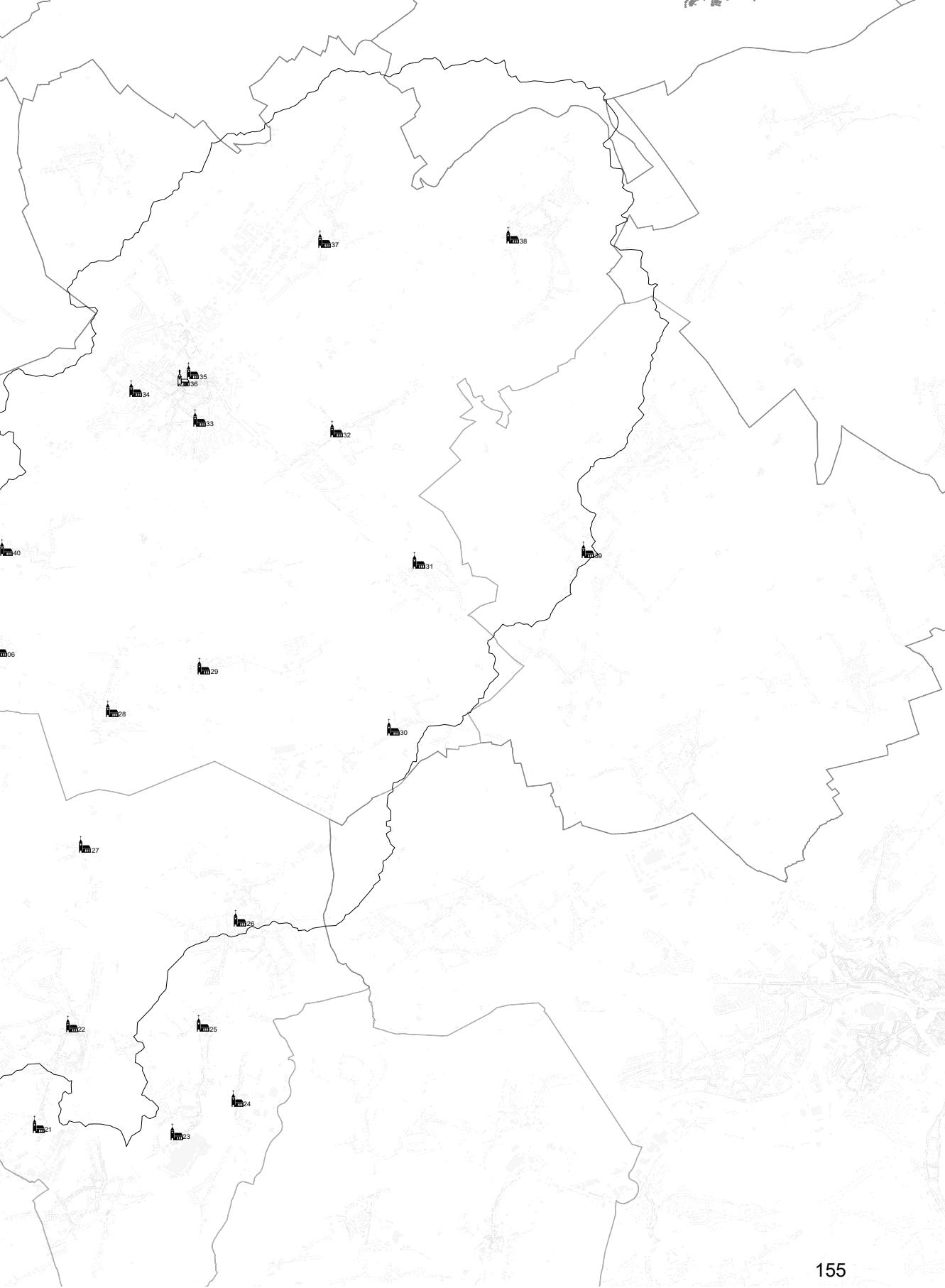
-  ABORDS BOISÉS
-  ABORDS VÉGÉTALISÉS
-  ABORDS BÉTONNÉS
-  TERRES AGRICOLES
-  BÂTIS
-  COURBES DE NIVEAUX
-  BRAS MORT
-  RÉSIDUS





2.1. Cartographie des ÉDIFICES CULTUELS





2.2. Un Inventaire des 40 ÉDIFICES CULTUELS

Nom de l'église	Localité	Date
1 Église des Alouettes	Sombreffe	
2 Église Notre-Dame de l'Assomption	Sombreffe	
3 Église Notre-Dame	Tongrinne	
4 Église Saint-Lambert	Boignée	XV
5 Église Sainte-Aldegonde	Balâtre	
6 Église Saint-Pierre	Bothey	
7 Église Saint-Lambert	Ligny	2e 1/2 X
8 Église de Saint-Amand	Saint-Amand	Av XV
9 Église Sainte-Gertrud	Wagnelée	
10 Église Saint-Pierre	Brye	
11 Église Saint-Victor	Fleurus	X
12 Église Saint-Lambert	Wangenies	
13 Église Saint-Barthélemy	Heppignies	X
14 Église Saint-Joseph	Poudrière	
15 Église Saint-Laurent	Lambusart	
16 Église Saint-Joseph	Wanfercée-Baulet	
17 Église chrétienne Évangélique	Wanfercée-Baulet	
18 Église Saint-Pierre	Wanfercée-Baulet	
19 Église Saint-Martin	Velaine	
20 Église Sainte-Barbe	La Sarthe-Auvelais	
21 Église Notre Dame de la Visitation	Jemeppe-sur-Sambre	
22 Église Saint-Martin	Jemeppe-sur-Sambre	
23 Église Immaculée Conception	Moustier	
24 Église Saint-Nicolas	Mornimont	
25 Église Saint-Frédégand	Moustier	
26 Église Saint-Amand	Spy	
27 Église Saint-Martin	Onoz	
28 Église Sainte-Barbe	Mazy	
29 Église Notre-Dame	Bossière	
30 Église Saint-Hadelin	Isnes	
31 L'église Saint-Pierre	Beuzet	
32 Église Saint-Roch	Lonzée	
33 Église Protestante Unie	Gembloux	
34 Église Sainte-Thérèse	Grand-Manil	
35 Église Saint-Guibert	Gembloux	
36 Beffroi de Gembloux	Gembloux	X
37 Église Sainte-Foy	Sauvenière	
38 Église Saint-Amand	Grand-Leez	X
39 Église Saint-Denis	La Bruyère	XV
40 Église Saint-Lambert	Corroy-le-Château	X

Taux de fréquentation par mois		Matériaux	Etat
1907	/	Brique	Désacralisé
1858	8	Brique, pierre	
1772	4	Brique, pierre	Classée
Ille S	4	Brique, pierre	
1833	0	Brique, pierre	
1756	4	Brique, pierre	
XIXeS	8	Pierre	
Ille S	2	Pierre	
1968	1	Brique	
1744	2	Brique, pierre	
Ille S	12	Pierre	Classée
1869	3	Brique, pierre	
Ille S	1	Brique, pierre	
1865	8	Brique, pierre	
1871	0	Brique, pierre	En travaux
1865	6	Brique	
2002	/	/	
1853	8	Brique, pierre	
2010	/	Brique, pierre	
1906	4	Pierre	
1968	/	Brique, pierre	Plus en activité
1842	4	Brique, pierre	
1933	4	Pierre, brique	
1899	/	Brique, pierre	Abandonnée
1869	4	Brique, pierre	
1899	24	Brique, pierre	
1747	4	Pierre	
1871	4	Brique, pierre	
1200	3	Brique, pierre	Classée
1859	4	Brique, pierre	
1862	8	Brique	
1844	4	Brique, pierre	
/	4	/	
1930	4	Brique	
1779	8	Brique, pierre	
Ille S	/	Brique, pierre	Classé UNESCO
1754	2	Brique, pierre	
Ille S	6	Brique, pierre	
Ille S	12	Brique, pierre	
Ille S	8	Pierre	

2.4. Cartographie et constat de utilisation / signification ... affectation dans le temps











162 Vue extérieure de l'église Saint-Nicolas de Mornimont (photo personnelle)





164 Vue extérieure de l'église et la nouvelle plaine de jeux communale (photo personnelle)























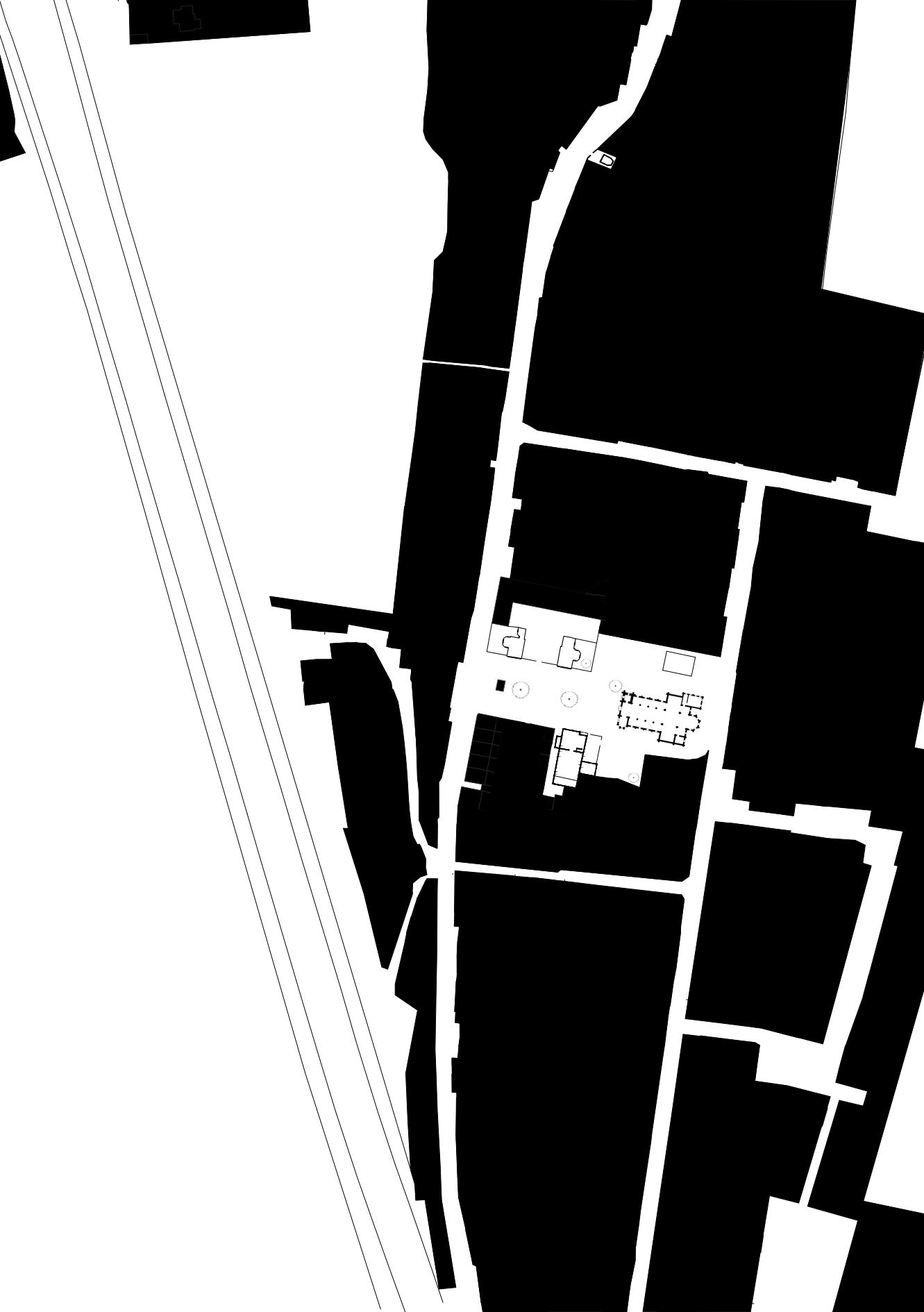


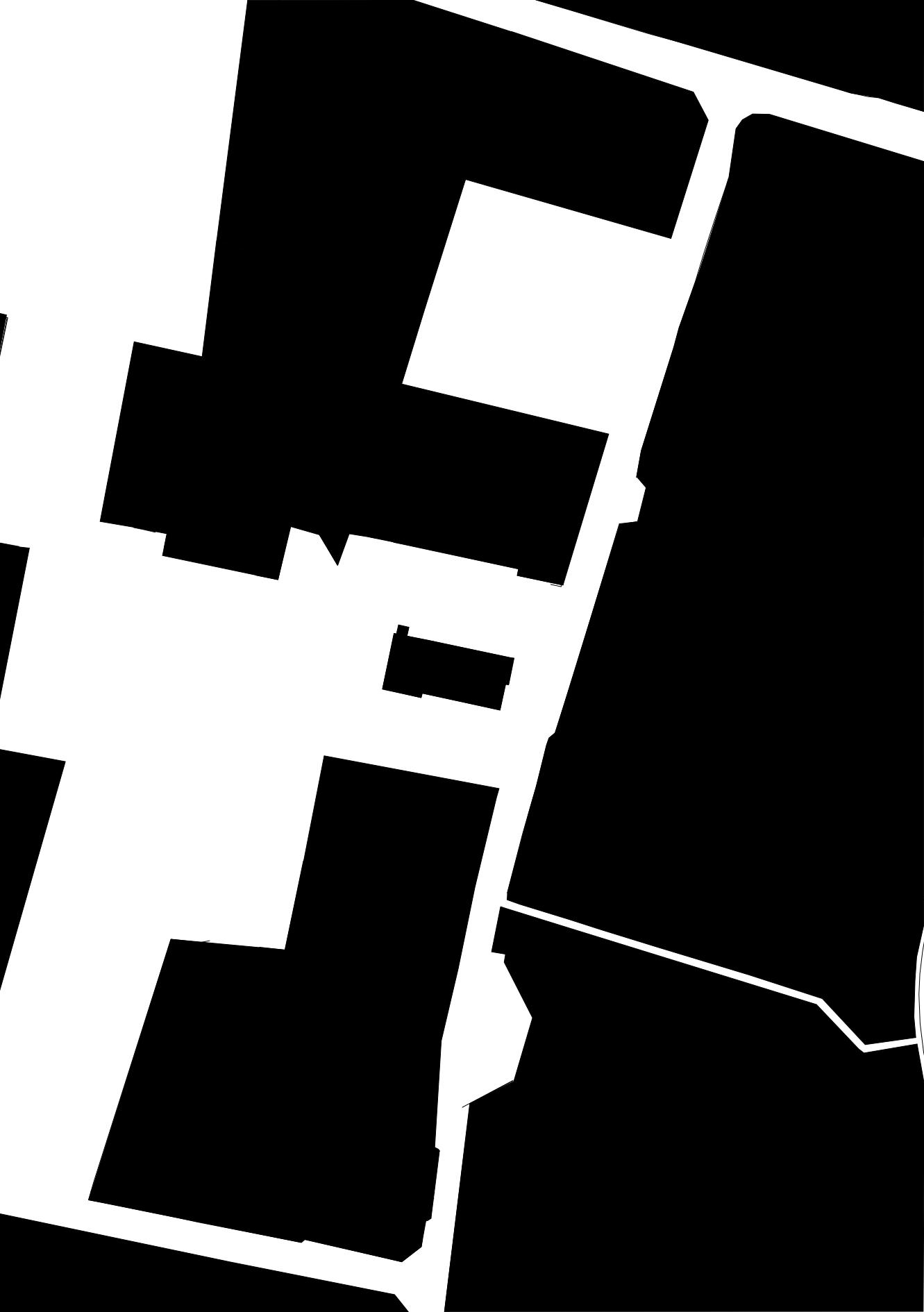


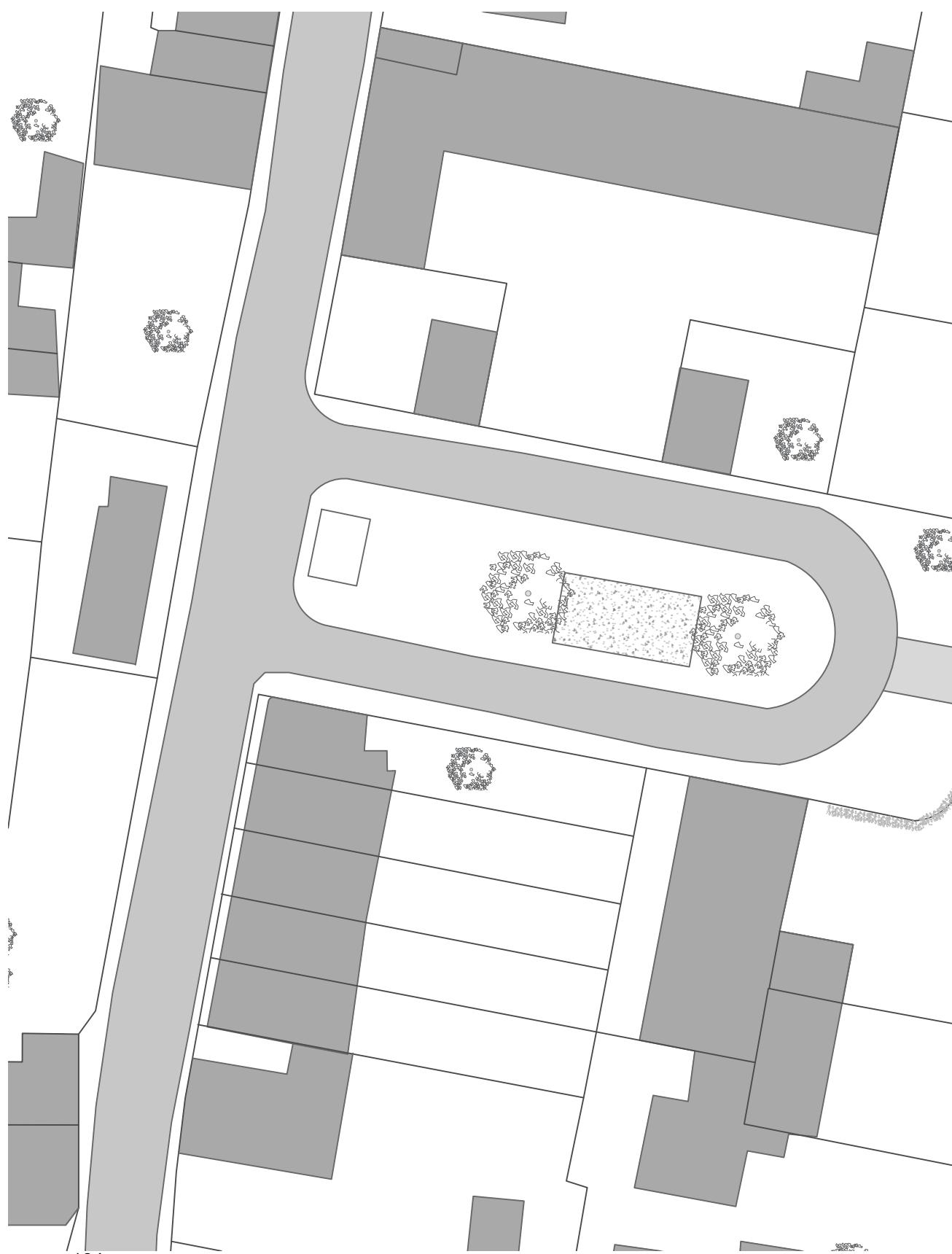


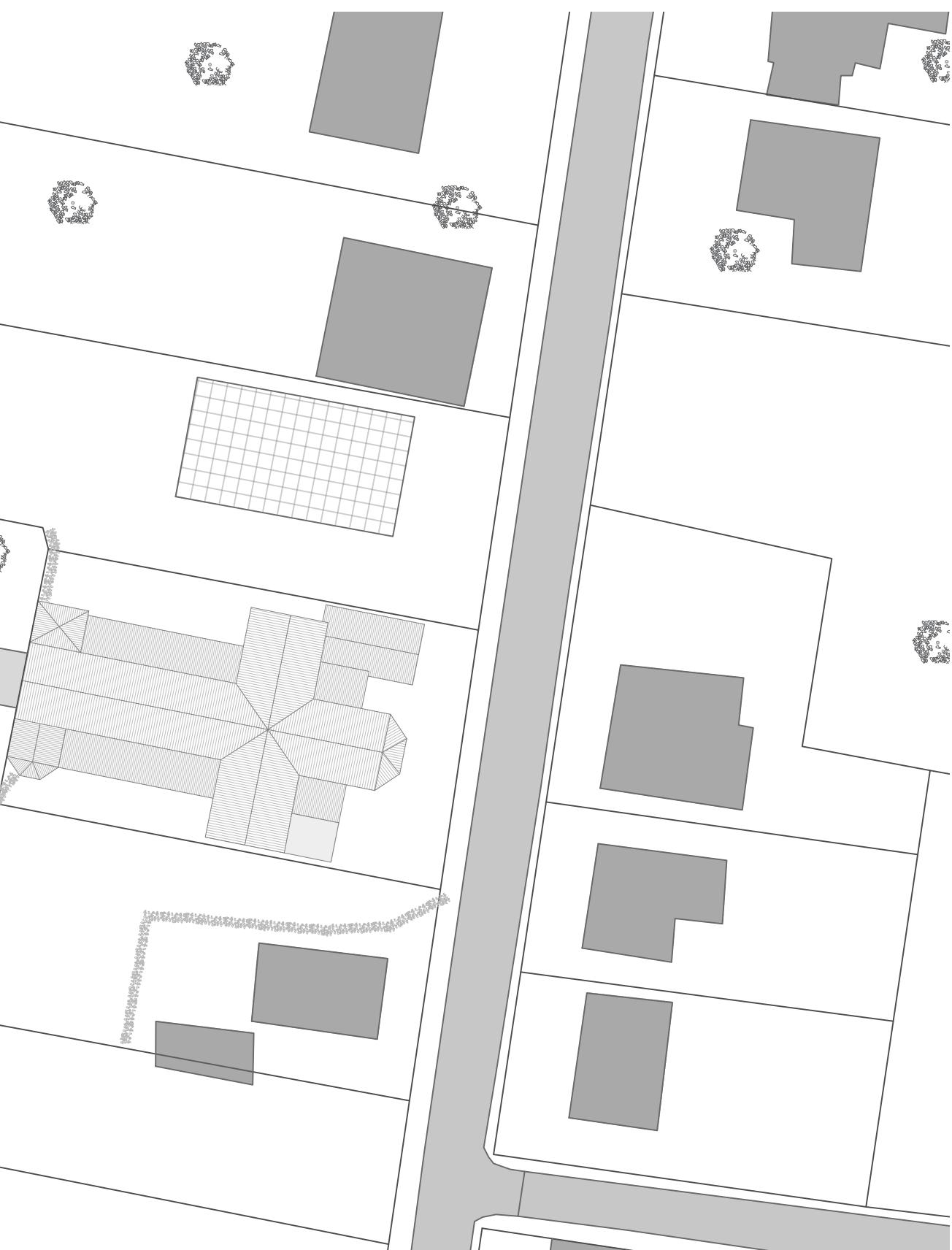


3. Le devenir matériel de l'église Saint-Nicolas de Mornimont



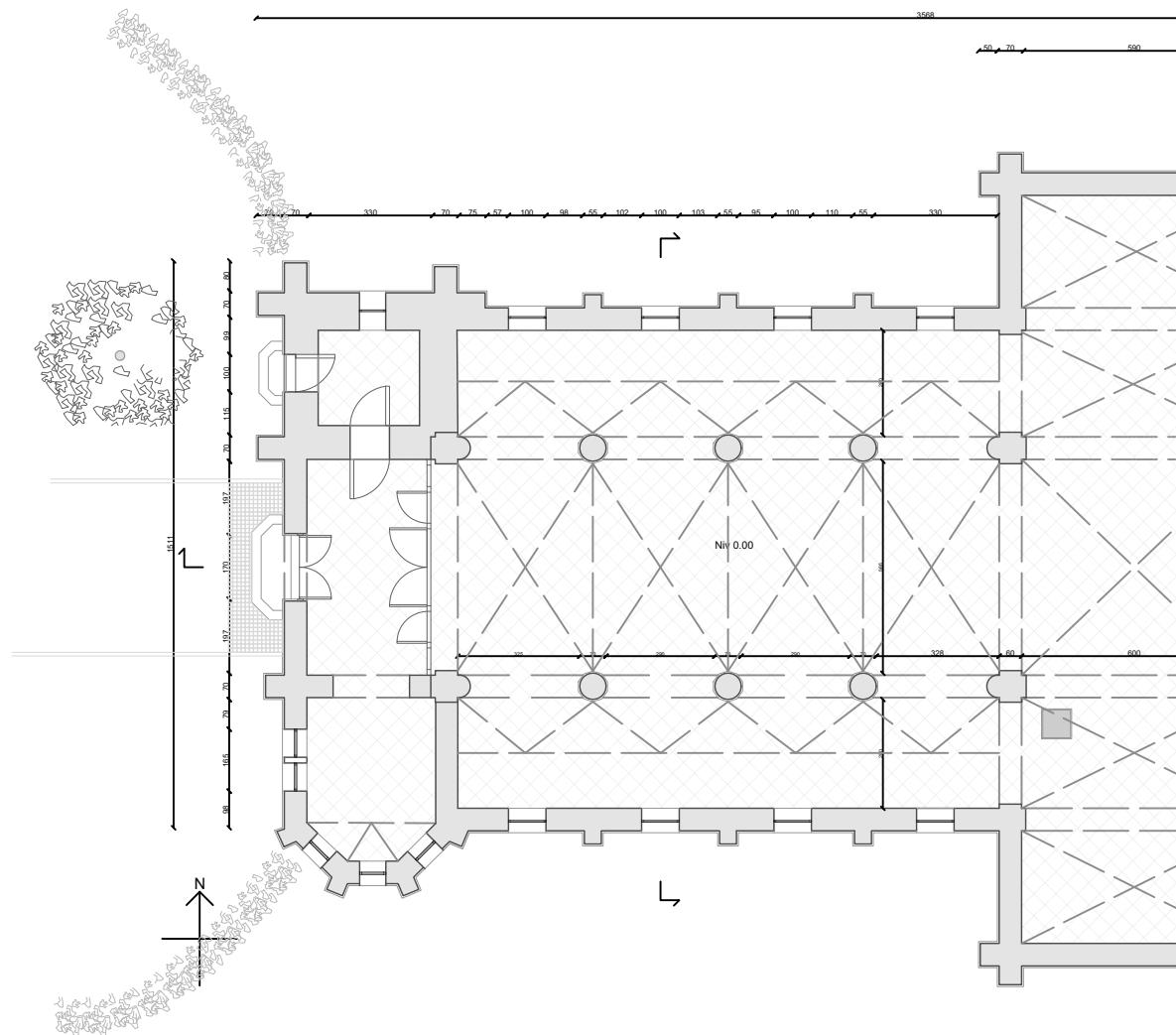




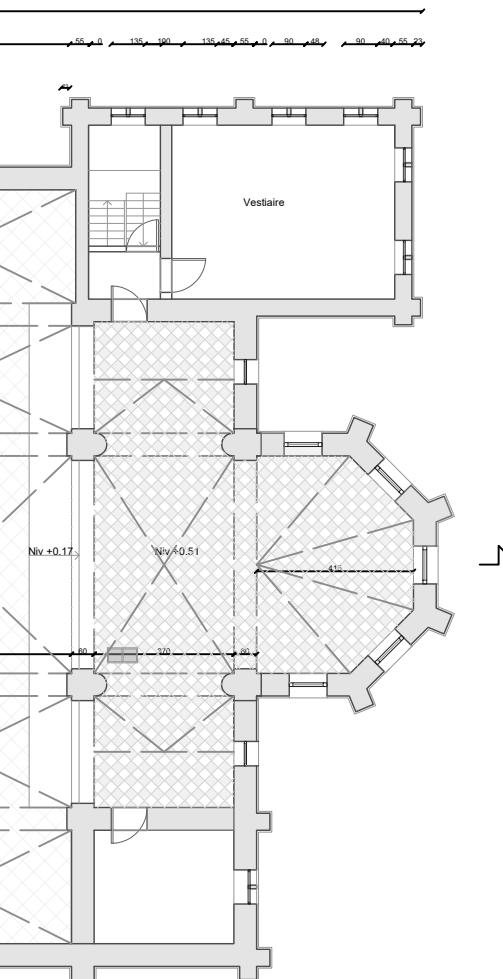


185

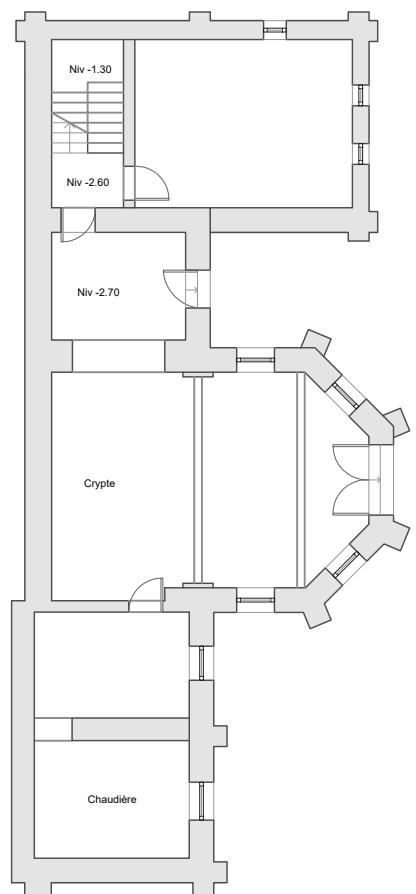
Ech : 1/500



-1

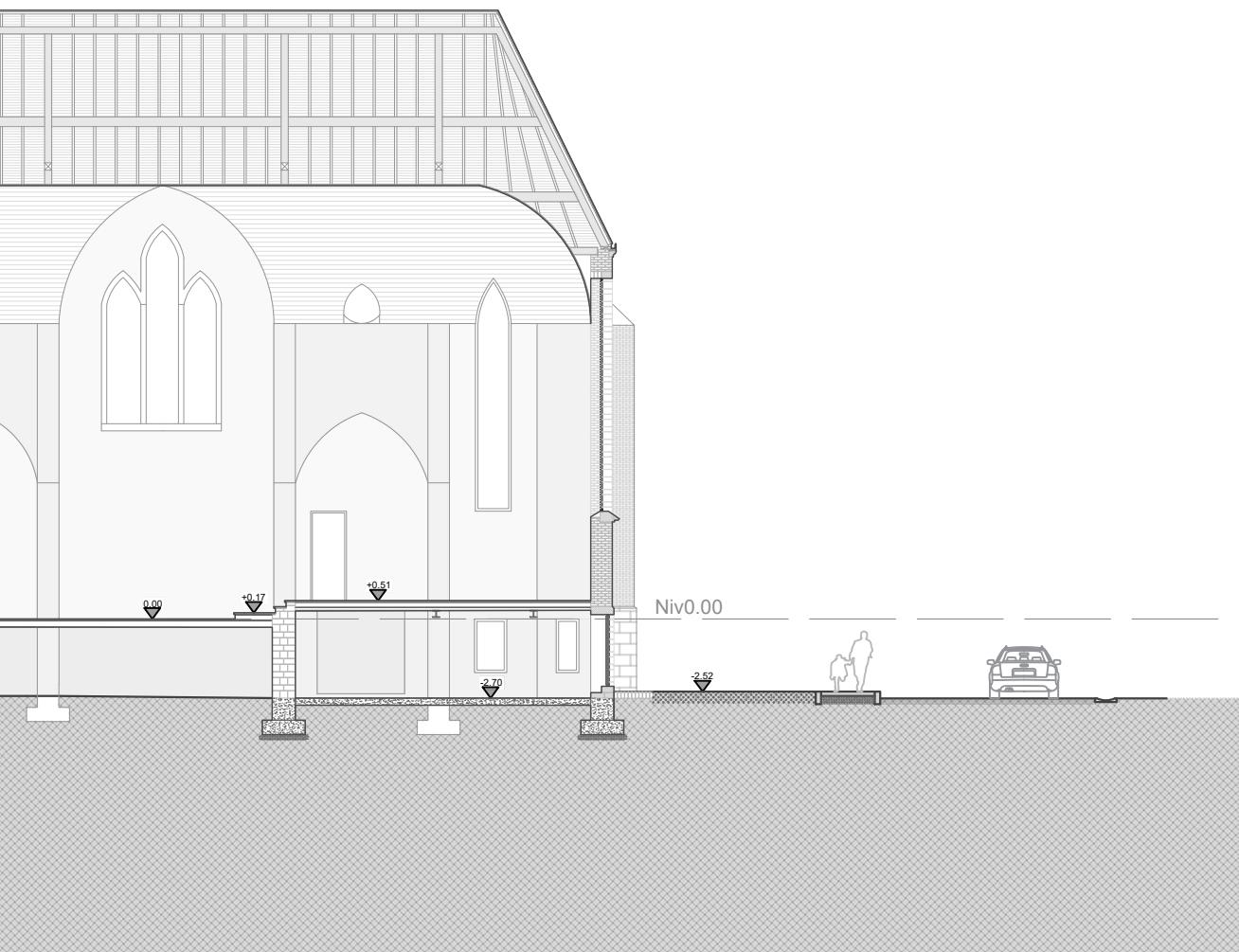


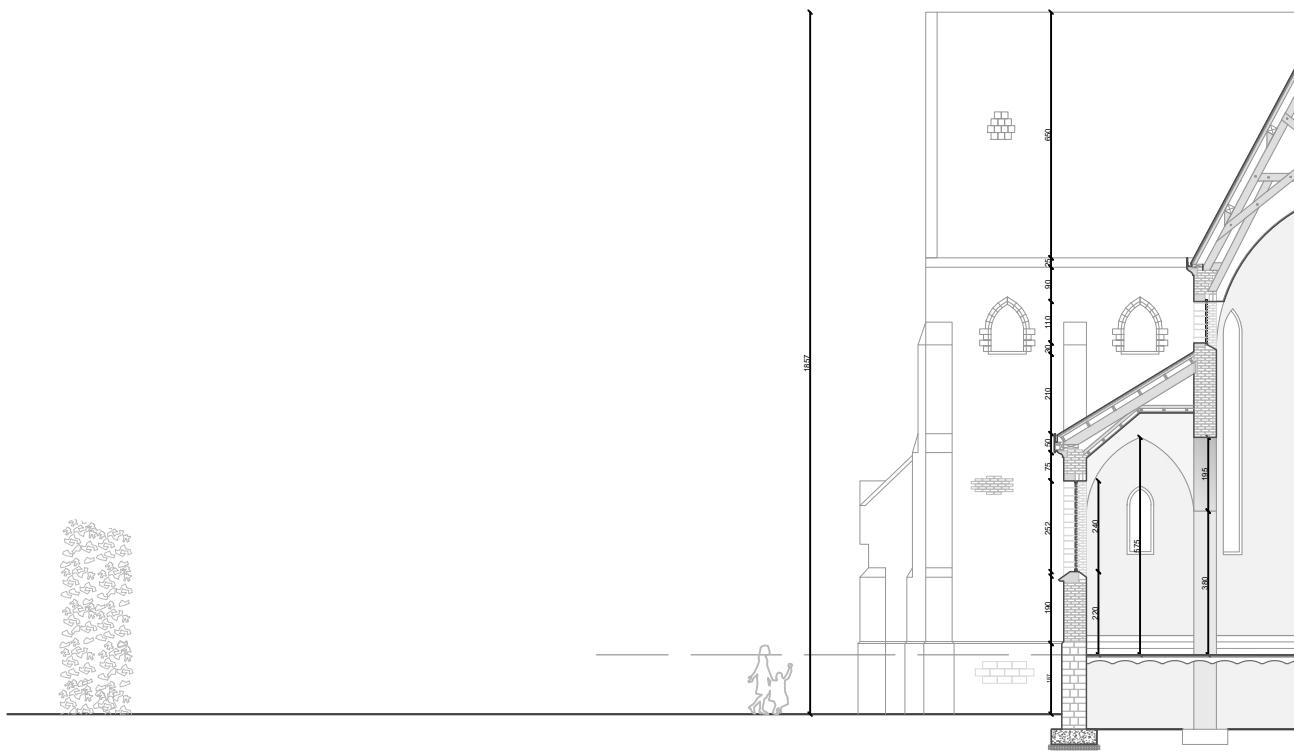
RDC

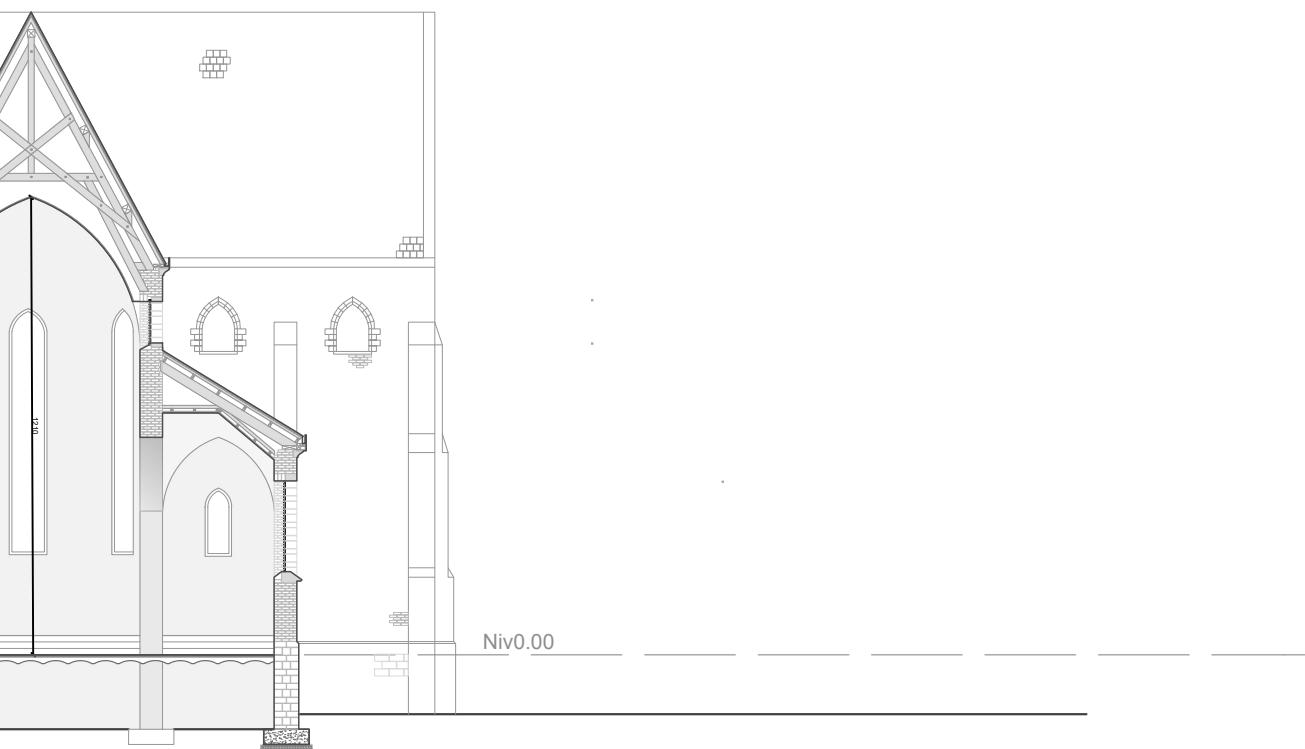


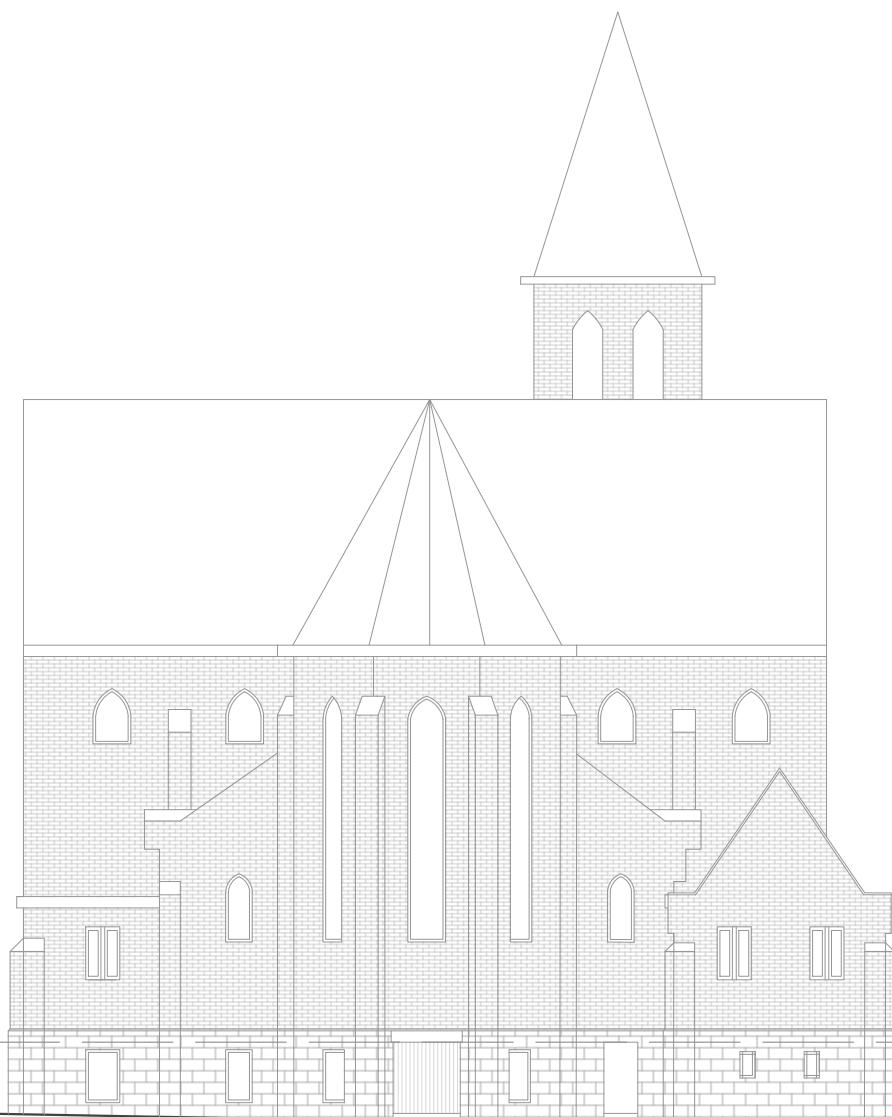
-1

















6. Bibliographie

Article de presse

Emile Douyssset, Contrairement aux politiques, les Français demeurent viscéralement attachés aux églises, *Le Figaro*, 4 août 2023. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eglise-demolie-en-mayenne-contreirement-aux-politiques-les-francais-demeurent-visceralement-attaches-aux-eglises-20230804>

Photo : Gentile, L. (2019, 19 novembre). Lodelinsart : l'église Sainte-Marie va être détruite. Télésambre. <https://www.telesambre.be/info/lodelinsart-leglise-sainte-marie-va-etre-detruite/33990>

Photo : Gentile, L. (2021, 19 octobre). L'église Sainte-Marie de Lodelinsart condamnée à disparaître totalement. La Dernière Heure. <https://www.dhnet.be/regions/charleroi/2021/10/19/leglise-sainte-marie-de-lodelinsart-condamnee-a-disparaitre-totalement-FLV2XQOXXFAGBJ6LRTYDEANFY/>

La Dernière Heure. (2024, 16 décembre). *[Photographie de l'église des Récollets à Binche]*. La DH/Les Sports+. <https://www.dhnet.be/regions/centre/2024/12/16/lavenir-de-leglise-des-recollets-a-binche-toujours-en-suspens-il-ny-aura-as-de-decision-avant-plusieurs-mois-AB4IGEAFFRCD7KCL6FZ4MD4JVQ/>

Gillot, V. (2023, 3 mai). *Charleroi : résistance à la démolition de l'église Saint-Basile de Couillet*. L'avenir. <https://www.lavenir.net/regions/basse-sambre/2023/05/03/charleroi-resistance-a-la-demolition-de-leglise-saint-basile-de-couillet-XN3IXVWYQJCUTDMLVKQFEZAQ6A/>

Baneton, C. (2023, 2 mai). *Mobilisation pour sauver l'église Saint-Basile à Couillet*. Télésambre. <https://www.telesambre.be/info/mobilisation-pour-sauver-leglise-saint-basile-couillet/56866>

Lo Mauro, D., & Diocèse de Tournai. (2023, 20 avril). *L'équipe de démonteurs-déménageurs de la cathédrale Notre-Dame du Liban démontent l'autel de la Vierge* [Photographie]. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/a-couillet-l-unique-eglise-saint-basile-en-belgique-ne-sera-bientot-plus-qu-un-souvenir-11522635>

RTBF. (2023, 21 avril). *À Couillet, place Basile Parent, il ne demeurera que le nom d'un grand bienfaiteur*. <https://www.rtbf.be/article/a-couillet-place-basile-parent-il-ne-demeurera-que-le-nom-d-un-grand-bienfaiteur-11524447>

Articles scientifiques

Arcq, É. , Sägesser, C. (2011) . Le fonctionnement de l'Église catholique dans un contexte de crise. Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2112-2113(27), 5-85. <https://doi.org/10.3917/cris.2112.0005>. Aumard, S., (2010), « L'église paroissiale et

les campagnes médiévales », Bulletin du Centre d'études médiévaux d'Auxerre, <http://journals.openedition.org/cem/11449>

Coomans T., (2014). « DOSSIER : Eglises désaffectées, patrimonialisation et usages alternatifs », Bruxelles patrimoines, n°013, Bruxelles : Bruxelles développement urbain.

Masquelier J., (2021). « Troisième rapport annuel de l'Église catholique de Belgique : le regard sur elle-même d'une Église " en transition " ». Observatoire des Religions et de la Laïcité, 5 janvier 2021, (en ligne), disponible sur <https://o-rela.ulb.be/index.php/analyses/item/3481-troisieme-rapport-annuel-de-l-eglise-catholique-de-belgique-le-regard-sur-elle-meme-d-une-eglise-en-transition>

Willaime, J.-P. (2006). *La sécularisation : une exception européenne ? Retour sur un concept et sa discussion en sociologie des religions*. Revue française de sociologie, 47(4), 755–783.

Brochures

Cercle de généalogie et d'histoire de la Basse-Sambre. (2024, septembre). « *Mornimont autrefois : Les églises Saint-Nicolas, le monument aux morts, le cimetière* ». ASBL Cercle de généalogie et d'histoire de la Basse-Sambre.

Livres et monographies

Attia, S., 2018, “Regenerative and Positive Impact Architecture. Springer International Publishing”. DOI.org, <https://doi.org/10.1007/978-3-319-66718-8>.

Audard, C. (2013). Pluralisme religieux et égalité : une critique de la laïcit. In S. Guérard de Latour & M.-A. Dilhac (éds.), *Etant donné le pluralisme* (1-). Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.17309>

Bousmar, E. (2015). Les défis du patrimoine religieux, héritage encombrant ? Patrimoine d'avenir ? Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société. TOme 29, fascicule 3. (p 282-291)

Cole, R., 2012, “Regenerative design and development: current theory and practice”, Building Research 26; Information, 40:1, 1-6, DOI: 10.1080/09613218.2012.617516

Coomans, T. (2015). Les défis du patrimoine religieux, héritage encombrant ? Patrimoine d'avenir ? Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société. Tome 29, fascicule 3. (p 217-237)

Coste A., Findeli A., 2007. “ De la recherche-création à la recherche-projet: un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale”, Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, Formes et pratiques de l'activité de recherche, 10, pp.139-161

Declercq, V., 2025, « *Héritage Essai* », Bozon2X, Chaudfontaine.

Déméné C., Riche-Savoie G., 2022. "La pluralité de la recherche en design : tentative de clarification et de modélisation de la recherche-action, de la recherche-création et de la recherche projet". *Sciences du Design*, 16, pp. 10-29.

Dobbelaere, K. ,(2008), « De la sécurisation », Revue théologique de Louvain, volume 39, pages 177-196.

Du Plessis, C., 2012, "Towards a regenerative paradigm for the built environment, Building Research & Information", 40:1, 7-22, DOI: 10.1080/09613218.2012.628548

Findeli A., 2015. "La recherche-projet en design et la question de la question de recherche: essai de clarification conceptuelle", *Sciences du design*, 1, pp. 45-57.

Foissac, M., et al., 2023, "Du design bio-inspiré au design systémique : la régénération à l'épreuve des pratiques de design", *Sciences du Design*, vol. n° 16, n° 2, p. 86-101. DOI.org (Crossref), <https://doi.org/10.3917/sdd.016.0086>.

Le Corbusier, 1923, « Vers une architecture », COLLECTION DE " L'ESPRIT NOUVEAU ", LES ÉDITIONS G. CRÈS ET Cie, PARIS.

Gaudemet Jean, 1973. La paroisse au Moyen Âge. In: *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 59, n°162, pp. 5-21.

Wieërs, E., 2023, "Herscheppen. *Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021*" Die Keure, Brugge Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbouwmeester.be/nl/nieuws/boekvoorstelling-herscheppen-ontwerpend-onderzoek-voor-het-projectbureau-herbestemming>

Reed, B., 2007, "Shifting from 'sustainability' to regeneration, Building Research & Information", 35:6, 674-680, DOI: 10.1080/0961321070475753

Levene, R., & Márquez Cecilia, F., 2018, *El Croquis 194: Brandlhuber+ 1996–2018* , Madrid : El Croquis Editorial. 272p

Puente, M., 2021. *2G 81: Brandlhuber+*, Verlag der Buchhandlung Walther König, Cologne.

De Vylder, J., Swinnen, P., & Brandlhuber, A. ,2019, Carrousel Confessions Confusion. Set 1 (A. Prandi, Éd.). Koenig Books, London.

Mémoires et thèses

Bosman P., promoteur : Le Coguiec E., Possoz J-P., 2022. "Mémoires de fin d'études : "S'adapter aux enjeux climatiques extrêmes : vivre dans une maison mitoyenne en bande située dans la zone inondable de la vallée de la Vesdre", Faculté d'architecture, Université de Liège, promoteur : E. Le Coguiec, J-P. Possoz, <http://hdl.handle.net/2268.2/16469>

Emond, D. (2021). Mémoire de fin d'études : « « Les églises paroissiales en Wallonie : Une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants » ([pdf](zotero://open-pdf/library/items/W2KDX4DH?page=1)) , Faculté d'Architecture, Université de Liège, promoteur : Houbart Claudine.

Cremer, L. (2018). *Les habitants sont-ils des nouveaux acteurs dans la perpétuation du patrimoine religieux ? L'avenir des églises pris en main par les communautés rurales avec l'aide de l'architecte* [Mémoire de master, Université de Liège]. MatheO. <http://hdl.handle.net/2268.2/5356>

Sites internet

HouseEurope! *HouseEurope! – Pour la rénovation sociale du bâti existant.* [en ligne]. Consulté le 22 avril 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.houseeurope.eu/>

bplus.xyz. (s.d.). *bplus.xyz*. Consulté le 22 avril 2025, à l'adresse <https://bplus.xyz/en/>

Station Plus. (s.d.). *Station Plus*. Consulté le 22 avril 2025, à l'adresse <https://station.plus/>

Commission européenne. (s.d.). *Le pacte vert pour l'Europe*. Consulté le 24 avril 2025, à l'adresse https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

Communauté Historia. (n.d.). *Communauté Historia*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.communaute-historia.com/>

Devauchel, F. (2023, 13 décembre). *L'église Sainte-Marie de Lodelinsart : vouée à disparaître*. Florent Devauchel. <https://www.florentdevauchel.com/eglise-sainte-marie-de-lodelinsart-vouee-a-disparaitre/>

Photo : Charleroipaysnoir (2017, juin). Lodelinsart en cartes postales. Charleroipaysnoir. <https://charleroipaysnoir.blogspot.com/2017/06/lodelinsart-en-cartes-postales.html>

Charleroi Découverte. (s.d.). *L'église Saint-Basile*, consulté le 29 avril 2025 à l'adresse suivante : <https://www.charleroi-decouverte.be/index.php?id=589>

La langue française. (s.d.). *Démagification*. Consulté le 30 avril 2025, à l'adresse suivante : <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/demagification>

Sägesser, C. (2020). *Deuxième rapport de l'Église catholique en Belgique : des taux de pratique toujours en baisse*. Observatoire des Religions et de la Laïcité (ORELA). <https://o-re-la.ulb.be/analyses/item/3055-deuxieme-rapport-de-l-eglise-catholique-en-belgique-des-taux-de-pratique-toujours-en-baisse.html>

Nouvel, J. (s.d.). *Église Sainte-Marie*. Jean Nouvel Design. Consulté le 18 mai 2025. <https://www.jeannouvel.com/projets/eglise-sainte-marie/>

Région de Bruxelles-Capitale. (s.d.). *Église des Brigittines*. Inventaire du patrimoine architectural. Consulté le 18 mai 2025. https://monument.heritage.brussels/fr/Bruxelles_Pentagone/Petite_rue_des_Brigittines/1/30879

Team Vlaams Bouwmeester. (2024, 12 janvier). *Boekvoorstelling: 'Herscheppen. Ontwerpend onderzoek voor het Projectbureau Herbestemming Kerken 2016–2021'*. Vlaams Bouwmeester.

Desquesnes, F. (2023, 20 décembre). *Ancienne église des Récollets à Binche* [Photographie]. François Desquesnes. <https://www.desquesnes.be/l/ancienne-eglise-des-recollets-a-binche/>

7. Annexes

Annexe 1 - transcription de l'entretien avec Mr David Claus

Entretien – David Claus (Urban Architecten Collectief)

Date : 21/05/2025

Participants :

- David Claus, architecte
- Karel Wuytack, promoteur
- Olivier Crepin, étudiant

David Claus, architecte : DC

Karel Wuytack, promoteur : KW

Olivier Crepin, étudiant : OC

David Claus : Je ne parle pas trop le français, je parle toujours un peu le français. Vous voulez que je vous aide ? On fait notre mieux partout. Là on a travaillé avec Beal-Blanckaert il y a 10 ans, c'est un bureau à Lille, pour la bibliothèque de Courtrai. Là on a fait quelques mois de compétition. On a besoin d'une nouvelle collaboration avec nos amis français. Assez particulier, des points de vue très bien référencés. C'est ça le plan ici ?

Olivier Crepin : Oui c'est bien ça

David Claus : Oui, c'est une entrée. On a fait ça, c'est quoi ?

Olivier Crepin : Le cœur. On a l'église qui se trouve ici. On a l'ancienne rue qui était là, puis une rue qui serait ajoutée après. Ici il y a l'église. Ici il se trouvait le château qu'il a construit. Et ici c'est l'école. Il y a le bâtiment aussi.

David Claus : Et ça c'est aussi pour l'école ?

Olivier Crepin : Oui, c'est des bâtiments qui ne sont plus occupés en ce moment. Ici c'est la plaine de jeux qui sont venus rajouter. Ici c'est le casino qui est arrivé en même temps que l'église.

David Claus : Et là ? C'est le petit cabane. Mais non, excusez-moi. On ne sait pas qui habitait là. C'est un niveau européen là.

Olivier Crepin : C'est une salle de fête. Et là il y a aussi un peu d'activité. Tout le site est laissé comme ça.

David Claus : Et le site du château ancien ?

Olivier Crepin : Le château se trouvait ici. Et ici il y a un mur d'enceinte de l'ancien château qui reste toujours. Il est toujours présent.

Karel Wuytack : Ici vous avez le monument. Et à l'intérieur il y a plein d'éléments historiques qui ont été récupérés. Et ce sont les éléments aussi ?

Olivier Crepin : Le mobilier de l'ancienne église.

Karel Wuytack : Donc l'étudiant a tout une descriptive de tout l'intérieur. Il a tout relevé.

David Claus : C'est l'inventaire que vous avez fait. Des objets historiques aussi ?

Olivier Crepin : Ça j'ai su l'avoir par des autres personnes. Donc c'est un inventaire de leur valeur. Ce n'est pas un monument protégé.

David Claus : C'est sur l'inventaire de patrimoine, je suppose. Comme remarquable.

Karel Wuytack : Comme remarquable mais pas tout

Olivier Crepin : Il y a l'entrée principale qui se fait ici. Et il y a l'entrée une petite cave qui est accessible par la rue. Et il y a un escalier intérieur qui permet de rejoindre les deux parties.

David Claus : C'est plutôt dans les zones là. L'escalier c'est plutôt là ou là.

Olivier Crepin : Oui c'est ça.

David Claus : Et ça c'est une cave à... ?

Olivier Crepin : C'est comme un vide ventilé.

David Claus : Ça c'est très intéressant.

Olivier Crepin : On estime que c'est ça. Je n'ai pas eu accès mais on estime que c'est ça.

David Claus : On devait faire un petit trou ici pour voir si c'est le sol entier ou c'est un centre.

Olivier Crepin : Ça du coup je n'ai pas su accéder. On a présupposé que c'était ça.

Karel Wuytack : Il y a des éléments de ventilation. Dans le sol.

David Claus : Ah ici. Ce sont des grilles peut-être.

Olivier Crepin : On en a une ici et une ici.

David Claus : Peut-être que c'est pour la ventilation à l'air chaude.

Olivier Crepin : C'est la partie qui est en dessous ici. Et ici il y a la chaudière. On a supposé que c'était relié.

David Claus : Je pense que c'est chaud. Et puis retiré par là.

Olivier Crepin : Un air pulsé ?

David Claus : Dans plusieurs églises c'est comme ça. Avec des grands grilles dans le sol. Et c'est une manière de chauffer qui est bien pour cette grande salle. Et ça c'est très bizarre. Les ouvertures là sont très petites. Il y a des choses-là. Et puis il y a des petits yeux qui sont là. Donc ce n'est pas trop haut je pense.

Karel Wuytack : C'est de 12 mètres.

David Claus : 12 mètres jusqu'ici. Donc disons 9 mètres.

Karel Wuytack : elle n'est pas très épaisse

David Claus : Non, mais la coupe montre que c'est très épais. Pas très haut.

Karel Wuytack : Donc peut-être pour juste vous situer la recherche qui a été faite avant. Il y a, je ne sais pas si vous le connaissez, le gouvernement de France, le Sénat, après que l'église de Notre-Dame a pris feu. Ils se sont posé la question en France quel est le coût. Parce qu'ils ont vu qu'il y a eu l'hystérie des gens qui disent Notre-Dame qu'il faut la reconstruire, il y a eu tout un débat. Ils ont fait une analyse qui est extrêmement intéressante sur toute la France. Pour du point de vue financier et politique. Quel est le coût qui vient vers eux.

David Claus : C'est nouveau pour les Français. Parce que l'église c'est plutôt différent que chez nous. C'est vraiment la division. C'est l'église et l'Etat.

Karel Wuytack : Oui, mais l'Etat doit payer pour l'église. Et le curé a les bénéfices. Donc il y a tout un débat.

David Claus : Il y a des coûts pour le maintenir.

Karel Wuytack : Donc il y a un très grand débat. Mais ce qui est intéressant c'est qu'ils ont fait plusieurs constats. Quelles sont les églises qui sont problématiques ? Dans quelles sortes de communes ? Avec combien d'habitants ?

David Claus : Donc vraiment un inventaire de combien de personnes utilisent l'église à ce jour là.

Karel Wuytack : Dans les petites communes ce n'est pas un problème. Dans les communes moyennes, super grand problème. Dans les grandes villes, parfait. Tout ce qui est moderniste et néoclassique et néo-byzantin. Tout ce qu'on peut s'imaginer. Le pire, ils sont trop grands. Les matériaux sont trop chers. Quels sont les autres critères. Il y en avait plusieurs. Mais donc l'église de Mornimont . Est le pire de tous ces critères en France.

David Claus : C'est très intéressant parce que je peux... Après je peux vous montrer un petit... Une étude qu'on a faite pour la ville de Courtrai. Où on a fait un plan des églises. Il y a 25 églises à Courtrai. Et là question était ; comment est-ce qu'on peut voir ce patrimoine, Le patrimoine dans le futur. Comment est-ce qu'on peut voir. Quels sont les critères aussi. Et c'est un peu similaire. Que cela faisait. Donc vraiment dire : quelles sont les églises. Quelles sont leurs classes. Quelles sont leurs grandeurs. Quelles sont leurs épaisseurs. Par exemple entre les piliers. Pour faire les autres programmes. Mais aussi les finances. Donc vraiment voir. Quelles sont les structures de propriété, qui est le propriétaire du sol. Qui est le propriétaire du bâtiment. Il y avait des très bizarres constructions là. Mais aussi combien de personnes vont à l'église chaque semaine. Qu'est-ce qu'il y a autour des églises. Donc c'était une étude que tous les paroisses flamands. Doivent avoir pour recevoir des subventions, donc de la monnaie. Pour la maintenance. Pour faire des travaux à l'église. Et je pense que c'est un peu ça. Qu'en France ça se déroule. J'ai aussi entendu que même en Allemagne. Ce débat est en train de se dérouler. J'ai vu un journaliste allemand qui écrit pour le Frankfurter. Qui a dit que vraiment en Allemagne. Ils n'ont pas encore cette habitude de rechercher les églises. Et même là aussi. Il y a des premières études. Pour voir comment est-ce qu'on va faire ça. En Hollande, ils ont déjà fait beaucoup plus que ici.

Karel Wuytack : C'est une des choses qui est très intéressante. Au commencement de cette étude en France. C'est qu'ils regardent aussi sur l'échelle européenne, Les grandes différences de cultures. Dans tous les pays nordiques. Ça va. Pas de soucis. En France, en Italie. C'est autre chose.

David Claus : En Flandre et même en Belgique. Je pense qu'il y a aussi une autre attitude. Une ambiance. On a la chance de faire. Maintenant On a fait 5 églises ou on fait la revalorisation. On va introduire des nouveaux programmes. Et maintenant on voit que. Des choses nouvelles. Le changement. Ce n'est pas facile pour les gens qui s'occupent de l'église. C'est une société qui est là. Le village. Tout le monde a été baptisé là. Et donc c'est très

Karel Wuytack : La dernière messe a été faite ?

Olivier Crepin : Juste avant Covid.

Karel Wuytack : Maintenant c'est fermé. Mais elle est en train de se dégrader. Ah oui. On voit ça aussi, si Le chauffage ne fonctionne plus. Il n'y a personne qui reste dedans.

Olivier Crepin : Le gros problème c'est la toiture. Comme on peut le voir sur les photos, elle devient verte. Le problème c'est qu'il y a des pigeons qui rentrent dans la charpente. Et dans l'église. C'est vraiment dégradé comme ça. C'est un des gros problèmes.

Karel Wuytack : Donc ça c'est META. Et après Comme on est en train de travailler. Avec Brandlhuber. Dans un tout autre... Perspective.

David Claus : En France aussi ? Ou avec l'université ?

Karel Wuytack : Avec l'université. Il a fait House Europa. Le nouveau film. Vous avez pas encore regarder ? Ça vaut la peine de regarder.

David Claus : Mais... Je connais Brandlhuber. Un de nos collaborateurs. Qui vient de partir à Travailler là-bas.

Karel Wuytack : Donc maintenant il est en train de faire un grand débat. Ça s'appelle House Europa. C'est un film qu'il a fait avec ETH Zurich. Avec B+ Et S+. Dans sa chaîne de communication. Où il dit qu'il veut donner un statut légal aux bâtiments et aux matériaux utilisés. Et ce qui est fabuleux, c'est qu'il a écrit une nouvelle proposition de changement de loi Européenne. Sur cela. Et il est en train de faire le tour de toute l'Allemagne. Dans toutes les grandes universités.

David Claus : ok, très intéressant

Karel Wuytack : Il a été à Bruxelles. Donc on est dans ce réseau aussi. Et bien sûr avec l'architecture régénérative. C'est assez intéressant. Donc ça c'est un élément dans lequel l'étudiant s'est plongé. Le deuxième élément dans lequel l'étudiant s'est plongé, c'est l'étude du Bouwmeester. On a travaillé l'année passée avec le Bouwmeester. Où il a parlé du passeport. Mais que pour lui, le grand changement était toute la recherche qu'il a fait pour les églises.

David Claus : donc le projekt bureau Herbestemming Kerken

Karel Wuytack : Oui c'est ça, ça a été le point de départ pour mon collègue qui n'a pas accès au flamand. De dire on va faire un TFE et on va faire cela. Et moi j'ai obligé l'étudiant de travailler aussi sur ce qu'il se passe en Wallonie. Et là, on a toute autre stratégie. C'est de l'activisme.

David Claus : Pour le Vlaams Bouwmeester, vous connaissez ce livre-là. Le lexicon qu'on a constitué. Et donc, la Wallonie ?

Olivier Crepin : Donc la Wallonie, c'est comme vous l'avez dit, un activiste, c'est un étudiant qui s'est un peu lancé dans la protection du patrimoine.

David Claus : Étudiant des études d'histoire ?

Olivier Crepin : Architecture et droit. Il a commencé sans terminer. Il a fait une ASBL. Justement pour protéger ce patrimoine. Et son recours, c'est le recours à l'État directement à la justice.

Karel Wuytack : Il vient de sortir un livre aussi.

Olivier Crepin : Oui, il a sorti un livre il y a peu de temps, au début d'année.

Karel Wuytack : Dont il a rencontré aussi.

David Claus : Donc c'est un personnage qui est dans le cadre un peu bizarre ? Il fait un peu le contre ?

Karel Wuytack : Il fait le contrepoids, quand ils sont en train de démolir, ou juste avant la démolition...

David Claus : C'est quand il y a urgence ?

Karel Wuytack : Donc dans l'urgence, il a une sorte de ligne de secours. Et là, ce qui est très particulier, c'est que quand on lit le texte, d'abord c'est très sentimental. Il voit lui-même comme une vocation. Il trouve l'architecture du livre gothique fabuleux. Il fait jouer la brabançonne pour sauver le patrimoine. C'est une autre approche que d'un point de vue stratégique ou tactique. Et il va surtout sur le fait que le gouvernement a fait des fautes. Il va toujours dans la défense. Et donc on a trois parties, je pense. Une personne qui fait en attaque frontale avec des critères. Et le gars, il reçoit la télévision. Ça aide, hein ?

David Claus : C'est la part de l'activisme c'est vraiment recherché.

Karel Wuytack : La publicité aide, ça aide, mais... Et alors ?

David Claus : Je ne sais pas si vous savez, le cas ici à Gand avec l'église de Saint-Honorat, c'est juste ici à côté. Donc là, il y a un Delhaize qui va être introduit. Là, on a aussi vu une sorte de populisme. Il y avait le... Voilà, et donc là, ce sont les émotions qui jouent. On peut le comprendre. Je pense que avec les églises et même avec ce bâtiment, le programme, il y a des différents programmes qu'on peut choisir et Il y a des programmes hauts, mais il n'y a pas des programmes hauts pour toutes les églises. Donc ce n'est pas partout qu'on a besoin de bibliothèques ou de salles de concerts. Donc là, c'est très intéressant de voir qu'un supermarché peut entrer dans une église.

Karel Wuytack : Les trois cas, les deux autres cas sur le bassin versant, le premier, c'est donc une église assez particulière avec deux entrées, une typologie où là où on entre, c'est une chapelle sous terre. Et c'est un curé de couleur foncé qui a transformé ce lieu dans quelque chose de très particulier. Tous les gens peuvent mettre des choses personnelles dans l'église et bâtir. Donc ça devient vraiment une sorte de grand salon.

Olivier Crepin : C'est un lieu très ouvert. C'est pas juste réservé juste aux fidèles.

Karel Wuytack : Il y a des endroits où des gens qui ont trop, laissent des choses et ceux qui n'ont pas assez peuvent donner à les autres gens qui ont besoin. Il fait du gospel, on lui a déjà dit, mais il a 10 églises. Dans cette église, il fait du gospel, on lui a déjà dit qu'il n'est pas dans la brousse. Mais vous l'avez rencontré et lui, il est extrêmement ouvert à tout changer.

Olivier Crepin : il est fort ouvert, aussi au partage de culte

Karel Wuytack : Le seul moment où ça devient essentiel, c'est quand il y a le marché de noël. Parce que là, tous les enfants mettent leur crèche qu'ils ont faite et l'église est ouverte et elle fait partie de la grande place. Pour le reste...

David Claus : Donc ça, c'est vraiment le plan Nolly que l'église devient un espace culte.

Karel Wuytack : Deuxième église, c'est une église très particulière au milieu des champs. Plusieurs communes qui ne voulaient pas... Mais qui ne pouvaient pas. Donc il le met vraiment dans le bled. Il doit faire la distance.

Olivier Crepin : Et puis après, il y a une église dans chaque village autour, donc celle là n'a plus d'utilité.

Karel Wuytack : Elle a été rachetée il y a très longtemps, désacralisée. Elle a fonctionné comme un lieu ici un peu plus loin. Pour la districte. Pourquoi pas. Pour la ville, et pour le village, c'était vraiment un problème. Et là, elle a été rachetée par la commune. Ils sont en train de faire...

Olivier Crepin : Ils l'ont vendu à un propriétaire qui maintenant en fait des logements dedans.

Karel Wuytack : Avec du bois massif.

David Claus : Donc insérés dans la carcasse de l'église. Donc pas démolie.

Karel Wuytack : La seule chose qui est très différente, ce qui est sorti des débats, c'est que ici, on ne doit pas sauvegarder le volume. Dans beaucoup de vos projets, vous découpez des parties. En Wallonie, on est obligé de...

Olivier Crepin : Oui, c'était surtout avec la P.E.B. Il y avait un problème de P.E.B. entre la Flandre et la Wallonie, c'est vraiment différent. Ils ne savaient pas fragmenter comme ils voulaient, ou faire le volume comme ils voulaient.

David Claus : Et la P.E.B., c'est quoi ça ? Tu peux expliquer ça ?

Olivier Crepin : C'est au niveau, je pense, des règles d'isolation et d'énergies.

David Claus : Et ça veut dire que l'église dans la Flandre qu'elle est, va être...

Karel Wuytack : C'est un volume. C'est un volume et on ne peut pas le séparer

David Claus : Ah ok. C'est très strict.

Karel Wuytack : C'est problématique pour beaucoup de vigilantes.. C'est intéressant parce que ça a sorti. C'est un bureau d'Anvers. Et il se rend... Tout l'intérieur est conçu en CNC à Riga. Les clients sont allés voir leur bâtiment et les démonter et monter de nouveau dans l'église.

David Claus : Ok. Et c'est le box dans la box. Parce que ça m'intéresse beaucoup. Faire des maisons dans une église, c'est vraiment... C'est une nouveauté. Il y a quelques projets qui sont vraiment pleins. Donc faire des appartements dans une église, ce n'est pas toujours très facile. Ça me fait aussi penser à un projet à Charleroi où on a dans la piscine je pense que c'est de... Je dois le rechercher. Mais on a fait des logements sociaux dans une ancienne piscine. Donc on a encore le bassin. Et là, tout autour, on a intégré tous les logements. Donc c'est aussi un peu comme ça. Ici, on peut voir comment est-ce qu'on peut insérer tout ça. Et Karel, tu disais il y a l'étudiant activiste. Il y avait des autres personnages ?

Karel Wuytack : Le Bouwmeester. Il a étudié Brandlhuber.

David Claus : Brandlhuber, ça c'est le troisième. Donc il y a Brandlhuber qui est vraiment stratégique mais structurel. Et théorique aussi. Oui, mais sur l'essence de changer les règles. Il y a le Bouwmeester qui reste tout de même dans un contexte politique et aviseur mais qui ouvre tous les quilletts aussi, je pense. Mais qui se focalise surtout sur la conception et pas les conditions de conception. Et il y a l'activiste qui...

Olivier Crepin : il est sur la Préservation, il ne propose pas de solution.

David Claus : C'est un peu le romantisme aussi. C'est vraiment, d'ailleurs, c'est pas bon. On va réinstaller ce qui était avant, on a ça dans les villages aussi. On fait des aménagements des squares et des places publiques.

Karel Wuytack : il est apprécié par les chevaliers de l'architecture. L'école a écrit un auteur qui est très connu à Bruxelles. Ils ont déjà écrit une récence sur son truc que c'est.

David Claus : Il fait bouger des choses.

Karel Wuytack : Oui, mais pourquoi pas. Je pense qu'il y a 4 questions puis je laisse parler l'étudiant. Vous savez, il y a 4 types de questions. La première, c'est vous avez fait 32 projets. Comment a été votre vécu de ce processus ? Après, je pense qu'il y a quelques questions sur la publication et comment ça a été mis en forme et choisi et organisé ? Puis, je pense que l'étudiant a quelques questions sur quelques cas d'études que vous avez fait. Et pour finir, il y a une question sur ;il y a eu tout un processus. Comment c'est aujourd'hui et comment vous voyez le futur ?

Olivier Crepin : Donc la première question, comment, d'après vous, la préparation des Small talks et tout ce qui s'est fait avant ont influencé sur votre conception ? Comment cela a créé une culture chez les concepteurs du projet ? Et comment ça a ouvert des portes chez les autres acteurs autour ? Pour qui c'était destiné ?

David Claus : À nouveau, parce que au début, je n'ai pas compris quelques mots.

Olivier Crepin : Comment les préparations qui se sont faites avant l'étude ou pendant l'étude et tout ce qui est arrivé avec les Small talks et tout ça.

David Claus : Les small talks. ?

Karel Wuytack : Small Talks

David Claus : Ah, les small talks.

Karel Wuytack : "néerlandais"

Karel Wuytack : Est-ce que c'est différent de ce que vous avez déjà fait avant ce processus ? Est-ce que ce processus a changé des possibilités et des ouvertures ?

David Claus : Disons que dans notre travail, on a eu cette recherche pour la ville de Courtrai. C'était notre premier boulot concernant les églises. Là, on a fait les plans des églises. C'était une recherche aussi un peu géographique. C'était vraiment faire le zoom-out et regarder à Courtrai comment se constituent tous les paroisses. Où sont toutes les églises ? Comment est-leur... Comment est-ce qu'on dit ça ? Comment est-ce qu'ils se... Où est-ce qu'ils se situent vis-à-vis l'un à l'autre. C'était une étude qui a demandé de nous, pas seulement une sorte de devoir de conception ou de dessin, mais aussi vraiment aller dans les chiffres, parler avec tous les responsables. C'était le Bizdome, c'était le Kerk Fabrick,

c'était Carcuture, c'était aussi la ville de Courtrai. On avait organisé des tables rondes pour chaque église.

Karel Wuytack : Ça C'était avant le processus, l'étude du bouwmeester?

David Claus : Oui, c'est pour ça que je dis pour nous, c'était une sorte d'introduction dans les églises. Deux... Attends, je suis très mal en dates. Je vais vous donner la date. Donc c'est Kerken plan. On a commencé ça. On a fait ça en deux parties. Et la première étude s'est débarquée 2016. 2016. Et c'est un peu ça. Donc Kerken plans. On avait les 25 églises. Et comme j'ai dit, c'était plutôt aussi une sorte d'assignement sur un grand échelon. Donc vraiment voir, Courtrai, avec l'inventaire de tous ces petits paroisses, mais aussi Courtrai comme centre-ville. Et on a fait une étude sur toutes ces églises. Là, la question était surtout comment est-ce que la ville peut régler les dispenses, les... donc les finances. Parce qu'ils avaient beaucoup de travail à faire. Donc les églises prenaient beaucoup de monnaie. Donc la ville voulait voir comment est-ce qu'on peut faire une sorte de recherche pour voir comment est-ce qu'on va valoriser le patrimoine. Et là on a fait d'abord une sorte d'inventaire. Chaque église avait une sorte de fiche, comme vous avez fait. Donc chercher dans les archives, aussi voir dans les publications historiques quelles sont les différentes phases de bâtir. En tout époque. Et là on a fait pour ces 25 églises. Et puis ça on a nommé l'inventaire. Donc vraiment l'inventorisation. C'est intéressant parce qu'on a choisi une sorte de processus pour ces études. Pour nous c'était un premier plan d'église. On avait quand même vu quelques exemples. Mais on a vraiment fait une sorte de division entre inventaire, évaluation, et puis la projection. Donc le futur, quel futur est-ce qu'on peut imaginer. Et la chose qui est intéressante, ici on n'a pas réussi à vraiment faire des dessins pour chaque église. C'était plutôt une sorte de survol. Vraiment un cadre dans lequel la ville pouvait prendre des choix, des décisions. Ce n'est qu'après, avec le projet de « Projectbureau Herbestemming Kerken » que cette phase de projection a été prolongée. Et a été comme une sorte de recherche en dessinant donc vraiment faire des croquis pour vraiment concevoir des choses et faire des scénarios. Mais vous allez voir que pour une étude comme ça il faut faire des choses qui peuvent prendre les gens avec. leur montrer comment quelque chose fonctionne donc ici c'est par exemple les propriétés de Kerk fabrique c'était les église qui était en propriété c'était des grandes églises par exemple mais aussi des propriétaires privés qui avaient des petits chapelles, église et là on a fait une sorte de posters pour voir quelles sont les quantités de mètres carrés pour chaque église mais aussi quels sont les volumes qui sont rajouter. quelles sont par exemple très importants pour nous, quelles sont les mesures de la construction donc la distance entre les colonnes pour voir que par exemple ici Sint Martin, cette baie centrale c'est très petit donc pour avoir des programmes la dedans c'est plutôt difficile, on a pas largeur qui est nécessaire. puis tous les les choses qu'on me de de les chapelles et les volumes nécessaires. On a mis tout ça sur des posters pour vraiment montrer à la ville mais aussi à

tous les paroisses comment leur église, où elles se trouvent dans cette classification et puis l'inventaire fait aussi un tour géographique pour voir comment est-ce que l'église peut faire des choses autour. pour nous c'est toujours pas seulement le bâtiment mais une échelon plus haut donc pas toujours masterplan .

Karel Wuytack : L'échelle intermédiaire

David Claus : oui, c'est vraiment architecture instance autonome donc le petit projet urbain parce que les églises sont des bâtiments très visibles dans les paysage et donc c'est nécessaire de vraiment voir plus loin que la porte de l'église, quand on ouvre la porte de l'église c'est vraiment pour la communauté et de retrouver des intérieurs qui puissent être utilisés voilà et donc là c'est c'était pour nous et vous allez voir ici il n'y a pas trop de travail d'architecture c'est plutôt une sorte de survol qu'on a fait. on a fait des petits plans Nolly parce que là on est très intéressé comment les églises peut-être ils sont enclosonnés par une sorte de résidentiel donc résidentiel et c'était très intéressant de voir des petits espaces qui sont à côté de l'église comment ils peuvent être intégrés dans une sorte de programme on a aussi traduit ça dans des petits dessins pour vraiment voir ton comment une sorte de une sorte de mur des de maison est soudainement interrompu par une sorte de façade de l'église on les présentant ensemble on pouvait aussi voir des choses on pouvait les mettre ensemble aussi afin qu'une valeur donc pas seulement une valeur architecturale mais aussi leur valeur dans leur environnement donc vraiment par exemple si j'ai froid ici. Ah c'est ça c'est vraiment Sint mathius c'est dans le centre historique c'est vraiment près de de rue l'émeu près de la machine donc c'est vraiment haut de qualité il y avait des autres qui se situaient dans dans des petits endroits à côté de de l'école. L'école utilise l'église un peu donc ils sont vraiment sur un autre échelle. maintenant c'est aussi le landscape donc le paysage. voilà ça c'est tout une sorte de conclusion avec les critères tous les églises avec une sorte de choix : quelles églises sont prioritaires pour avoir le liturgie, pour avoir les célébrations et 15 églises aussi avec les chiffres aussi avec leurs valeurs historiques peuvent être démolies, peuvent être valorisées et recevoir de nouvelles fonctions. de mise en fonction donc ça c'est un peu l'étude qu'on a fait là et vous allez voir ce sont des dessins qu'on avait pas en vont vraiment fait on fait des masterplan et tout ça. mais c'était totalement un autre genre. c'est une base qu'on a bien utilisé aussi dans le dans la suite avec le Vlaams Bouwmeester. Ca c'est une autre suite oui et donc ça c'est le 1.0 on a après fait une sorte de de 2.0 ou ensemble avec la ville et tous les paroisses. On a fait une sorte de comment est ce qu'on dit ça ? un masterplan avec les premiers grands choses, les grands thèmes pour les pour les pour les églises donc ici on a vraiment fait une sorte de synthèse sur ça. Et avec ça le ville de Courtrai pas vraiment commencé ils ont abordé sur plusieurs églises. On a eu une invitation à participé à la compétition pour l'église de Aalbeek, donc ça c'est notre premier réalisation d'église en Flandre. Et ça a commencé d'abord avec des études, des recherches un peu est-ce que la ville peut

déménager leurs services publics, donc dans tous les paroisses de Courtrai, il y avait une sorte de dispersion des services publics. Donc il y avait plusieurs bâtiments dans une petite village, la librairie ou la bibliothèque était dans une ancien caserne de pompiers. L'école de musique se trouvaient dans un bâtiment. Et là il voulait voir comment est-ce que l'église peut prendre un rôle. A Aalbeek il y avait aussi une centre de rencontrer ou les associations de jeunesse pouvait se rencontrer, ou la chapelle de musique peut répéter tout ça et là ce sont des études qu'on a fait donc d'abord à Aalbeek. Donc là c'était une sorte de compétition qu'on a qu'on a gagné après et où on a choisi l'église à côté de cette centre qui était déjà énorme donc rajouter les autres bâtiments c'était pas possible et on a on a sur l'échelle de d'une sorte de d'espace public avec des petits endroits qui sont formés pendant des années. c'est vraiment sur une sorte de distance à se promener. on a divisé la programme, on a intégré un peu de programme ici avec une sorte de nouveau bâtiment pour une salle de répétition et dans l'église là on a intégré les classes pour le conservatoire, la bibliothèque, et aussi une petite chapelle. Et là j'aime bien qu'on les églises doivent être transformées donc une nouvelle question se pose aussi comment est-ce qu'on peut célébrer comment est-ce qu'on peut avoir la liturgie et concevoir des espaces qui sont plutôt des espaces de silence, des espaces de calme, où on peut entrer, on ferme la porte après sois et on peut s'asseoir. Pas seulement la liturgie mais aussi seulement de faire un faire recul de vraiment entrer dans un espace qui n'est plus comme les églises grandes, qui sont trop grandes, mais qui sorte de volume ou il y a du respect et du silence. et là on a eu la chance de faire un peu comme ici hein, on a la le cœur et on a intégré une petite chapelle là-bas c'est l'église qui est à nouveau plein, il n'y a que 80 chaises, le curé et le prêtre disent « Ah pour nous c'est super » et malgré une sorte de de processus difficile avec de nouvelles fonctions dans l'église. Les gens de l'église devaient s'imaginer comment des nouvelles personnes peuvent avoir des activités la dedans. et donc là vous voyez ce sont des 2 portes il y a une chance que les étudiants des classes musique peuvent entrer dans cette espace il n'y a pas de clé donc c'est vraiment ouvert et là c'était avant comme ça le dessin dont le processus de dessin c'était déjà apporté, en même temps on a aussi pour fait des études sur Sint homolarus, c'est une autre église pas trop loin, on avait fait là un masterplan pour une grande partie de la ville, une compétition qu'on n'a pas gagné. mais on voyait que après le kerke plan de Courtrai, on avait des petits recherches et une compétition qu'on pouvait faire et puis on a commencé le Projectbureau Herbestemming Kerken, on a fait ça avec Studio Bont de Gand aussi etça c'est architecte de restauration. Ils ont fait un très beau projet où il y a aussi une petite église et c'est un cloître la librairie la bibliothèque de malinois c'est installé et là on a abordé dans une sorte de recherche de Projectbureau Herbestemming Kerken, j'ai demandé de me livrer quelques sortes de ces livres. c'est un peu pour vous montrer comment on a abordé sur ce projet là. la manière de rechercher était déjà décidé.

Karel Wuytack : Votre recherche à influencé les autre recherches ?

David Claus : oui oui je pense ici dans nos dessins nous travaillons toujours avec des scénarios,

Karel Wuytack : Le projet de Courtrai a influencé l'étude du Bouwmeester ?

David Claus : Ah non je pense pas qu'il connaissait ce travail-là. Je pense qu'ici on est entré dans une phase quand il y avait déjà quelques églises qui étaient équipées de je pense qu'il y avait 5 bureaux puis qui avait déjà fait des recherches donc on a eu les exemples. on nous a dit que ça ce sont les thèmes qu'on veut voir, donc on s'est installé dans ce cadre donc mais on voyait aussi que avec les Kerken plans : inventarisation, l'évaluation des valeurs et puis projection, que c'est la même attitudes et vous allez voir que on a fait un boulot aussi sur la l'histoire autour de l'église les processions, ici par exemple aussi une église qui se trouve dans les prairies, l'histoire qui se trouve à côté. aussi que l'architecte est étudié et là on fait tous les relevés comme vous le faites là on avait un peu d'aide des bureaux qui font des scans 3D parce que ce sont des dossiers qui aussi sont les bases pour commencer avec une sorte de candidature, une définition de projet. Celui là c'est un des projets qu'on a aussi dans notre portefeuille donc après la recherche on a eu des autres contact, c'est toujours avec une compétition, candidature, où on a un peu disons l'avantage, on connaît la région, on connaît les prioritaires du client et là on fait c'est un peu amusant. Ici on fait des plusieurs scénarios donc après la l'évaluation et l'inventaire. L'évaluation c'est aussi faire des petits croquis sur une autre échelle. Ce qu'on fait aussi c'est d'envisager l'église vide, donc sans chaise. Ici on débarque avec une ambition après les l'évaluation, avoir une sorte de petite vue dans l'église, que les passants peuvent regarder dans l'église. on fait des scénarios par exemple des scénarios pour nous c'est toujours c'est un peu aussi par le Vlaams Bouwmeester qui a introduit ça, il dit : on fait des scénarios mais on va faire des scénarios 1 et des scénarios 5, très loin l'un de l'autre. Sobre pas trop faire, jusqu'à faire beaucoup et puis après on a aussi un scénario de rêve, où on peut sans trop penser aux finances ou à la réalité, on peut aussi faire une rêve et voir comment si on a carte blanche qu'est-ce qu'on va faire, ici par exemple c'est seulement avec un rideau et on a un installant le sanitaire dans l'ancienne sacristie

Karel Wuytack : on peut dire que les scénarios sont organisés par rapport aux couts ?

David Claus : on peut dire que du scénario un à 5 on a un cout qui va augmenter et puis budget illimité. Mais avec le client et aussi avec le Vlaams Bouwmeester on faisait des discours et on a choisi le scénario qu'on va mettre dans une prochaine phase, on va calculer, on va vraiment faire des tableaux avec les chiffres pour voir comment est-ce qu'on peut faire ça si on va faire une compétition, ou une réalisation. On va aussi essayer de donner des exemples comment ça peut rendre, il y a toujours une sorte de intérieur très sobre de graphique mais on peut voir que avec le rideau ouverte on peut faire ça, on peut cloisonner. On peut avec des dessins très évidents des références qui église. Je vais vers le

scénario de rêve par exemple ici c'est plutôt coupé une partie de l'église et faire deux bâtiments, qui tourne en une sorte de jardin secret ou une cour secrète et puis le dernier c'est très amusant parce que c'était notre scénario de rêve. C'est dans le Limbourg, on a beaucoup de route pour les cyclistes on a roulé dans l'eau, on a roulé dans les arbres, ici on a roulé dans l'église, donc on a vraiment libéré un des côtés. c'est un route touristique et là on invite les cyclistes d'entrer dans l'église, de voir ce qui se passe dans l'église d'introduire une sorte de tribune qui peut être utilisée dans les grandes célébrations et de faire des petits endroits sorte de kitchenette. Là maintenant on est en train de réaliser cette église donc les prix sont entrés et on va réaliser ce scénario de rêve. Je pense qu'ici après on vous allez voir ce sont les images qu'on a envisagé, donc une sorte de paroi vitrée avec des rideaux on va être dans la possibilité de régler une sorte de jardin à côté de l'église avec des choses évidentes, faire des trous sous les vitres, et là c'est une sorte d'intégration avec pas trop de budget mais vraiment sur une échelle pour l'église, je pense que le cout pour la paroisse. Ce sont des livres qu'on a fait pour le client aussi

Karel Wuytack : on peut trouver ces livres dans le public ?

David Claus : oui je pense que tous les rapports, aussi ceux de nos collègues se trouve sur le site de Projectbureau Herbestemming Kerken, donc le PDF de ce livre là on peut tous les consulter. Ici à Gand on a fait aussi une sorte de d'étude avec la maquette sur comment est-ce qu'on peut amputer des choses dans l'église. c'est une très grande église, trop grande et on m'a fait vraiment des tests comment est-ce qu'on peut isoler la tour, comment est-ce qu'on peut couper des choses donc c'est une sorte d'étude sur la maquette. Chaque église a sa propre étude, on a fait des collages, des maquettes,.. Donc là aussi c'était l'étude aussi de faire des maisons donc après avoir coupé des choses de l'église, on a rajouté des nouveaux volumes qui sont par exemple des logements qui ont un côté dans l'église et l'autre côté vers la place. On ne pouvait pas faire trop mais on devait visualiser comment est-ce que ça peut fonctionner dans le tissu.

Karel Wuytack : Vous travaillez dans l'horizontalité donc, vous travaillez aussi dans la hauteur ?

David Claus : oui, par exemple ici ce sont des logements qui sont à côté de l'église qui sont sur plusieurs étages, on va introduire des plateaux, c'est vraiment compartimenté l'église, introduire des parois mais aussi avec des fenêtres en haut pour qu'on aime voir les vitres. Vous avez bien vu pour nous c'était très difficile de faire ça, on a eu contact avec le Vlaams Bouwmeester, il voulait faire une sorte de publication avec une sorte de Overview de toutes les recherches. Je pense que la c'est Charlotte « » qui a un peu composé tout ça et ils ont proposé une sorte d'inventaire avec des thèmes. Pour nous c'est un plutôt une sorte de cadre très stricte et qui rend un peu trop facile les choix entre les églises qui sont là c'est plutôt plusieurs de ces choses qui sont utilisés. C'était vraiment catégorisé et donc

on a eu un peu de problème à nous installer donc dans ce format, c'est normal qu'ils voulaient tous sorte de de graphique similaire c'est à déjà dans mon livre aussi donc le rouge pour les choses qui sont aménagé, noir pour ce qui était existant, mais pour nous c'est pas la publication qui montre comment on a travaillé, c'est les histoires qui sont derrière sont vraiment ici

Olivier Crepin : vous auriez organisé le thème différemment ?

David Claus : je pense oui, et ce serait aussi au boulot pense qu'une structure pour nous ce serait différent mais ce serait aussi long pour lui de comment est-ce qu'on peut faire ça. ici on a fait un choix je pense pour la personne

Karel Wuytack : c'est des verbes, c'est très communicatif

David Claus : voilà et je pense que pour le grand public c'est très lisible. on peut comprendre ; isoler, amputer

Karel Wuytack : est-ce que vous pensez qu'avec tout ce Network, mais lui il disait je suis sur un trésor de message par design, est-ce que demain un jeune bureau qui commence à quelque chose avec ce livre où il doivent aller là ?

David Claus : ce qu'il manque ici c'est plutôt je pense aussi que le stress c'est plutôt sur l'architecture c'est sur les pierres, c'est sur les ouvertures, c'est sur les petits interventions pour nous et vous allez voir je pense que l'architecture visuelle

Karel Wuytack : matérielle pas non plus ?

David Claus : non, quand même on a on a des choses-là mais ça c'est un peu quand il y a des images comme ça dans le livre c'est plutôt des choses qui sont faites après, c'est un langage graphique qu'on avait mais quand on voit par exemple l'un de nos projets ici c'est avec des simulations mais c'est aussi avec une compétition après qu'on a fait et ce sont des images qui sont bien pour intégrer. Puis on a pour le pour la ville on a fait des images et donc là on va déjà faire des choix concernant l'intérieur, un très spécifique avec des couleurs, on devait penser à réaménager des choses on devait voir comment avec une box dans une box on peut aussi faire rentrer une tribune. Comment les colonnes peuvent être intégrées dans notre tribune, ça va plus et il n'y a pas beaucoup d'études qui ont pu aller si loin. Quand on voit ça avec presque un moitié de se livrer se déroule dans le niveau intermédiaire. Je suis intéressé à faire un zoom et à même voir ce qui se trouve là-bas. Par exemple ici en premier il y a un autre église très très vieille, une chapelle qui se trouve je pense que c'est parce qu'ici et ça c'est très important pour nous de vraiment on va voir comment on fait des études sur les études qui ont été déjà faites donc des Master plan pour vraiment comprendre cela, vraiment voir comment est-ce que ici c'est vraiment une

sorte de barrière entre le paysage et puis la ville et puis la forêt. Donc c'est vraiment des structures et ce sont des structures que nous on veut toujours voir, on veut toujours chercher, on pense donc d'être dans des gros figures. Par exemple à Izegem on a fait un master plan et là on a on a trouvé 3 endroits, on les a liés les bateaux avec des grandes plateformes ou ce pouvait dérouler des activités et c'est ça qui est intéressant pour nous et qui peut être ici, c'est architecture ce sont des petits à ouvrir, amputer,.. c'est surtout architecture. Là je pense que c'est très important de faire ça,

Karel Wuytack : l'architecture régénérative elle n'est pas du tout abordé ici (Projectbureau Herbestemming Kerken) ou bien implicite ?

David Claus : d'abord question pour vous architecture régénératif ce n'est pas seulement revalorisation avec des fonctions c'est aussi utiliser matériaux qui sont démolis

Karel Wuytack : Il y a des projets qui l'ont fait

David Claus : oui, on le fait aussi dans notre projet, on a démolie un cloître à Perwelz, c'est aussi intéressant, je vais vous montrer, il y avait là une église qu'on voulait réaménager et donc là ça c'était l'église c'est dans le donc près de Dixmude, on a fait l'étude de vraiment intégrer de nouveaux programmes, on a fait la liturgie ici, la bibliothèque là, la salle de sport pour une école là. On avait tout envisager mais le patron de l'église avait dit non ça ne passe pas, ça reste une église et puis on a pensé à comment est-ce qu'on peut faire quelque chose avec ce bâtiment ? C'est un ancien cloître qui était dans un mauvais état, on avait besoin de grandes salles pour des événements tout ça donc on devait envisager une sorte de grenier pour la ville pour le village, très petit village, et là on a fait le choix de démolir le cloître mais on a récupéré toutes les briques des façades et on les a utilisées pour ce nouveau bâtiment. C'est celui-là et donc tous les façades sont constituées de cette récupération, pas plus. Il n'y avait pas un passeport de matériaux, on voit dans la réalité que le passeport de matériaux c'est encore quelque chose qui doit croître qui doit convaincre beaucoup de gens. La semaine prochaine une nouvelle collaboratrice va commencer, elle a travaillé avec Dimitri « ... ». Ils ont maintenant une nouvelle associé qui va vraiment voir comment est-ce qu'on peut évaluer les bâtiments existants en faisant pas seulement quels sont les matériaux ou quels sont les choses à récupérer mais aussi une sorte d'évaluation spatiale, vraiment spatiale quelle qu'elle volumes peuvent être intégrés dans une nouvelle fonction ? Qu'est ce qui doit être réaménagé pour le faire travailler ? Et donc là je pense que si dans les études là il n'y avait pas une sorte de base de comment si on va démolir les choses comment, qu'est-ce qu'on va faire avec ?

Karel Wuytack : on aurait pu faire un livre avec les mêmes matériaux

David Claus : oui oui ça va pour nous c'était ouais c'était un peu difficile parce qu'on a fait un peu de contrefort pour nous c'est plutôt ça mais il y avait un format.

Olivier Crepin : La troisième partie, en lien avec le constat en France, comme on l'a dit l'église à les pires caractéristiques ; elle date de 1899, elle est de style néo-gothique, elle se trouve dans un milieu rural, elle n'est pas classée, elle fait partie d'un ensemble urbain, juste à côté il y a là plaine de jeux et d'après vous et votre expérience sûr ce que vous avez réalisé, qu'est-ce que vous en pensez de ce bâtiment qui est peut-être mal vu par le par le contact qui a été fait en France et si vous avez peut-être travaillé justement sur le bâtiment qui sont fort semblables quest ce que vous en pensez ?

Karel Wuytack : vous en avez un qui vous intéressez particulièrement

Olivier Crepin : C'est un moderniste que vous avez justement montré dans le livre, à Eeklo, je pense que c'est une salle de sport ouvert

David Claus : Je vais voir si il n'est pas dans notre serveur parce que j'ai pas fait toutes les églises comme on était 2 bureaux donc on a aussi divisé un peu les projets donc ce projet était plutôt fait par Studiobont. Moi-même je ne peux pas trop dire euh

Karel Wuytack : si vous pensez à d'autres églises que vous avez fait ou vous dites par exemple le fait que il y a un soubassement et un qui a une possibilité de mettre encore un plateau dedans il y a une forte circulation dans le tour qui est présente les 2 côtés sont accessible et possibilité de faire une transversale

David Claus : pour vous montrer un exemple on a le tour à donc là on est dans une sorte d'horizon 20-25 c'est de la Provence, de la Flandre Ouest, là ils font un projet où ils font accessible des tours existants, pas seulement des tours d'églises mais aussi des tours industrielles en faisant des petites interventions on veut les faire accessibles grand public. donc les rendre pour les touristes. Ici c'est une église qui a un tour là et là on a fait des études sur l'isolation, donc vraiment mettre à part la tour en démolissant une partie de l'église et d'envisager une nouvelle toiture pour les tours, donc on a coupé ça, on va en mettre ça à part, prendre peut-être qu'il va y avoir un nouveau endroit dans sur la cours de l'école, comme une sorte d'élément. Là c'est c'est bien intéressant parce que là on a fait aussi l'étude du masterplan. Ici c'est un autre bureau qui va faire la donc la rénovation de l'église qui va aussi avoir une sorte de fonction publique et là c'est intéressant parce que on a fait une sorte de participation avec les gens de la ville du village euh en faisant une maquette, un modèle et pour leur montrer comment cette tour peut être imaginaire et là on a fait plusieurs croquis, donc des scénarios à nouveau et même avec une sorte de promenade autour des toitures existantes, qui est même une sorte de promenade en grimpant avec des escaliers qui entrent dans la tour, à l'extérieur. Et de vraiment utiliser la tour comme base pour une nouvelle fonction et je pense que d'ici pour nous on lisant le plan par exemple cette croix, est déjà très intéressante. Par exemple, ici c'est plutôt une église très grande,

Karel Wuytack : vous trouvez que cette église est très grande ?

David Claus : Celle là non mais celui-là c'est un peu comme l'église avec les cyclistes, vous allez voir que c'est un peu le même modèle. C'est avec un cœur un petit peu plus robuste,

Karel Wuytack : Ici c'est à plat ou il y a une différence d'hauteur ?

David Claus : il y a une différence d'hauteur. Sur celle-ci (St-Nicolas de Mornimont) le souterrain c'est très intéressant

Karel Wuytack : Pourquoi c'est intéressant ?

David Claus : Disons que ici on peut l'utiliser pour des entrées différentes pour vraiment, monter dans l'église qui est une sorte de mouvement très différent et celui-là j'aime bien ça parce que c'est une sorte de tension ouvrant, les 2 parois là, ça fait beaucoup dans l'atmosphère, dans l'entrée. Pour l'exemple que j'ai ici, c'est une église près de Bruxelles, ça c'est le plan scénario un, seulement faire une sorte de clôture entre la zone très religieuse comme dans les cathédrales, c'est presque une cathédrale, c'est une église bien grande, et puis ici déjà vous voyez que on a fait une sorte d'intervention qui donne une nouvelle spatialité au transept. L'entrée déjà existant et en mettant ici des rideaux et ici une sorte de paroi vitrée, on a toute une fois une autre direction donc dans l'église qui est vraiment une sorte de contre point. Et dans laquelle les activités peuvent être utilisée par les 2 parties, la partie plutôt mondiale de la ville et la partie un peu l'église diminuée donc un peu plus petite. Si on va même plus, on va copier le l'entrer d'ici par là, il y avait déjà une petite porte qui avait été fermée et ici on voit de vers là jusqu'à l'entrée, ce sont des petites choses donc les vieux clôtures du cœur on va les réutiliser. Par exemple on a fait ça aussi pour fermer la bibliothèque et on a utilisé les clôtures comme pour les magasins, on ferme ça avec des grandes toiture en acier et on peut les ouvrir et donc c'est une sorte de réinterprétation des anciennes clôtures qui étaient déjà là. On va aussi imaginer donc là c'est c'était le dernier où on a quitté de cette ou on a envisagé 2 petits volumes à côté, donc c'était une église protégée, donc pour faire des nouvelles des nouveaux choses dedans c'est très difficile, mais ceux qui était discuter avec les personnes historique c'était de faire une sorte de pavillon sanitaire à côté et un petit bar qui fonctionne pas seulement pour les zones d'expo dans l'église mais aussi c'était une église sur une sorte de grand rond-point très dense et là c'était élevé avec un petit mur, et là on a avait une sorte de terrasse dans l'ombre des arbres ou on pouvait s'installer. Là vous voyez que même ça la position du tout c'est aussi déjà quelque chose à envisager, donc la tour qui est vraiment central juste ici ou la tour qui est une sorte d'asymétrie qui est peut-être aussi une part de l'église. Là ce sont des petites choses et j'aime bien les catacombes qui sont ici, ils sont peut-être pas partout sur le moteur on peut les utiliser, c'est une sorte de crypte, ici à Gand, dans cette étude il y avait aussi c'était une église où il y avait des catacombes

partout, c'est vraiment similaire à ça. C'est un peu comme l'exemple que vous avez dit ou il y a une sorte d'endroit où on peut laisser des choses pour les autres ou différentes activités pas très organisées se déroulent, comme le Gospell

Karel Wuytack : C'est un projet très social

David Claus : oui c'est ça, il y a des enfants qui ont des situations difficiles, qui vont chanter là avec leurs accompagnateurs.

Karel Wuytack : Ici on parle surtout des aspects visuels, si on parle maintenant des aspects climatiques

David Claus : oui, très intéressant,

Karel Wuytack : dans ce néo-gothique

David Claus : je vais vous parler de ça, quelques instants...Ils ont fait un dessin là qu'il le montrait. Il y avait déjà des catacombes là dedans. On a transformé un peu le terrain, on a installé des fonctions là tous les gens peuvent accéder, c'est vraiment dans le cœur de la ville

Olivier Crepin : ça a été réalisé ?

David Claus : non la c'est dans des phases et maintenant c'est plutôt la rénovation urgente qu'on est en train de faire mais celui-là c'est le une phase suivante donc c'est aussi dans le futur proche. et concernant les techniques et la climatisation, c'est une recherche très spécifique parce que chaque église maintenant est chauffée par des grandes chaudières à mazout pour y intégrer des techniques nouvelles avec l'énergie renouvelable on doit vraiment voir comment est-ce qu'on va faire ça on a déjà les murs épais, donc là on se pose pas trop de questions, si une ventilation est bien fait on peut chauffer comme on veut.

Karel Wuytack : vous avez des exemples que vous ne chauffez pas ? Ou vous dites on adapte le programme en fonction de ce qui là

David Claus : les réalisations qu'on fait ce sont vraiment des réalisations pour des fonctions publiques, ici il y a des projets où on a envisagé des volumes et espace qui ne sont pas chauffés, vous en montrer un, c'est aussi une compétition qu'on a pas gagné hein on a fait beaucoup de compétition, c'est toujours dommage mais parfois on peut gagner un et là c'est aussi très rural l'église qui est bah qui qui a une sorte de valeur et une tour très spécifique comme vous voyez c'est la tour c'est vraiment le façade de l'église et après c'est une grande halle qui qui s'installe et là vous voyez déjà que on s'occupe pas seulement de l'intérieur de l'église mais on va voir comme cette petite rue fais le tour ici et qu'on installe en même temps en réalisant les parkings pour les voitures, une sorte de tableau qui est un

peu élevé sur le sur la route et avec des petits escaliers qui qui laissent une sorte d'accessibilité pour le sol au-dessus et ce qu'on a fait c'est de climatiser ici le rez-de-chaussée. de vraiment ouvrir vers le jardin du village et en haut on a introduit le plateau, on a une grande salle qui n'est pas climatisée qui est là pour des choses qu'on fait dans la saison. Disons que là on a installé le plateau là et ça c'est en hauteur et on pouvait faire ici une sorte de climatisation très spécifique pour mon espace pas trop haut. Ça c'est aussi quelque chose qu'on a fait dans plusieurs projets voir comment est-ce qu'on peut quelque chose même si tu peux faire à Bizegem on a introduit des plateaux ici mais aussi un plateau là-bas donc on a fait une nouveau hauteur ici et on a fait une sorte de salle nouveau avec une nouvelle mesure. ça c'est non chauffé donc c'est vraiment une sorte de de salle pour le village ou des enfants peuvent faire les sports mais ou dans des saisons ou ça ça c'est agréable on peut aussi utiliser les mètre carré qui sont là déjà. il y a encenseur qui donne sur ce plateau qui n'est pas climatisé et on va concentrer tous les techniques

Karel Wuytack : C'est surtout quand il fait trop chaud qu'on va chercher la fraîcheur

David Claus : oui c'est vrai et les églises qu'on a fait et ils n'ont pas très ils n'ont pas des grands problèmes de Overheating, mais là c'est plutôt je pense pendant l'hiver c'est moins agréable d'être là on va plutôt organiser des choses-là mais les saisons printemps été ça va être une très agréable endroit qui va être reliée au jardin. C'est vraiment une sorte de je pense et si vous voyez que pour la technique ici on avait installé une sorte de plateau qui est un peu lourd pour intégrer toutes les techniques. donc ça c'est le programme et dans plusieurs églises on cherche à intégrer des techniques, une sorte de cuisine qui ont par exemple ici aussi c'est une sorte de le plan original c'était ce n'était que ça et on on a installé des petits volumes qui font une sorte de rentrée une sorte d'antichambre, toujours aussi avec l'accessibilité pas seulement, les escaliers mais aussi

Karel Wuytack : Les éléments qu'on reconnaît comme contemporain dans vos interventions vous pensez qu'ils soient essentiels qu'on voit qu'il y a un changement ? l'autre partie vous l'avez ajouté celui-là oui il existait ?

David Claus : par exemple pour le sanitaire on envisageait car c'était un moment de les faire avec une sorte de façade réfléchissante pour se mêler un peu dans l'horizon. Le bar c'était plutôt un nouvel pouvait faire la différence avec une église et ça c'est très intéressant pour nous de faire des choses qui sont dans le sens et l'architecture du bâtiment, c'est une sorte d'intervention mais vraiment dire quelque oui l'opposé c'est pour nous aussi et je pense dans l'héritage est mis tous

Karel Wuytack : celui-ci est très mis en avant

David Claus : Mais j'aime bien aussi euh les interventions où on doit vraiment regarder c'est la même, on a utilisé les mêmes pierres par exemple et c'est déjà là depuis des années

des années ou c'est ajouté après donc ça c'est très intéressant aussi. Et pour vous montrer un dernier peut-être c'est Sint-Josef, ici et on a fait d'abord l'étude pour le Vlaams Bouwmeester et puis on a aussi le dessin et maintenant on est en train de réaliser et là ça c'est le dessin qu'on a fait mais je vais vous montrer les études qu'on a fait et c'est plutôt parce que c'est une sorte de dessin sur les chemins du village, c'est très spécifique, c'est un c'est un une église très bizarre hein donc une tour très lourde, une grande toiture, une sorte d'architecture qui est très robuste avec les fenêtres. on voulait là une sorte de espace pour le village, il y a une sorte de chapelle pour les baptêmes, il y avait un grand terrain de profil du terrain et ça sont les croquis qu'on a envisagés pour le scénario de rêve et on a vraiment une sorte de démolition de la grande salle et on a laissé tous les objets qui étaient attachés donc la tour, la petite chapelle, le cœur et la sacristie. On a installé les volumes là et on a envisagé une sorte d'espace public qui profite de la présence de ces bâtiments on pouvait vraiment programmer tous ces petits volumes qui sont autonomes qui soudainement ont une toute nouvelle fonction, par exemple cette coeur qui avait toujours cette grande salle devant elle. c'était la grande fenêtre vis-à-vis l'espace public on avait aussi cette pente ou on a envisagé que cet espace public pouvait être une sorte de plateau qui s'installe dans le pente ce sont des croquis et je pense que après, c'est là, pour vous montrer c'était une sorte d'exercice un peu anecdotique donc de vraiment avoir des objets trouvés qui qui après la démolition de cette salle ont tous une sorte de fonction très évidente qui utilise leur façade existante et qui avaient besoin de nouvelles façades.

Karel Wuytack : Comment était le débat autour de cette église ?

David Claus : Disons que le scénario de rêve c'était difficile pour le client et la paroisse et les gens qui sont volontiers qui ont travaillé là tout leur vie, qu'est-ce que c'est que ça ? ils ne pouvaient pas voir la richesse d'une sorte de nouvelle, parce que dans cette église est vraiment il n'y a rien, personne ne vient, il y a 2 mosquées à côté qui sont pleins, là rien, il y a personne qui vient à la messe donc pour nous c'était vraiment créer une sorte de d'espace public pour que cet endroit autour d'église, qui maintenant, n'a vraiment pas une bonne atmosphère, qui génère des problèmes. C'est de vraiment avoir une espace pour faire la fête pour avoir la marché donc pour que les trucs peuvent y s'installer, une grande fête, une sorte de concert de soirée et peut-être même avec une grande tente qui s'installe entre les édifices donc comme vous voyez ici c'est une sorte de très petit choses qu'on peut installer et ça fonctionne et là ils ont choisi pour le scénario plutôt traditionnelle on veut encore une petit chapelle donc on va installer une chapelle et le reste c'est pour la commune c'est autre chose hein. Donc ici on va voir que scénario 1, là on fait pas trop on va installer des petits fonctions là-dedans la salle reste on va ouvrir pour avoir un peu de lumière, l'autre c'est plus loin on va enlever le plafonnage et on va

Karel Wuytack : C'est pas difficile en tant que bureau avec ce scénario, je connais des bureaux qui va être plus du tout faire ça qui disent qu'on fait ça c'est apprendre et à laisser parce que derrière cela

David Claus : là on a on a l'intention de voir comment chacun de ces scénarios peut être, on a pas présenté de scénarios qu'on ne croit pas

Karel Wuytack : Avec les scénarios de rêve vous voyez tout de même qu'il y a un choix du bureau qui serait fait

David Claus : oui vraiment et si on a on a eu la chance de faire une église de cycliste donc là ça a marché, mais même avec le choix du client pour faire ici la combinaison d'un espace sacré, vous allez voir que ce scénario a été développé et que maintenant on a un plan qui est un peu plus élaboré et qui est comme ça vraiment on prend des fragments, oui on va ouvrir ça, on va faire un mur mais le mur devient aussi les et on va installer un nouveau figure qui est qui n'est pas présent à ce moment-là et qui euh s'installe on fait aussi des recherches sur comment est ce qu'on peut faire l'église comment est-ce qu'on peut être ensemble et là il y a des très intéressants visions dont on parle avec une sorte de point focal, qui sont sur 2 positions et on a installé ça dans plusieurs églises maintenant, où il y a la table du haut et la table du bas par exemple et où le prêtre va s'installer dans cette cérémonie sur des différents endroits et où la façon d'être ensemble va plutôt vers une sorte de chambre dans une maison donc dans le living.

Karel Wuytack : Presque du Aldo Van Eyck

David Claus : oui voilà donc la domesticité peut être aussi euh et par exemple nous voulons droit pour le le bassin pour le baptême qui était plutôt-là qui est maintenant en sorte de sanitaire et vous allez voir que aussi dans dans le la coupe je pense que et donc ça c'est plafond on a introduit une sorte de point focal de lumière. Pour le reste l'église ne transforme pas trop seulement peut être ici où on a fait les grandes les ouvertures pour rentrer et là cette petite place peut avoir la fonction de notre grand espace. Mais bon pour nous c'est encore c'est pas que qu'on va dire on ne veut pas faire ça parce que pour nous c'est l'espace public qui était le plus important

Karel Wuytack : et dans autres projets avec le bureau vous travaillez aussi avec des scénarios

David Claus : Oui même pour les rénovations pour les clients des familles qui ont des petits enfants, pour leur première maison, là on fait des croquis et plutôt on fait 3 scénarios et ça c'est bon pour vraiment eux aussi faire l'histoire et voir : Ah OK là vous faites ça et ça donne des conséquences, là vous n'avez pas fait ça mais c'est plutôt mieux pour ça et .. C'est beaucoup de travail parce que c'était peut-être mieux d'avoir un croquis leur

présenter peut être assez bon et on peut démarrer, pour nous c'est plutôt faire le travail avant et d'inscrire une sorte de discussion avec eux et ça demande des petits dessins, des coupes, des collages, des maquettes,..

Karel Wuytack : Est-ce que vous avez participé aux Small Talks ?

David Claus : moi pas, c'était Dieter qui avait participé.

Karel Wuytack : En quoi ils étaient novateurs, en tant que concepteur de projet, on met tout de même comme l'histoire de Portzamparc, comme ça tout le monde gagne et on est une sorte de cerveau collectif, vous l'avez perçu aussi comme cela ?

David Claus : et vous voulez dire que le format des Small Talks

Karel Wuytack : oui avec deux concepteurs oui

David Claus : Ben là je n'ai pas vu le Small Talks

Karel Wuytack : Vous avez eu des reflets ou des retours

David Claus : oui oui, j'ai l'impression que Dieter avait un peu l'impression que c'est difficile à expliquer ça mais c'est plutôt comment dire ce qu'il a dit à moi comme, il se sentait, je pense comme expert il a pu introduire des autres choses que les autres du panel, euh et je pense que c'est aussi un peu l'attitude de faire la recherche avec les gens responsables donc une sorte d'être ouvert à écouter, de vraiment enregistrer, donc vraiment et c'est pas toujours facile hein par exemple avec la tour on a là un village avec des personnages qui disent « non on peut pas avoir ça ils ont regardé mon jardin » on est là on est architecte on est là avec notre client et là on a on a des débats très émotionnel parfois et je pense j'ai souvent dit parfois on est des prêtres dans des projets très sensibles, on marche sur des œufs, on doit vraiment formuler des choses pas très évident dans un langage que les gens peuvent garder et trouver une sorte de face qui soutient donc une sorte de communauté, donc de les gens tous ensemble pour cette idée et on a dit par exemple à Ettelgem c'était très bon exemple le président de Kerk fabrique lui il était vraiment : « notre église, les gens doivent voir que c'est une chance pour nous hein on va avoir un nouveau église on va avoir la tour, les gens vont venir, ils vont monter dans la tour, ils vont rester dans le village et visiter les terrasses et on a un petit église qui est bien pour nous l'église va de nouveau être pleine » et là c'est émouvant parce que ce sont les personnages qui ont une histoire avec cette église, son grand-père a bâti cette église, il vient avec les documents ça a coûté.. et puis il y a des autres qui sont juste installés dans le village et qu'ils disent « non et mon enfant il va là à l'école et les gens vont regarder mes enfants, c'est quoi ça ? » ils ont fait pour arrêter le projet hein, ça a duré un an avec le

permis qui a été contesté, protesté tous et maintenant on peut bâtir. Et c'est là je pense que en étant architecte urbaniste on est aussi une sorte de people managers

Karel Wuytack : Les Small talks du Bouwmeester c'était entre concepteurs ?

David Claus : oui c'était entre concepteurs oui mais c'était aussi comme les concepteurs envisagent les projets je pense que la différence qu'on pouvait faire c'était aussi de comment on fait le processus ça c'est pour ça et c'est très important pour nous parce que les églises c'est une sorte de bagage historique, ou les gens ont des histoires qu'ils racontent à leurs familles ce qu'il s'est passé là-bas, parfois les fenêtres se sont été données par des familles autour, donc c'est quelque chose très chargé. Et mince, c'est très intéressant de voir tout ça en rassemblé par exemple pour le Kerken plan de Courtrai, on va rassembler avec 20 table ronde avec toute personnages qui ont chacun leur rythme, agenda,.. parfois qui sont pour, qui sont contre et on doit vraiment beaucoup on doit parler beaucoup, on doit écouter beaucoup, et là ça c'est presque plus important que les interventions. Mais les interventions parfois même avec le maquette et le modèle ça aide beaucoup hein parce que là les étudiants de l'école étaient là autour du table moi je vais choisir pour ce scénario. C'est très beau à voir.

Karel Wuytack : Le processus s'est terminé en 2022 et il y a une nouvelle plateforme

David Claus : c'est un bureau qui s'en occupe je pense

Karel Wuytack : est-ce que c'est la même dynamique pour vous ?

David Claus : on est pas entré dans ce nouveau processus, on s'est pas inscrit mais je pense que c'est plutôt euh sous la supervision, pas du Bouwmeester mais maintenant c'est une sorte d'association d'architecte et urbaniste qui font la supervision. on n'a pas participé à cette nouvelle candidature

Karel Wuytack : Quels sont pour vous les enjeux, qu'est-ce qui va venir vers nous question église, par exemple la climatisation est-ce que c'est un des grands enjeux ?

David Claus : disons que les techniques, pas seulement dans les églises mais dans les nouveaux les projets confondus. On est en train de faire grand projet pour les personnes âgées et c'est incroyable le pourcentage de technique là, ça dépasse même le 30% donc c'est vraiment c'est avec les ventilations c'est avec la géothermie c'est tout mais le reste pour l'architecture c'est ça devient de moins en moins hein donc nous nous voyons que comme architecte on doit vraiment être très créatif dans l'architecture pour voir comment la technique peuvent et on a parfois le l'impression que les ingénieurs techniques qui sont faciles à dire « Ah oui on va installer ça et ça et ça ça coûte ça » parce qu'ils sont rémunérées sur pourcentage sur ce thème et parfois on doit vraiment pousser contre, mais

ah non les règles des espaces publics ça ne va pas c'est une c'est une lutte pour faire ça. Et donc je pense que pour climatisation oui. Je pense qu'il y a aussi des classes d'église et mais c'est beaucoup de pierre énorme hein la récupération de tous ces éléments c'est aussi un coût fait avant qu'on fait un projet donc d'abord toujours moi je dis comment on peut on ne peut pas bâtir comment on peut même avec ça utiliser ce qui est déjà là toujours, et j'aime les idées de reste là je mais je pense que le reste plus ça ici elle a aussi pensé à démolir peut pas avoir les tabous parfois il vaut mieux démolir et faire des nouveaux choses pour que dans cet endroit des choses peuvent, c'est parfois un présent empoisonné hein. Quand c'est trop grand, on peut pas le chauffer, on ne sait pas quoi faire et comme j'ai dit c'est pas toujours les programmes qu'on a dans les environs qu'on peut installer là. Il n'y a pas beaucoup de personnes privées qui peuvent acheter une église et faire leur rêve avec ça donc

Karel Wuytack : à certains moments spécifiques Rem Koolhas a dit que les architectes dès qu'ils voient un potentiel ils le font, les urbanistes dès qu'ils voient potentiel ils feront tout pour le sauvegarder pour le moment opportun. Est-ce que vous pensez pas qu'avec cette publications on est en train de faire maintenant sur les église on est en train d'utiliser un très grand stock avec une vision et on sait pas demain ou on va

David Claus : entre nous on s'est on s'est aussi dit que beaucoup de ces études vont être du papier qui sont classés dans les armoires et c'est difficile à dire mais c'est la réalité. Il y a beaucoup de villes et de villages qui font ça parce que c'est nécessaire, ils le font histoire d'avoir une sorte de masterplan une sorte de base pour être financé

Karel Wuytack : ça n'existe pas en Wallonie

David Claus : Non ici en Flandre c'est vraiment, c'est le ministre bourgeois qui a décrit sur les lieux de sacralité que pour avoir des subsides, il faut avoir une vision. On voit que les visions qui sont faites dans la réalité, on a vu que le trajet après sont pour dire à par exemple au premier ok vous avez voté cela Comment ça va ici quel est le update ce qu'on fait la compétition c'est fait ou pas et pourquoi pas et qu'est-ce que vous vous allez faire quand même ? Et là on voit ça dans plusieurs projets même à Ettergem ou on a fait le master plan, il y a des choses qui peuvent bouger, on a fait une compétition pour une nouvelle salle de commune et aussi l'école on revient et on nous dit « Ah on ne va pas faire un compte » et pourquoi ? « Ah oui le fermier là bas il veut pas.. » qui va décider ça, pourquoi vous n'avez pas consulté des experts, l'école non mais vous savez que ça veut dire ça ça et ça

Karel Wuytack : vous n'y croyez pas que le projet à tout de même ouvert des débats et une autre et nouvelle mentalité ?

David Claus : Oui je pense que pour l'opinion publique, pour le processus qui doit je pense que oui

Karel Wuytack : pour les non-architectes ?

David Claus : oui pour les non-architectes, oui oui je pense pour les experts ça peut être un peu plus soutenu et ouais ça ouvre des portes quand même et je pense et qu'on peut voir que c'est un peu de l'éducation, c'est un peu pédagogique. c'est un peu à regarder comme ça on peut le faire ça ouverture. C'est quand même aussi ça hein, c'est vraiment expliquer comment ça peut fonctionner spatialement mais donc là je pense ils sont ici aussi dans l'armoire on les prend parfois et vous voulez voir quand on a des autres objets on va les relire

Karel Wuytack : Vous les avez tous imprimés ?

David Claus : non non pas des autres, seulement les nôtres mais ils sont tous en PDF donc si vous voulez allez voir c'est c'est très intéressant de voir aussi. Il y avait des bureaux qui étaient constitués de différents avec les historiens et tout ça et même avec c'était très intéressant pour voir les églises romaines ou médiévales qui dans les époques ont été adapté.

Karel Wuytack : dans votre projet de Courtrai, vous avez des églises vous avez dit qu'il faut pas toucher, elles sont parfaites ?

David Claus : oui

Karel Wuytack : il y en a d'autres qui sont prioritaires ?

David Claus : disons que les priorités étaient plutôt les églises modernistes avec des toitures plates, sobre, avec des plans libres..

Karel Wuytack : Elles étaient prioritaires parce qu'elles étaient plus facile à adapter ?

David Claus : oui sans beaucoup d'investissements, sans beaucoup d'interventions, les carcasses étaient déjà faites. Plutôt pas isolé mais même j'ai ici, on a fait ça avec bureau Bau technique, c'est une église et vous voyez c'est vraiment moderniste, des fenêtres en longueur, une sorte de patio, des briques visibles à l'intérieur. Une structure en béton très agréable pour la travailler et vous voyez que c'est une église qui est entourée par un mur partout avec une seule ouverture ici pour entrer dans la salle principale, le patio qui est très fort parce qu'il est vraiment là on entre ici dans une sorte de scénographie et puis un volume central avec une sorte de cave pour la technique et là c'est aussi une sorte de recherche avec bureau bau technique pour voir comment est-ce qu'on peut-il y avoir une sorte une petite épaisseur donc un mur double. Comment est-ce qu'on peut profiter de de

la chaleur de soleil mais quand même isolé ? comment est-ce qu'on peut refaire la toiture ? Là on a intégré donc ça c'est le plan niveau mais avec une sorte de grand endroit élevé pour le pour l'enterrer et puis à nouveau la bibliothèque revient. donc ici aussi un patio. Une sorte de dessin ou des choses peuvent être flexibles qui réagissent avec le patio intégrant les fonctions nécessaires et aussi au premier étage donc ça c'est on aussi des possibilités pour aménager les techniques et puis on a fait des dessins pour vous montrer comment avec cette structure on a choisi rajouter des plateaux, ici aussi avec l'intégration d'une sorte d'escalier et donc en montrant que ce grand pas c'est presque une sorte de hangar peut-être utilisé. Et là vous voyez que même des personnes qui ne sont pas architectes savent qu'un bâtiment comme ça à côté ça avec tous les détails toutes les moulures, toutes les formes spéciales c'est autre chose. Ici à l'intérieur qui est un peu comme ça et vous voyez que là on fait une sorte de plateau qui a un grand vide qui tourne autour des colonnes mais aussi jusqu'avant. vous voyez que nos nouveaux plateaux dont le baie central se trouve là et les autres se trouvent là donc c'est une sorte de spécialité qu'on peut voir diagonale l'introduction aussi d'une sorte de escalier et ascenseur sur la porte principale. et aussi là le transept comme un nouveau endroit pour faire la liturgie. Là je pense que à courtrai, il y avait des évidences hein les grands monuments dans le centre on savait déjà que ceux-là on peut pas les toucher. Mais même là dans le Projectbureau Herbestemming Kerken on a installé dans la chapelle un musé pour une sorte d'exposition très multimédia qui a côté cette intérieure sacré. oui oui oui la forme très on le connaît. les choses comme ça avoir le début petit bassin et aussi les comment ce qu'on dit les greniers là donc quand on visite les églises c'est toujours très intéressant d'entrer dans les greniers parfois ce sont des intérieurs qu'on ne connaît pas.

Karel Wuytack : Vous pensez que l'étudiant l'a dessiné correctement ?

Olivier Crepin : J'ai pas eu accès ici à la charpente mais du coup je suis allé voir une autre du même style et j'ai fait par rapport à ça

David Claus : je pense qu'il y aura ici peut-être une sorte de pont pour traverser,

Karel Wuytack : il y a du fer vous pensez aussi ?

David Claus : Ici ? non, pense que c'est plutôt le bois

Karel Wuytack : c'est une des grandes choses que les Français disent sous leurs analyses que le néogothique utilisent tellement de faire qui est en train de rouiller c'est très dangereux

David Claus : mais quand même en France j'ai le projet hé là on a fait le tour du grenier, on est en train de réaliser, le chantier est en train de se dérouler, on voit ici les croquis avec une sorte de volume qu'on a ajouté jusqu'à côté de ces tours qui elle l'entrée principale

pour l'école qui va utiliser les fonctions dans l'église et là on a une sorte de nouveau plateau avec une salle de sport pour les étudiants et ici en dessus il y avait les d'acier donc vraiment de structure en acier et euh pendant le faisant des dossiers on a vu que la ce grenier était très intéressant on avait des structures avec des traits des structures très fins en L, et là on a utilisé la réglementation française qui comme ils ont beaucoup des édifices avec l'acier pour les toitures qu'ils font en sorte d'exception pour la prévention pour le feu.

Karel Wuytack : Aussi après Notre-Dame ?

David Claus : Disons que j'ai reçu d'un ami et là c'est vraiment installé comme dans les l'écran gare ou l'écran sors du sport c'est tout en acier. Et là ils disent quand on voit la structure et on a les routes pour évacuer on ne doit pas adapter les structures et les faire dans une résistance au feu disons 1 h ou plus et donc ça veut dire que ici on pouvait envisager donc il y avait tout un plafond en plâtre qui le recouvrait et maintenant dans les images que je vais montrer. ça c'est le nouveau plateau qu'on va qu'on va installer, le salle à manger pour le les enfants une petit salle de rassemblement les habitants, une crèche. Une nouvelle chapelle et puis avant on avait ajouté ça on a visité les greniers on avait dit c'est super c'est vraiment un montrait comment ce bâtiment se construit et donc même c'est très petit euh section on a pu et on a vraiment montré les normes françaises aux pompiers et on a on a pu faire ça sinon c'était de de vraiment montrer les structures c'est peut-être des grandes ici c'était presque impossible le peindre pour avoir une résistance de feu donc c'était pas possible on devait les couvrir ou faire un faux plafond. c'était c'est aussi ça une valeur mais on va utiliser pour la chapelle et on introduisant ce plateau là avec les sports et tout ça, cette hauteur. On peut référer à plusieurs projets d'église hé c'est pour de travailler sur ça ce sont des qu'on peut vraiment faire autre chose.

Annexe 2 – Extraits de la brochure “Mornimont autrefois”

Source : Cercle de généalogie et d'histoire de la Basse-Sambre. (2024, septembre).
« *Mornimont autrefois : Les églises Saint-Nicolas, le monument aux morts, le cimetière* ».
ASBL Cercle de généalogie et d'histoire de la Basse-Sambre.

Mornimont-Moustier La Vieille Eglise.



MORNIMONT-MOUSTIER S/SAMBRE. — ANCIENNE EGLISE.









Mornimes. La vieille église et le cimetière













Mornimont. Eglise, école et château Lukens. Vue d'ensemble.



MORNIMONT L'Eglise



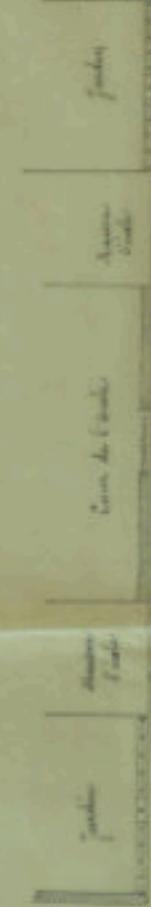
Commune de Ramecourt

Plan d'ensemble
de la
commune
à
l'échelle

échelle de 1 m² pour toutes

Chaussées et Plans des
Terrain

échelle de 1 m² pour toutes



Le grand plan de grande dimension de Ramecourt à l'échelle de 1 m² pour toutes

